

Allen est venu mourir sur le littoral texan

CORPUS CHRISTI (d'après AP) — Le cyclone Allen s'est abattu avec une force destructrice sur le sud du Texas, hier, alimenté par des vents d'une force de 175 kilomètres/heure, inondant ce port industriel de marées jamais vues depuis 61 ans et dévastant les installations en bordure de la mer.

Grâce à l'évacuation préalable d'environ 200.000 personnes sur une étendue de 720 km le long du littoral, le Texas n'a eu à déplorer qu'une mortalité: un décès dû à une crise cardiaque.

Le cyclone avait fait jusque là au moins 100 victimes dans les Antilles, au cours des jours précédant son arrivée au fond du golfe du Mexique.

La tempête, qui avait perdu quelque peu de son intensité mais rien de sa furie, s'est abattue sur l'île South Padre, une station balnéaire, juste au nord de Brownsville, peu après minuit dimanche, et a poursuivi son chemin à travers l'immense ranch texan King, qu'elle a inondé de pluie atteignant parfois jusqu'à 19 centimètres.

Une marée de trois mètres, la plus forte enregistrée dans cette ville de 270.000 habitants depuis qu'elle a été dévastée par un ouragan en 1919, a recouvert d'eau les rez-de-chaussée de plusieurs habitations. Il s'agissait du premier cyclone à s'abattre sur Corpus Christi depuis 10 ans. En 1970, Celia avait causé 11 pertes de vie et des dommages pour plus de \$450 millions.

Plusieurs artères de la ville étaient bloquées par des arbres renversés, des lignes téléphoniques brisées et la marée. Les

carcasses de plusieurs embarcations de plaisance ou de bateaux de pêche de crevettes, gisaient ici et là dans les marinas et les rues.

Corpus Christi ainsi que plusieurs villes côtières ont été privées d'électricité, et presque toute la vallée du fleuve Rio Grande était sans eau potable, électricité et gaz.

Allen a traversé une zone désolée entre Corpus Christie et Brownsville, occupée surtout par le ranch King, l'un des plus vaste aux États-Unis avec ses 914.000

acres surtout réservées à la culture du coton. Il se dirigeait vers le désert du Nouveau-Mexique, perdant graduellement de sa force et de sa féroce.

Un pétrolier de 256 mètres, originaire du Liberia et chargé de 11,8 millions de gallons de pétrole, a subi les assauts de la tempête mais est resté solidement échoué sur la côte texane, près de Corpus Christi. Les 37 membres de l'équipage, d'origine chinoise et italienne, ont été rescapés à temps et le navire ne serait nullement en danger de perdition.

Les dernières indications situaient Allen à quelque 110 km au sud-ouest de Corpus Christi, près de Falfarrias. Il suivait une direction nord-ouest à environ 16 km/h, parallèle à la vallée du Rio Grande qui sépare le Texas du Mexique. Des vents violents et des pluies diluviennes ont été décelées jusqu'à 80 milles à l'intérieur des terres dans le nord du Mexique.

Plusieurs citoyens ont réclamé l'aide de la police pour les aider à évacuer leur domicile le long de la côte; à Corpus

Voir page 14: Allen

Un seul espoir pour Kennedy: le rejet de la règle d'allégeance

NEW YORK (d'après AFP) — La convention nationale du Parti démocrate américain, qui doit désigner le candidat du parti pour l'élection présidentielle de novembre, décidera aujourd'hui des premières heures de ses assises du sort de l'élection par le biais d'un vote sur la «règle d'allégeance».

En dépit des sondages, qui le donnent perdant de cette course, le sénateur Ted Kennedy se montre optimiste et va tenter d'arracher l'investiture au président Carter, qui dispose d'une majorité très nette de délégués.

M. Kennedy a encore réaffirmé hier dans une interview télévisée qu'il gardait

bon espoir d'être investi. Mais la condition indispensable pour que cet espoir ne s'évanouisse pas dès aujourd'hui est que la convention rejette — ce qui est improbable — la «règle d'allégeance» qui lui est soumise pour la première fois. Cette règle, qui sera mise aux voix aujourd'hui, obligerait formellement les délégués à ne pas modifier durant la convention leur allégeance au candidat qu'ils soutenaient déjà lorsqu'eux-mêmes ont été élus durant les primaires démocrates.

Sur 3.331 délégués à la convention, 1.985 sont en principe acquis à M. Carter et 1.234 seulement à M. Kennedy. A moins qu'une «rébellion» qu'aucun son-

dage ne laisse prévoir, la majorité des délégués pro-Carter devrait approuver aujourd'hui la «règle d'allégeance» et s'engager ainsi définitivement et par avance à voter pour M. Carter lors du scrutin d'investiture, mercredi. Ce scrutin ne serait dès lors plus qu'une formalité, puisque 1.666 mandats suffisent pour être investi.

A défaut de pouvoir arracher l'investiture, le dernier des frères Kennedy tentera d'infléchir dans un sens «libéral» le programme électoral du Parti démocrate, en particulier sur des points comme la lutte contre le chômage et la hausse des prix. Il compte intervenir personnellement en ce sens demain soir,

lorsque la convention discutera les aspects économiques du programme.

La convention doit s'achever jeudi soir par le discours d'acceptation du candidat démocrate choisi pour s'opposer en novembre au républicain Ronald Reagan.

Les sondages d'opinion restent très défavorables quant aux chances actuelles de M. Carter de battre M. Reagan: le dernier en date, un sondage New York Times-CBS, publié hier, donne M. Reagan vainqueur par 47 pour cent, contre 27 pour cent des voix à M. Carter si l'élection présidentielle avait lieu maintenant.

Mais la Maison-Blanche a bon espoir de remonter la pente, et croit en particulier

que d'ici à novembre, les effets les plus pénibles de la récession économique se seront estompés. En tout cas, M. Carter est décidé à solliciter un second mandat présidentiel. Il n'a nulle intention de libérer ses délégués de leur allégeance et d'accepter la convention «ouverte» que voudrait le sénateur Kennedy.

D'autre part, le secrétariat de la campagne du sénateur Edward Kennedy a donné samedi le nom de six personnes parmi lesquelles le sénateur choisirait son co-listier au cas où il serait désigné comme candidat à l'élection présidentielle.

Sur cette liste, figurent MM. Henry Jackson, sénateur de l'État de Washington, Tom Bradley, maire de Los Angeles, Rubin Askew, ancien gouverneur de Floride, Mme Shirley Hufstetler, secrétaire à l'Éducation, M. Adlai Stevenson, sénateur de l'Illinois, et Mme Lindy Boggs, représentante de Louisiane.

Le secrétariat de la campagne du sénateur Kennedy a fait savoir samedi qu'il lui manquait de 75 à 100 votes pour parvenir à «ouvrir» la convention, mais un récent sondage de l'agence Associated Press fait état d'un manque plus important.

Mme Lindy Boggs a déclaré qu'elle était «honorée» de figurer sur cette liste mais a rappelé qu'elle restait une déléguée... fidèle au président Carter.

Le Madison Square Garden de New York, où s'ouvre aujourd'hui la convention démocrate, s'est transformé hier en une véritable forteresse entourée de centaines de policiers.

De nombreuses manifestations étaient prévues autour du garden par divers groupes voulant se faire entendre par les délégués qui continuait d'arriver des quatre coins des États-Unis.

La police, décidée à éviter la violence, avait pris des précautions pour séparer les mouvements adverses. Le groupe pro-avortement, par exemple, devait défilier d'un côté du garden pendant que les anti-avortements marchaient de l'autre.

Les mêmes mesures devaient être appliquées aux partisans ou aux adversaires de l'énergie nucléaire, de l'indépendance pour Porto Rico, de la conscription, des homosexuels, etc...

Les participants de la contre-convention du Peuple, qui s'était ouverte vendredi sous des tentes dans le quartier déshérité du South Bronx, devaient également marcher devant Madison Square Garden.

La Convention du Peuple n'a pas eu le succès escompté. Les organisateurs s'attendaient à des foules quotidiennes de 25.000 personnes. Mais seulement un millier de personnes en moyenne sont venues écouter les orateurs hispaniques, noirs et indiens qui réclamaient la reconstruction des centres urbains dans un état de décrépitude avancée.

Les délégués présents à New York pour la convention du Parti démocrate sont plus jeunes et moins riches que leurs homologues républicains réunis à Détroit il y a un mois.

Autre différence: il y a proportionnelle. Voir page 14: Kennedy

Brome-Missisquoi

Un ex de l'UN, candidat du PLQ

par Pierre O'Neill

COWANSVILLE — Les militants libéraux de Brome-Missisquoi ont choisi hier un ex-dirigeant local de l'Union nationale pour représenter officiellement le parti aux prochaines élections.

Avocat de Bedford, Me Pierre Paradis a recueilli 1.430 votes des 2.675 participants au scrutin qui lui a permis de l'emporter sur deux adversaires: M. Rosaire Raymond, maire de Cowansville et Me Guy Lussier, un notaire de Knowlton. Le chef du parti, M. Claude Ryan, participait à ce congrès de mise en nomination au Palais des sports de Cowansville ainsi que cinq de ses députés: Mme Thérèse Lavoie-Roux et MM. Guy Gratton, Reed Scowan, M. Lucien Caron et Harry Blank.

Depuis 1976, le comté de Brome-Missisquoi était représenté par un député de l'Union nationale, M. Armand Russell, qui a décidé d'abandonner la politique provinciale et qui fut défait aux élections fédérales du 18 février dernier sous la bannière du Parti conservateur. Le premier ministre Lévesque s'est engagé devant l'Assemblée nationale à ce que le siège vacant de Brome-Missisquoi soit à nouveau comblé au plus tard à l'automne, ainsi que ceux des comtés de Johnson, Outremont et Mégantic-Compton.

L'ancien ministre Paul Phaneuf, l'ex-député libéral du comté, Glen Brown ainsi que le lutteur bien connu, «Mad dog» Vachon, ont tous trois publiquement appuyé la candidature du vainqueur, Me Pierre Paradis. Et on croit savoir qu'il n'était pas le candidat préféré du chef, Claude Ryan, qui a lancé un appel à l'unité avant même que ne débute le déroulement du scrutin.

Parlant avant et après le choix du nouveau candidat, le chef du PLQ a déclaré à ses partisans que le gouvernement Lévesque ne peut décemment fixer les prochaines élections plus tard qu'à l'automne, et cela pour deux raisons: d'abord parce que la tradition politique canadienne et québécoise rappelle que la durée d'un mandat ne doit pas normalement dépasser quatre ans; puis, parce que lors du référendum du 20 mai, les Québécois ont clairement rejeté l'option fondamentale du PQ et qu'il faut maintenant leur donner l'occasion de se prononcer sur l'alternative offerte par le PLQ, celle du fédéralisme renouvelé.

Interrogé par les journalistes à propos des rumeurs de la candidature du maire Jean Drapeau à la direction de l'UN, M.

Voir page 14: PLQ



Le représentant Thomas P. O'Neill a essayé son marteau de président du congrès d'investiture démocrate, hier, au Madison Square Garden, à la veille des assises qui doivent désigner le candidat du parti pour les élections présidentielles de novembre prochain.

La réponse de Jean Drapeau

L'UN attendra jusqu'en septembre

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a rencontré des représentants de l'Union nationale au sujet de sa candidature possible à la direction de ce parti, a déclaré dimanche à une station de radio le président de l'UN, M. Serge Fontaine.

M. Fontaine a dit que son parti attendrait la décision de M. Drapeau jusqu'en septembre.

Le maire prépare actuellement sa réponse au rapport du juge Albert Malouf sur le coût des Jeux olympiques, a rappelé M. Fontaine.

La direction du parti par M. Drapeau stimulerait beaucoup l'UN, a ajouté le député de Nicolet-Yamaska. Ce parti a

remporté 11 sièges aux élections de 1976 mais a perdu depuis six députés.

M. Rodrigue Biron, qui en était le chef, résignait ce poste plus tôt cette année pour appuyer la souveraineté-association au référendum du 20 mai et un congrès de direction doit avoir lieu les 11 et 12 octobre.

Le seul candidat qui se soit déclaré jusqu'à présent est le chef intérimaire, M. Michel Lemoignan qui, toutefois, s'est dit prêt à s'effacer si le maire de Montréal posait sa candidature.

M. Fontaine a ajouté qu'il avait également été question de M. Roch La Salle, seul député conservateur du Québec aux

Communes et de M. Marcel Masse, ancien ministre qui deux fois a été défait aux élections fédérales comme candidat conservateur.

Il y a place au Québec pour une troisième option entre le Parti libéral du Québec, pro-fédéraliste, et le Parti québécois souverainiste, a déclaré, pour sa part, le député conservateur de Joliette au cours d'une émission télévisée par le réseau Telemedia.

Selon M. La Salle, cette troisième voie serait fixée sur l'autonomie des provinces et un nationalisme raisonnable mais vigoureux.

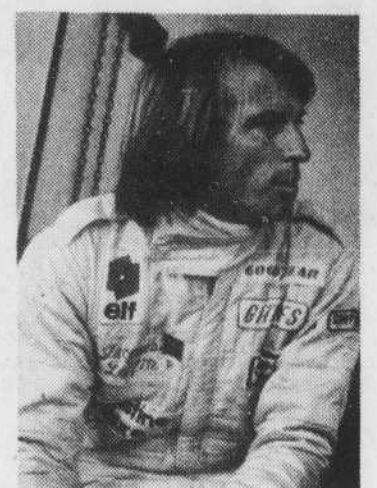
Le député a ajouté que l'UN pourrait détenir la balance du pouvoir au lende-

main des prochaines élections générales si elle se dotait d'assez de députés.

De son côté, le chef par intérim de l'UN, M. Le moignan, a déclaré samedi que la nouvelle constitution devrait être un instrument d'égalité autant que de solidarité et que les politiciens du Québec devraient s'entendre à son propos sur quelques points fondamentaux, dont le droit de la province à l'autodétermination. Il faut, a-t-il ajouté, un consensus pour que le reste du Canada prenne le Québec au sérieux.

M. Le moignan désire que l'on reconnaisse les «réalités» au lieu de se retrancher derrière des abstractions juridiques. Voir page 14: Drapeau

week-end sportif



Le GP de la RFA à Lafitte

Le Français Jacques Laffite a enlevé les honneurs du Grand Prix d'Allemagne, disputé hier sur le circuit d'Hockenheim. Le pilote de la firme Ligier a su tirer profit des ennuis mécaniques des meneurs, notamment ceux d'Alan Jones, qui a perdu 23 secondes à cause d'une crevasse à quatre tours de la fin. Parti en 16e position sur la grille de départ, le Canadien Gilles Villeneuve a conduit sa Ferrari à une sixième position, ce qui a permis au pilote de Berthierville de récolter un point dans le cadre du Championnat mondial des conducteurs.

— page 8



Pittsburgh rejoint les Expos

Même s'ils ont défait les Cubs de Chicago, 7-3, hier après-midi, les Expos de Montréal ont été rejoints par les Pirates de Pittsburgh au premier rang de la section Est de la Ligue nationale. La raison en est que les Pirates, inscrivant leurs sixième et septième victoires d'affilée, ont défait les Phillies de Philadelphie deux fois, 7-1 et 4-1. Les Expos commencent ce soir à St. Louis une série de trois parties avant de se rendre à Pittsburgh où ils affronteront les Pirates quatre fois à compter de vendredi soir prochain...

— page 9

INTER Gros lot de 250 000 \$ Tirage: 309

554122	250 000\$
54122	25 000\$
4122	250\$
122	50\$

LOTS

Gros lots de 25 000\$

009430
310107
316754

Numéros non décomposables

Les billets gagnants de 250 \$ et 50 \$ sont encaissables à toute succursale de la Banque Nationale

NUMÉROS MOBILES GAGNANTS

Numéro tiré 72118	2 FAÇONS DE GAGNER 2 500\$
7 2 1 1 8 X	X 7 2 1 1 8

Numéro tiré 9368	3 FAÇONS DE GAGNER 250\$
9 3 6 8 X X	X 9 3 6 8 X
X X 9 3 6 8	

Numéro tiré 157	4 FAÇONS DE GAGNER 50\$
1 5 7 X X X	X 1 5 7 X X
X X 1 5 7 X	X X X 1 5 7

Une coche mal taillée dans le Vieux-Québec

LE PATRIMOINE

Alain Duhamel

EN modifiant le règlement de zonage affectant l'arrondissement historique de Québec, l'administration municipale a fait une coche mal taillée dans le processus en lente évolution pour refaire dans ce quartier de la ville un milieu urbain harmonieux et équilibré.

Depuis 1977, les interventions du ministère des Affaires culturelles ont mené la ville de Québec à endiguer la prolifération des débits d'alcool dans un arrondissement où l'activité touristique et la fonction de divertissement prenaient de plus en plus de place en repoussant ailleurs l'habitation. L'arrondissement historique allait conserver ses immeubles, mais allait perdre son caractère pour devenir un lieu de carnaval nocturne.

Un moratoire de quatre mois puis un projet de règlement sur certains usages, préparé par la Direction générale du patrimoine, en 1977, avaient persuadé l'administration municipale d'adopter elle-même un règlement de zonage qui, tout en parvenant aux mêmes fins, sauvegardait la juridiction municipale. L'initiative municipale avait incité la Direction générale du patrimoine à retirer son projet de règlement. Désormais, dans le Vieux-Québec, les exploitants d'établissements

avec permis d'alcool pouvaient y demeurer par droit acquis, leur commerce étant considéré comme un usage dérogatoire. Avec le temps, le nombre de permis d'alcool allait diminuer.

Trois ans après, sans crier gare, l'administration municipale modifie le zonage d'une rue, la Côte du Palais, afin de permettre à un détenteur d'un permis d'alcool de déplacer son établissement dans un autre immeuble. Malgré les protestations du Comité des citoyens du Vieux-Québec, du député de Taschereau, M. Richard Guay, et la dissidence d'un conseiller municipal, l'administration municipale a procédé à l'adoption du règlement sans prendre l'avis du Comité consultatif du Vieux-Québec, ni même soumettre le projet à la table de concertation qu'elle partage avec la Direction générale du patrimoine.

La manœuvre constitue, aux yeux du député de Taschereau, «un détournement de zonage» qui compromet tous les efforts déployés depuis quelques années pour restreindre le développement des commerces d'alcool dans un secteur où ils sont surabondants. Le droit acquis à un usage dérogatoire deviendrait donc transportable selon les déplacements du titulaire. Pareille définition d'un droit acquis

ouvre la porte à une série de mutations dans l'affectation des immeubles.

La ville de Québec avait demandé, dans le projet de loi amendement sa charte, le pouvoir de continger les usages sans nécessairement les lier à un immeuble ou une zone bien circonscrite. Ce pouvoir, qui crée du droit nouveau dans le monde municipal, conduit inévitablement à une surenchère sur la valeur des permis municipaux et peut donner lieu à des abus. La ville n'a pas obtenu ce pouvoir mais, par sa conception du droit acquis, parvient à des fins semblables.

«La notion étonnamment large que vous confèrez au droit acquis crée un précédent tel que désormais tout locataire d'un espace commercial dans l'arrondissement historique pourrait obtenir, si besoin est, une modification au zonage municipal», écrit M. Guay au maire de Québec, M. Jean Pelletier. «En conférant à cette notion une telle extension, la ville de Québec fait directement ce que l'Assemblée nationale lui a refusé».

La modification au règlement de zonage a irrité tous ceux qui, depuis 1977, avaient accepté de collaborer avec la ville de Québec pour la mise en valeur de l'arrondissement historique.

Le zonage de la Côte du Pa-



La maison Lenoblet Duplessis est ouverte tous les jours de 13 heures à 17 heures. Cette grande maison de Contrecoeur a servi au tournage du film «Kamouraska».

lais, désormais accessible aux établissements liés au divertissement, à la restauration et à l'hôtellerie, pose aussi un autre problème sur la manière avec laquelle la ville de Québec s'acquitte de ses engagements à l'égard du gouvernement du Québec dans l'arrondissement historique.

Dans la zone touchée par l'amendement, la ville de Québec a pu construire un bâtiment grâce à des fonds de la

Société d'habitation du Québec. La SHQ ne peut d'aucune façon consacrer des fonds à des fins commerciales. Le dit bâtiment, sans affectation pour le moment, offre désormais un intérêt commercial certain.

En 1978, le ministre des Affaires municipales avait consenti à verser à la ville de Québec la somme de \$1 million pour la restauration de bâtiments incendiés ou gravement

abîmés dans le Vieux-Québec. On croyait alors que cette somme suffirait à reconstituer le tissu urbain dans 11 sites. Elle aura suffi à peine à la reconstitution ou à la réparation de l'enveloppe architecturale de cinq bâtiments.

Le protocole d'entente faisait obligation à la ville de Québec de produire trimestriellement un rapport d'étape sur la conduite de ce programme. Elle a produit le

premier rapport d'étape 11 mois plus tard. La SHQ et le ministère des Affaires culturelles, l'ont jugé tellement insatisfaisant qu'ils en ont fait reproche à l'administration municipale et lui ont proposé une forme de rapport plus convenable.

Par un autre protocole d'entente survenu en mai 1979 entre le ministère des Affaires culturelles et la ville de Québec, l'administration municipale a obtenu une subvention de \$130,000 pour constituer, au sein de Service d'urbanisme, une équipe interdisciplinaire spécifiquement chargée d'élaborer des objectifs de mise en valeur pour l'arrondissement historique.

Ce protocole, expiré en principe depuis le 1er avril 1980, constitue une première étape vers la délégation des pouvoirs du ministre des Affaires culturelles vers l'administration municipale. Manifestement, l'heure où cette délégation d'autorité doit avoir lieu, n'est pas encore arrivée.

Contrecoeur — La maison Lenoblet Duplessis, à Contrecoeur, accueille tous les jours durant l'été les visiteurs grâce au travail d'un comité de mise en valeur qui a su s'adjoindre le concours de l'administration municipale.

Reconnue monument historique en 1976, la maison Lenoblet Duplessis tient son nom de la famille qui l'habite pendant près d'un siècle. Il s'agit d'une grande maison en bois, construite en 1794, transformée au 19e siècle, dont la façade est remarquable par trois immenses lucarnes et par sa colonnade.

Elle se trouve en bordure du boulevard Marie-Victorin dans un parc municipal. À partir de cette maison, le comité de mise en valeur vous invite à parcourir un circuit patrimonial particulièrement riche en découvertes. Un dépliant, publié grâce à une subvention du ministère des Affaires culturelles, guide les visiteurs et leur donne tous les renseignements.

Alexis Carle Lenoblet Duplessis, notaire, a joué un rôle important dans le développement du village de Contrecoeur. Il s'est activement occupé de la construction d'une église, de l'établissement d'une école en plus d'exercer les fonctions de juge de paix et de commissaire. En 1837, les patriotes s'y seraient réunis quelquefois pour rédiger les 92 résolutions.

L'administration municipale de Contrecoeur a acquis la maison en 1978 et, depuis, de nombreux citoyens ont participé bénévolement à sa mise en valeur. Elle doit demeurer un lieu d'animation culturelle.

Le passé conjugué au présent

FÉMININ
PLEURIEL

Renée Rowan

RÉUNIS en congrès annuel à Montréal depuis hier, les Cercles de fermières du Québec célèbrent cette année leur 65e anniversaire de fondation.

«Nos 855 cercles à travers le Québec regroupent 75,000 femmes, ce qui représente une augmentation de 20,000 nouveaux membres depuis six ans», note au cours d'un entretien la présidente de cet organisme, Mme Marielle Primeau. «Nous sommes la plus ancienne et, numériquement,

la plus importante association féminine au Québec.»

Pour marquer cet anniversaire, le conseil exécutif des Cercles de fermières a entrepris, au cours de la dernière année, un sondage sur le profil de la Québécoise dont les résultats seront dévoilés aujourd'hui.

«Ce sondage d'envergure, auquel ont participé quelque 34,000 répondantes, revêt à nos yeux une grande importance», souligne Mme Primeau. Il est le reflet, croyons-nous, de la pensée de la grosse

majorité des femmes du Québec. On devra en tenir compte dans l'avenir.»

En plus de rendre publics les résultats de ce sondage, on procèdera au lancement d'un ouvrage sur l'histoire des Cercles depuis 65 ans. La rédaction de ce livre intitulé *Le Passé conjugué au présent* a été confiée à Mme Yvonne Morissette.

Il est intéressant de constater, ajoute la présidente, que les buts poursuivis par les Cercles de fermières depuis leur début demeurent encore aujourd'hui les mêmes, tout en étant adaptés, bien sûr, à notre société contemporaine: «L'accent a toujours été mis sur la famille, l'éducation, l'économie familiale, le patrimoine, la sauvegarde des traditions, autant de valeurs qui demeurent pour nous fondamentales.»

Plus de 1,500 femmes, déléguées des 25 fédérations à travers le Québec, représentant aussi bien le milieu urbain que le milieu rural, poursuivront aujourd'hui et demain leurs discussions sur l'avenir social et culturel de leur milieu.

Au nombre des personnes ressources qui participeront aux travaux des différents ateliers, mentionnons Mme Mia Riddez Morissette, M. Mario Sainte-Croix, économiste, Directeur des politiques de sécurité de revenu, ministère des Affaires sociales; M. Pierre Gaumond, de la Régie des rentes du Québec; Mme Diane Sylvestre et Me Lisette Joly, de la Commission de la protection du territoire agricole; Mme Claire Chénard, auxiliaire de recherches à l'Université Laval; Mme Yvonne R. Morissette, directrice adjointe, Service bénévole de Montréal; M. Robert Walsh, directeur national de mise en marché à XYCOM. Le sénateur Renaude Lapointe prendra la parole, demain soir, au banquet d'anniversaire.

Une nouvelle image de la femme dans les annonces publicitaires — Dans un mémoire déposé auprès du Conseil de la radio-diffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), un groupe d'associations travaillant dans le domaine de la publicité vient de soumettre un plan destiné à changer la manière selon laquelle les femmes sont représentées dans les annonces publicitaires.

Le groupe fait des suggestions destinées à aider les annonceurs à «présenter un portrait plus réaliste de la femme dans les annonces diffusées et à reconnaître le changement intervenu dans les rôles féminins et masculins au sein de la société actuelle».

Le mémoire souligne que la question de la représentation du rôle des sexes dans la publicité reflète une perception basée sur des contextes culturels et linguistiques, tout autant que géographiques ou démographiques, et comme

toute question de goût ou d'opinion, elle ne devrait pas être soumise aux interventions gouvernementales.

Les 11 signataires du mémoire — l'Association canadienne des annonceurs incorporée, le Bureau consultatif de la publicité au Canada, l'Association canadienne des radiodiffuseurs, l'Association canadienne des cosmétiques, de produits de toilette et de parfumerie, l'Association canadienne des manufacturiers, les Fabricants canadiens de produits alimentaires, l'Institut de la publicité canadienne, l'Association des propriétaires canadiens, le Publicité Club de Montréal, le Conseil canadien du commerce de détail et l'Association des savonniers canadiens — propose plutôt une action conjointe sous la direction du comité spécial du Bureau consultatif de la publicité au Canada.

Ce comité, explique-t-on dans le mémoire, pourrait se charger de recevoir les plaintes des consommateurs, communiquer avec les annonceurs et pourrait mettre sur pied un programme d'étude «de l'étendue et du contrôle des changements» à opérer dans les techniques publicitaires.

Le mémoire fait aussi état d'un programme audio-visuel préparé à l'intention des annonceurs pour les amener à se rendre compte et à mieux comprendre le problème des stéréotypes dans la publicité.

«Nous sommes convaincus, disent les auteurs de ce mémoire, qu'avec la participation du Bureau consultatif de la publicité au Canada, ce forum, mieux que les règlements gouvernementaux ou le contrôle de l'industrie publicitaire, est la façon la plus efficace d'aborder toute cette question.»

Un atelier de création littéraire — L'auteur de *L'Égalionne* et du *Piquenique sur l'Acropole*, Luky Bersianik, dirigera un atelier de création littéraire au féminin, cet automne, à l'Institut Simone-de-Beauvoir de l'Université Concordia. Cet atelier, qui débutera le 11 septembre et se poursuivra tous les jeudis, de 18h à 20h, jusqu'en décembre, est ouvert non seulement aux étudiantes au baccalauréat en études de la femme, mais aussi aux étudiantes inscrites dans les autres universités du Québec.

Jean-Paul II condamne toute libéralisation des lois sur la drogue

CASTELGANDOLFO (Rouler) — Le pape Jean-Paul II a condamné samedi toute libéralisation des lois sur la drogue et a reproché à la société de pousser la jeunesse vers les «paradis artificiels».

«Je partage sincèrement l'inquiétude provoquée par les propositions de libéralisation de ce que l'on appelle à tort les drogues douces et de légalisation de l'utilisation de l'héroïne dans les hôpitaux», a déclaré le souverain pontife au cours d'une messe célébrée à Castelgandolfo devant une centaine d'anciens drogués.

«De douloureuses expériences ont montré que des lois

permissives dans ce domaine ne facilitent ni la prévention ni la désintoxication», a-t-il ajouté.

Le pape a affirmé que l'important était de remédier «aux nombreux défauts de la société comme le chômage, la pénurie de logements, l'injustice sociale, l'ambition politique, l'instabilité internationale, le mariage sans préparation, la légalisation de l'avortement et du divorce qui provoquent fatalement le manque de confiance et l'oppression et poussent la jeunesse vers le paradis artificiel de la drogue».

abandonnée. En 1976, on comptait 560,000 familles monoparentales, soit une hausse de 17% par rapport à 1971. Un peu plus de la moitié des familles monoparentales ont un enfant à la maison tandis que près de 25% en ont trois ou plus. On a dénombré plus d'un million d'enfants dans des foyers monoparentaux.

— La taille de la famille s'est resserrée passant de 3,7 personnes en 1971 à 3,5 personnes en 1976. La baisse la plus marquée s'est produite au Québec (de 3,9 à 3,5 personnes par famille); la moins marquée, en Colombie-Britannique (de 3,5 à 3,3).

— Le nombre moyen d'enfants par famille est inférieur à deux depuis le recensement de 1961. En 1976, la moyenne nationale était de 1,6, et moins de 10% des familles comptaient quatre enfants ou plus à la maison.

— En 1976, 41% des mères de familles biparentales ayant des enfants à charge occupaient un emploi dans l'économie du marché; bon nombre d'entre elles étaient âgées de 25 à 34 ans.

— En 1976, six familles sur 10 se rangeaient dans la catégorie des familles à revenus élevés (provenant de toutes les sources), c'est-à-dire de \$15,000 ou plus par année. Une famille sur cinq était à l'autre extrémité de l'échelle, avec un revenu de \$9,000 ou moins.

À QUÉBEC



Un grand soleil
204 satellites
un monde de services

- 204 chambres climatisées dont 6 suites luxueuses et 27 appartements avec cuisine. Toutes avec thermostat à contrôle individuel et télécoleur.
- Stationnement gratuit
- Amphithéâtre avec équipement audio-visuel télécommandé. Un concept unique au Québec.
- Salles pour réunions, congrès, banquets
- Salle à manger de classe. Cuisine Française.
- Piano-bar intime. Danse et chansons tous les soirs.

et un personnel qui sait vous entourer sans tourner autour de vous.

RÉSERVEZ SANS FRAIS: 800 - 268-8990

Auberge
Quality Inn

3115, boul. Laurier, Ste-Foy
Québec G1W 3Z6. Tél.: 418 / 658-5120

COMMISSION DE CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC

La(les) personne(s) ci-après mentionnée(s) a(ont) demandé le(s) permis suivant(s):

Nom	Adresse	Catégorie
LADOUCEUR Lionel Air Caravane (Québec) Inc.	9785 avenue Ryan Dorval	1 transporteur public
D'AMICO Mario Les Entreprises Begonia Inc.	11715-11725 est. Notre-Dame Pointe	1 restaurant/1 bar avec danse et spectacles
Begonia Entreprises Inc. LANNI Giuseppe et Elio Mignacca	1227 de la Montagne Montréal	1 restaurant et autorisation d'exploiter le seul permis de restaurant en dehors de la pièce conformément à l'article 71 de la loi / 1 bar avec danse et autorisation d'exploiter le seul permis de bar en dehors de la pièce conformément à l'article 71 de la loi à des heures différentes.
GIANFRANCESCO Antonia	2052 est. Sauvé Montréal	1 épicerie
THIBAUT Claude Les Entreprises Thibault Inc.	3786 Masson Montréal	1 épicerie
HÉBERT Raymond (suite à une vente)	378, Cherrier St-Raphaël de l'Île Bizard	1 épicerie
BOUCHARD Yvon (suite à une vente)	1413, Boulevard St-Jean Baptiste Pointe aux Trembles	1 épicerie
MC FADEEN Gaétan (suite à une vente)	6666, avenue des Érables Montréal	1 épicerie
ARGIRO Vincenzo 92955 Canada Ltée	1669, St-Denis Montréal	1 restaurant et autorisation d'exploiter le seul permis de restaurant en dehors de la pièce conformément à l'article 71 de la loi.
DESSUREAULT Jean (suite à une vente)	4880, Charlevoix Montréal-Nord	1 épicerie
BOCKLER Sam	4201, Ontario est Montréal	1 restaurant/1 bar
MAILLE Hugnette	8012, 21ème avenue Montréal	1 épicerie
GAGNON Roger	1414-1418 Guy Montréal	autorisation de spectacles dans les deux bars avec danse déjà existants.
JEAN, Philias (suite à une vente)	2516, L.O. David Montréal	1 épicerie
DABATE, Yvon La Brasserie Côte St-Paul Canada Ltée (suite à une vente)	1400, avenue de l'Église Montréal	1 brasserie

Afin d'être valide, toute objection à cette(ces) demande(s) doit être faite par écrit, dûment motivée et assemblée dans les 15 jours du présent avis au:

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
1 rue Notre-Dame est, suite 9,200
Montréal, Québec H2Y 1B6

McGill

Éducation permanente.

Cours du soir
de langues vivantes

A partir du 15 septembre

Certificats de Compétence

anglais et français

(Cinq niveaux de cours) Conditions d'obtention du certificat: 75% à l'examen de deux cours de 5e niveau.

Tests de classement à subir le jour de votre choix:

Cours d'anglais: 6, 18 ou 21 août à 19h

Cours de français: 7, 12 ou 20 août à 19h

Les candidats au test doivent s'inscrire en personne

A PARTIR DU 21 juillet du lundi au jeudi, de 9h à 18:30h.

FRAIS DE TEST: \$5.00 (pas de chèques, s.v.p.)

allemand • espagnol • italien • russe

(Quatre niveaux de cours) Conditions d'obtention du certificat: succès à l'examen du 3e niveau et 75% à l'examen du 4e niveau.

Autres langues

arabe • chinois • grec moderne • hongrois • japonais • polonais • portugais • yiddish • stylistique comparée anglais/français

Pour recevoir notre brochure prière de s'adresser au:
Centre for Continuing Education, McGill University,
772 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, PQ, H3A 1G1
ou composer 392-8301

Et si les chiens parlaient français...

par Louise Gagnon

Les aveugles du Québec pourront-ils bientôt posséder des chiens-guides dressés à répondre aux ordres en français? C'est du moins le vœu de centaines d'aveugles québécois répondant au questionnaire de la Commission d'étude sur le chien-guide au cours des derniers mois.

M. Jean Giguère, le responsable de l'étude, a précisé lors d'une récente entrevue qu'au moins 300 aveugles québécois seraient aptes à avoir dès maintenant un chien dressé en français.

Présentement, tous les chiens-guides au Québec sont dressés en anglais puisqu'ils proviennent de cinq États américains: New York, New Jersey, Michigan, Ohio et Californie. Pour environ \$150, un chien-guide est fourni à l'aveugle qui en fait la demande à un de ces centres américains subventionnés par des fondations et des organismes publics.

Il faut généralement trois mois pour entraîner un chien-guide et l'aveugle québécois doit ensuite aller passer 25 jours au centre américain pour apprendre à se servir de son chien. Il y a environ 90 chiens-guides au Québec à l'heure actuelle, chez un nombre total de 8.000 aveugles.

La Commission d'étude sur le chien-guide était un aspect du projet «Le Chien voyant», subventionné en majeure partie par le gouvernement fédéral dans le cadre du programme Canada au Travail. Depuis le mois de décembre, 2.270 questionnaires ont été expédiés aux aveugles de tout le Canada et les 680 réponses reçues ont été analysées.

Le but de cette première étude canadienne était de savoir si un besoin existe vraiment pour un centre de dressage au pays et comment on pouvait combler ce besoin.

La population cible était 38% des 34.000 aveugles canadiens, excluant ceux qui avaient un autre handicap ou qui étaient trop jeunes. Onze pour cent de cette population cible a manifesté l'intention de se procurer un chien-guide maintenant et 46% plus tard.

Les résultats obtenus ont donc révélé que 4,36% du nombre total des aveugles canadiens sont aptes à posséder un chien-guide, soit environ 1.400 aveugles. C'était également le pourcentage établi par une étude faite en 1961 par l'Université Columbia, aux États-Unis.

M. Giguère vient tout juste de terminer la compilation de ces résultats qui prouvent la



M. Jean Giguère, le responsable du projet «Le Chien voyant», espère que plus d'aveugles québécois pourront bientôt avoir un chien-guide comme Kip, son fidèle compagnon depuis trois ans.

Montréal, probablement près de Saint-Javier. Des demandes de subventions ont été fai-

tes aux gouvernements fédéral et provincial ainsi qu'aux grandes compagnies pour l'implantation du centre à l'automne prochain, au coût approximatif d'un demi-million de dollars.

Deux entraîneurs du Québec devraient d'abord être formés aux États-Unis pour venir ensuite travailler au centre en compagnie d'une quinzaine d'autres personnes: vétérinaires, assistants, personnel de soutien. Selon M. Giguère, 70 à 80 chiens-guides pourraient être entraînés chaque année, dont près de la moitié en français.

Il en coûte de \$5.000 à \$9.000 pour entraîner un chien-guide dont la moyenne de vie est de huit ans. En raison de leur docilité et de leur intelligence, les labradors et les retrievers sont maintenant les chiens préférés pour devenir chiens-guides.

La population québécoise n'est cependant pas toujours sensibilisée à l'importance du chien-guide pour un aveugle. Parce qu'il est accompagné de son chien, un aveugle se fait parfois refuser l'entrée d'un restaurant ou d'un autre lieu public.

Les aveugles lésés dans leurs droits peuvent porter plainte auprès de l'Office des handicaps du Québec, à Drummondville, (1-800-567-1465) ou à la Commission des droits de la personne, à Montréal et à Québec.

Cette année, les deux organismes ont déjà reçu une quinzaine de plaintes et dans chaque cas, ils essaient de faire changer l'attitude de ceux responsables de discrimination.

Toutefois, depuis que la loi 9 a créé l'Office des handicapés en juin 1978, la situation semble s'améliorer progressivement pour les aveugles accompagnés de leur chien-guide. De plus, la modification de l'article 10 de la Charte des droits et libertés de la personne, entrée en vigueur en avril 1979, a étendu l'interdiction de discrimination envers «toute personne handicapée qui utilise quelque moyen pour pallier à son handicap», ce qui inclut les aveugles et leurs chiens-guides.

Dans toutes les organisations qui s'occupent des handicapés, on estime cependant que le public devrait se montrer encore plus compréhensif à l'égard des aveugles pour qui un chien-guide est essentiel. C'est un changement de mentalité nécessaire avant l'Année internationale des personnes handicapées en 1981.

en bref...

■ Un prêtre canadien se noie aux Philippines

Un prêtre canadien, Gaston Fellan, 51 ans, de Joliette, s'est noyé jeudi alors qu'il se baignait près d'une île située au sud des Philippines, a annoncé la police provinciale samedi à Manille. Selon l'agence de presse officielle PNA, le prêtre était membre d'une congrégation religieuse dont le siège régional est à Davao, ville située à quelque 944 km au sud-est de Manille. PNA a précisé que le prêtre s'est noyé alors qu'il se baignait à la plage de Caliclic, dans le village de Babak, dans l'île de Samal, au large de Davao. Selon les résultats de l'autopsie, pratiquée sur place, il se serait noyé après avoir eu une crise cardiaque.

■ Saisie de \$3.5 millions de coïne à Mirabel

Une saisie de six kilos (13.22 livres) de cocaïne, d'une valeur de \$3.5 millions sur le marché clandestin, a été effectuée vendredi dernier à l'aéroport international de Mirabel. Et un ingénieur américain de 29 ans, M. Gregory Dale Spridik, originaire de la Pennsylvanie, devra comparaître ce matin en Cour de Saint-Jérôme à cet effet.

L'inculpé a été arrêté vers 17h, au moment où il prenait possession de ses bagages. Le caporal Gilles Desforges et l'agent Gilles Hamelin, de l'escouade des narcotiques de la GRC, ont trouvé la marchandise dissimulée à l'intérieur de deux valises à double fond, enveloppées dans des sacs de plastique. La substance aurait un degré de pureté de 98%.

Selon la police, Spridik aurait cueilli sa marchandise au Pérou pour ensuite se diriger vers l'Espagne puis à Lisbonne, au Portugal, d'où il a pris un avion vers Mirabel. De là, il devait vraisemblablement se rendre en Californie pour y écouler la cocaïne.

■ Grève de la faim et du travail dans les prisons

Quelques milliers de détenus, hommes et femmes, participant, depuis hier matin jusqu'à ce soir minuit, à une grève de la faim et du travail, pour commémorer la mort d'un autre détenu, survenue il y a six ans dans un pénitencier de Toronto.

Parallèlement à cette grève, dans la métropole ainsi qu'à Québec, deux groupes organisaient des vigiles de solidarité envers les détenus, notamment à l'extérieur de l'institut Laval (ex-pénitencier Saint-Vincent-de-Paul) et du centre de détention pour femmes Tanguay, dans le nord de Montréal.

Un porte-parole de l'Office des droits des détenus(e)s, une section de la Ligue des droits et libertés, a précisé que la grève marquait l'anniversaire de la mort d'Eddy Nalon, survenue au pénitencier de Millhaven (Ont.) en 1974. Pour s'être porté à la défense de ses camarades, Nalon aurait été séquestré dans un cachot spécial où il avait mis fin à ses jours.

■ Deux accidents font un mort et 9 blessés graves

Deux accidents survenus dans la journée de samedi dernier, respectivement au nord et au sud de la métropole, ont fait un mort et neuf blessés graves.

Près de Saint-Jérôme sur l'autoroute des Laurentides, un homme a perdu la vie et trois femmes ont été blessées sérieusement, quand un véhicule a fait une embardée dans un garde-fou et un lampadaire. La victime est M. Ben Baruk, un Montréalais de 70 ans. Son épouse Juliette, âgée de 64 ans, a subi des blessures sérieuses, tout comme les deux autres occupants du véhicule, Mmes Lilian Abrassom et Marguerite Cohen, 58 et 57 ans respectivement et toutes deux domiciliées en Floride. Une perte de freins serait à l'origine de cette tragédie survenue vers 10 h 30.

A 19 h 45 le même jour, une violente collision entre deux automobiles a fait six blessés graves, sur la route 132 près de Saint-Constant. Une petite Honda, dans laquelle avaient pris place cinq Néo-québécois d'origine vietnamienne, fut percutée par l'arrière, à une intersection, par une grosse voiture conduite par un citoyen de Delson, M. Douglas Gates. Tous les blessés ont été transportés à l'hôpital, mais aucun ne serait dans un état critique.

■ Les gardiens réclament un week-end sur deux

Des représentants du ministère de la Justice du Québec et du Syndicat des agents de la paix de la fonction publique, lequel regroupe notamment tous les gardiens des prisons québécoises, doivent discuter aujourd'hui de la possibilité d'accorder à ces derniers une fin de semaine de congé sur deux.

Selon M. Maurice Corriveau, président du Syndicat, cette rencontre, si elle apporte des résultats positifs, pourrait solutionner le problème d'absentéisme qui perturbe les prisons provinciales sur week-end depuis quelque temps. Il a précisé que ses membres s'étaient donné le 15 septembre comme échéance pour régler ce problème, qui a pris des proportions aiguës aux prisons Parthenais et Bordeaux, d'Orsainville, de Rimouski, de Chicoutimi et de Valleyfield.

Le Conseil du Trésor

Une succession qui s'annonce difficile...

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Le ministre des Finances et président du Conseil du Trésor, M. Jacques Parizeau, a suscité une véritable levée de boucliers au gouvernement et dans la fonction publique ces derniers jours à propos de la nomination d'un nouveau secrétaire du Conseil du Trésor, un poste de la plus haute importance au sein de l'appareil gouvernemental.

Pour succéder à M. Jean-Claude Lebel, M. Parizeau avait en effet choisi l'actuel secrétaire associé, M. Robert Tessier un jeune homme de 35 ans. Plusieurs ministres et de nombreux hauts fonctionnaires, voyant cette nomination d'un très mauvais œil, ont alors entrepris de faire obstacle au projet du ministre des Finances, mettant de l'avant la candidature d'un fonctionnaire plus expérimenté, M. Pierre Martin.

Le poste de secrétaire du Conseil du Trésor est un poste équivalent à celui de sous-ministre. Qui plus est, son titulaire est considéré comme le fonctionnaire numéro deux de l'État, après le secrétaire du Conseil exécutif. Dans ce cas, comme dans tous les autres cas de nominations de sous-ministres, la décision appartient au premier ministre qui tient compte normalement des suggestions du ministre concerné. Cette fois-ci, la question devrait cependant être abordée au Conseil des ministres dès mercredi prochain compte tenu de l'importance du poste et de la lutte que certains ont entrepris contre la désignation de M. Tessier.

La nomination d'un nouveau secrétaire au Conseil du Trésor a été rendue nécessaire par la démission de l'actuel secrétaire, M. Jean-Claude Lebel, qui entreprendra à compter d'aujourd'hui une nouvelle carrière dans l'entreprise privée à titre de vice-président de la Banque Nationale du Canada.

Le choix de M. Tessier pour succéder à M. Lebel apparaissait aller de soi puisque il occupe déjà depuis mars 79 le poste de secrétaire associé et que depuis 1976 il était secrétaire adjoint. Sa candidature s'imposait d'autant plus que le seul autre candidat possible, issu du Conseil du Trésor, M. Louis Ross, qui était secrétaire adjoint, a quitté tout récemment le Conseil du

Trésor pour aller travailler auprès du ministre d'État au développement social, M. Pierre Marois.

La nomination de M. Tessier aurait dû être confirmée il y a quelques semaines déjà, n'eût été du mécontentement suscité au sein de la fonction publique par l'intention du ministre des Finances de proposer à ce poste ce jeune haut fonctionnaire. Car ce sont les hauts fonctionnaires qui, les premiers, réagissent à cette intention et alertent ministres et chefs de cabinet.

L'opposition à la candidature de M. Tessier s'explique d'abord par une question de «personnalité» et d'expérience professionnelle. Reconnu comme un jeune fonctionnaire très brillant, il n'a malheureusement que 35 ans. Issu du mouvement étudiant des années 60, il n'a pas fait carrière dans la fonction publique où il n'est entré qu'en 1976 pour aller directement au Conseil du Trésor. Il venait alors de l'Université du Québec où il avait œuvré à titre de secrétaire général puis de vice-président. Il était entré à l'Université du Québec dès sa création en 1969, ceci après avoir complété une maîtrise en sociologie.

Le fait pour le candidat de M. Parizeau de n'avoir pas fait l'expérience de la direction administrative de services gouvernementaux ou de ministères est de nature à empêcher de comprendre et évaluer les besoins des ministères à leur juste mesure et non pas avec la seule vision technocratique qui caractérise trop souvent le Conseil du Trésor, fait-on valoir.

La «tentation technocratique» est en effet très forte au Conseil du Trésor dont la fonction est de contrôler toutes les dépenses de l'État. Presque tous les fonctionnaires connaissent les affres des «CT», qu'ils doivent remplir pour obtenir l'autorisation du Conseil du Trésor pour la plus petite somme pour la plus grande dépense, pour le plus petit comme pour le plus grand projet. Ce sont certes les cinq ministres qui forment le Conseil du Trésor qui approuvent les «CT», mais ceux-ci sont toutefois filtrés, épluchés, examinés et soupesés par une petite équipe de fonctionnaires au Conseil même à la lumière de règles, normes et critères très stricts. Ces fonctionnaires, de par leur fonction, détiennent un poids

très grand dans l'appareil gouvernemental comme on peut l'imaginer.

La grande faute de M. Tessier aura été de céder trop souvent, semble-t-il, à cette «tentation technocratique» et de prendre de haut des sous-ministres ayant à la fois de longs états de service au sein du gouvernement et l'appui de leurs ministres. Apprenant l'intention du ministre des Finances, ces hauts fonctionnaires ont alors entrepris un lobbying politique auprès des chefs de cabinet de ministres, de ministres pour que la candidature de M. Tessier soit écartée au profit d'un homme plus mûr, plus expérimenté et surtout issu de la fonction publique.

Le candidat idéal à cet égard apparaît être un ancien sous-ministre de l'Éducation, M. Pierre Martin, dont la candidature sera opposée à celle de M. Tessier. Âgé de 42 ans, M. Martin avait d'abord été, au début des années 60, secrétaire particulier de M. Paul-Gérin Lajoie, puis conseiller technique à la planification au ministère de l'Éducation. Après un séjour de quatre ans à l'Université du Québec à titre de vice-président à la pla-

nification, il fut nommé en 1973 sous-ministre adjoint puis sous-ministre en titre au ministère de l'Éducation. Depuis 1978 il est secrétaire général associé au Conseil exécutif où il a eu pour mission de procéder à la réforme administrative de plusieurs ministères.

La candidature de M. Martin est appuyée par des membres de l'entourage du premier ministre Lévesque et des ministres proches de celui-ci qui voient là une occasion de marquer des points contre M. Parizeau et ainsi limiter la puissance déjà très grande qu'il détient de par la double fonction de ministre des Finances et président du Conseil du Trésor qu'il occupe. Se continue ainsi une lutte sourde que se livrent régulièrement depuis déjà longtemps les membres du clan Lévesque et du clan Parizeau lorsqu'il s'agit d'établir ses sœurs d'influence et de pouvoir.

Cette opposition à la candidature de M. Tessier au Conseil du Trésor doit s'interpréter aussi dans le contexte du rôle que doit jouer cet organisme de contrôle au sein de l'appareil gouvernemental,

précise-t-on. Familier de la fonction publique québécoise qu'il a contribué à créer dans les années 60, l'actuel ministre des Finances, avec quelques autres ministres, favorise un élargissement des pouvoirs du Conseil du Trésor qui lui permet d'avoir à l'œil le fonctionnement de l'État tout entier au plan administratif. À cet égard, M. Tessier représente le caractère technocratique qui menace le fonctionnement de plusieurs ministères alors que la candidature d'un homme comme Pierre Martin pourrait rendre cet organisme «plus compréhensif et plus humain».

M. Jean-Claude Lebel a quitté ses fonctions vendredi et, à cause de cette lutte qu'on se livre autour de sa succession, le Conseil du Trésor se retrouve sans secrétaire au moins jusqu'à mercredi alors que le Conseil des ministres sera saisi de ce débat par le premier ministre qui, lui-même, en aura été saisi ce matin, à son retour de vacances.

Faute de trancher, il lui faudra alors au moins nommer un secrétaire intérimaire pour ne pas paralyser le fonctionnement de cet organisme.

La Fédération des métis survit à une grave menace d'éclatement

par Françoise Côté

BRANDON, Man. (PC) — Principal «choix politique» des 120.000 Métis manitobains, la Fédération des Métis du Manitoba a survécu aux dangers d'éclatement qui planaient sur elle au 12ème Congrès annuel tenu sur le campus de l'Université de Brandon, en fin de semaine.

Non seulement son président, M. John Morrisseau, âgé de 40 ans, a-t-il été réélu au premier tour de scrutin pour un second mandat, mais une résolution a été adoptée par le congrès pour augmenter son salaire présentement de \$28.000.

De plus, le président du Natives Council of Canada, M. Harry Daniels a dit qu'il est d'accord pour recommander la réintégration de la Fédération des Métis du Manitoba comme représentant légitime du peuple métis manitobain, au plan canadien.

C'est là, un revirement d'attitude de la part du Natives Council of Canada qui avait accueilli l'an dernier une organisation rivale, la Métis Confederacy of Manitoba, fondée par M. Walter Menard, qui accuse la Fédération d'être devenue un organisme trop «élitiste».

Cette division chez les Métis du Manitoba risquait de faire éclater la Fédération, un organisme fondé il y a douze ans et structuré en 131 sections locales réparties dans six régions à travers la province.

Après son élection, où il a battu au scrutin secret quatre autres candidats, M. Morrisseau a reconnu qu'il devra refaire l'unité du peuple métis.

Il a cependant dit que selon lui l'organisation dissidente ne regroupe qu'un petit groupe de Métis manitobains, «qui ne travaillent pas pour le bénéfice du peuple métis, mais pour le bénéfice des bu-

reaucrates gouvernementaux qui cherchent à les diviser pour mieux nous dominer».

Dès l'ouverture du 12ème congrès, vendredi dernier, le ministre provincial des Affaires du Nord, M. Doug Gourlay avait reconnu que c'est justement l'apparition de l'association dissidente qui l'a amené à créer un comité consultatif pour étudier les besoins des Métis indiens sans statut et aussi examiner le degré de représentativité de leurs associations.

Par ailleurs, la Fédération des Métis a reçu, au cours de la journée de samedi, l'appui entier, sans condition, de deux députés néo-démocrates du comté de Churchill, au Manitoba, le député fédéral Rod Murphy et le député provincial Jay Cowan. Le congrès a reçu également l'appui du président de la Fédération du Travail du Manitoba, M. Dick Martin qui s'est engagé à lut-

ter pour trouver une solution aux graves problèmes de chômage chez les Métis. Le taux de chômage dans le nord du Manitoba, chez les Métis atteint 80%.

Les affinités qui semblent importantes entre la Fédération des Métis et le Parti néo-démocrate, donnent une certaine crédibilité aux propos du président réélu, M. Morrisseau, voulant que les disputes actuelles qui agitent le peuple métis viennent de ce que le gouvernement conservateur actuel cherche à infiltrer leur organisation.

Afin d'assurer que dans l'avenir le caractère démocratique de la Fédération soit bien sauvegardé, M. Morrisseau a proposé la création d'un poste d'ombudsman. Il voit cette fonction occupée par une personnalité métisse de grande intégrité ou encore une personne neutre, choisie en dehors du peuple métis.

Fiducie du Québec dépôts garantis

12 1/4

5 ans

- intérêts versés annuellement;
- dépôt initial minimum: \$1.000.

Pour information:

Montréal:

Complexe Desjardins (514) 281-8840

De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-6840, poste 8840.

Laval:

Place Val des Arbres (514) 668-5223

De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-3803.

La Fiducie du Québec...

pour un choix de modes d'épargne

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec

Taux sujet à changement

desjardins

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

1	5	12	20	26	32
	NOMBRE DE GAGNANTS	LOTS		N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6+	
6 SUR 6	4	\$88,419.70			
5 SUR 6	176	\$945.90			
4 SUR 6	6342	\$72.90			
5 SUR 6+	4	\$27,748.50			
				34	
				VENTES TOTALES:	\$1,926,982.00

LES BILLETS GAGNANTS DE 250\$ ET 50\$ DE LA MINI SONT ENCAISSABLES À TOUTE SUCCURSALE DE LA BANQUE NATIONALE.



TIRAGE: 119
Vendredi 8 août 1980

NUMÉRO COMPLET	NUMÉRO	POSSIBILITÉ DE
737707	3	GAGNANTS DE 50 000\$
5 CHIFFRES	37707	27 GAGNANTS DE 5 000\$
4 CHIFFRES	7707	279 GAGNANTS DE 250\$
3 CHIFFRES	707	2781 GAGNANTS DE 50\$
2 CHIFFRES	07	27810 GAGNANTS DE 5\$

6/36

GROS LOT

APPROXIMATIF VENDREDI

\$100,000.00

Malaise de l'Église en Amérique centrale

SAN JOSE DU COSTA RICA (AFP) — L'Église catholique est dans une position difficile en Amérique centrale: elle doit tenir compte à la fois des orientations pastorales du pape Jean-Paul II, de la crise sociale que traverse la région et du fait que le clergé est souvent, lui aussi, victime de la violence.

Au Guatemala, a-t-on appris de sources religieuses, les 25 missionnaires espagnols de l'ordre du Sacré-Coeur ont dû, la semaine dernière, quitter le département du Quiché (dans le nord du pays), où ils exerçaient leur activité. Plusieurs missionnaires ont en effet été tués dans cette région, théâtre de durs affrontements entre l'armée, des paysans et guérilleros.

En mai dernier, la conférence épiscopale guatémaltèque avait affirmé que «rarement, le pays avait connu des jours aussi pénibles», ajoutant qu'assassinats, enlèvements et tortures étaient devenus le lot quotidien.

Au Salvador, l'Église continue d'être victime des persécutions de l'extrême droite après l'assassinat, en mars dernier, de Mgr Oscar Arnulfo Romero, l'ancien archevêque de San Salvador, qui s'était fait l'accusateur de la violence et de l'injustice sociale.

Au Nicaragua, l'Église, hostile au régime somoziste qui n'hésita pas à la persécuter, est actuellement dans une situation particulière. Deux prêtres sont en effet membres du gouvernement sandiniste: le ministre des Affaires étrangères, Miguel

Escoto, et le ministre de la Culture, Ernesto Cardenal.

La hiérarchie catholique, davantage conservatrice, a toutefois décidé de prendre une certaine distance par rapport au gouvernement révolutionnaire, tout en tentant d'exercer des pressions en faveur d'une politique respectant ce qu'elle estime être les principes chrétiens.

L'archevêque de Managua, Mgr Obando y Bravo, a déclaré, en février dernier, qu'il fallait distinguer entre «le socialisme pur, qui se propose de soumettre les masses et de priver l'homme de ses droits, et le socialisme qui consiste à accorder au peuple une plus grande participation aux biens de cette terre».

Egalement au Salvador, l'ordre des Jésuites a récemment été accusé, par une personne que la police a présentée comme un guérillero, d'aider financièrement les guérilleros et même de leur fournir des armes. L'ordre a rejeté ces accusations, affirmant qu'elles font partie de la campagne déclenchée contre l'Église.

En janvier dernier, l'Église du Honduras a pris note du fait que la région traverse une période de changements qu'elle a qualifiée de «très profonds et irréversibles».

Un mois plus tôt, l'Église costaricienne — renouée depuis la nomination du nouvel archevêque de San Jose, Mgr Roman Arieta — réclamait «la participation réelle des secteurs populaires aux bénéfices du développement».

Du sang à la une tous les jours au Guatemala

SAN JOSE (AFP) — Chaque matin, la photo d'un cadavre criblé de balles, la bouche ouverte, le visage recouvert de sang, apparaît à la première page des quotidiens de Ciudad de Guatemala.

Il s'agit surtout de corps d'étudiants, de professeurs d'université, de prêtres et, maintenant aussi, de journalistes, assassinés par des «inconnus», c'est-à-dire «l'Armée secrète anticommuniste» (ESA) ou, mais moins souvent, par des guérilleros d'extrême gauche.

Le Guatemala n'échappe pas en effet à l'extrémisme ou même le fanatisme politique, qui balaie depuis des mois la région centro-américaine. Ce pays a déjà connu près de 4.000 morts depuis janvier, autant que dans la république voisine du Salvador.

Mais il s'agit là d'une guerre plus sourde, plus sournoise, où il n'est laissé à la future victime aucune chance sauf, dans de rares cas, la fuite dans

l'exil.

Quatorze journalistes ont été abattus depuis janvier à Ciudad de Guatemala. Des dizaines d'autres ont fui le pays. «Chaque fois qu'on écrit quelque chose qui ne plaît pas, l'extrême droite met une croix devant le nom du correspondant. Après «X» croix, on a droit à la balle», avait expliqué à l'AFP, un journaliste local.

Les professeurs ne sont pas épargnés: une vingtaine de tués déjà, 60 autres, menacés sous une forme ou une autre, avaient préféré donner leur démission.

Idem pour les étudiants: sept d'entre eux avaient été abattus un beau matin de juillet, par des inconnus à bord d'une voiture qui tiraient impunément sur les jeunes gens se rendant à leurs cours.

L'indignation de ces étudiants leur a aussi fait commettre des atrocités: ils avaient brûlé vif, tout en le lapidant, un «espion» de la police qui se trouvait dans le campus.

L'ESA continue de publier des listes d'étudiants, de syndicalistes et autres dirigeants politiques «condamnés à mort». Avec un avertissement: «20 gauchistes seront exécutés pour chacun des nôtres qui tomberont», déclarait récemment un communiqué de cette organisation.

Dans la province du Quiché, au nord du pays, ce sont presque chaque jour des affrontements entre guérilleros de gauche et forces de l'ordre, qui laissent eux aussi, leur taux de morts, signalés dans des communiqués officiels. Cette vague de meurtres quotidiens n'a pas laissé la popu-

lation de la capitale insensible.

Certes, la vie quotidienne à Ciudad de Guatemala, dans le centre, continue comme si de rien était. Les tanks ne sillonnent pas les rues, comme au Salvador. Il n'y a pas d'état de siège. Les grandes artères sont animées et le commerce est actif. Mais la peur, tant des meurtres que de l'avenir incertain, s'est installée. La vie nocturne se fait entre quatre murs, plus dans les rues.

Le gouvernement a imposé, voici quatre mois, un contrôle des changes face à la fuite dramatique des capitaux: la balance des paiements avait accusé en 1979, année jugée pourtant bonne, un déficit de 206 millions de dollars. Ce déficit est aujourd'hui de 982 millions pour les six premiers mois.

LOME (AFP) — Des négociations directes pour l'instauration d'un cessez-le-feu pourraient s'ouvrir le 20 août prochain à Lagos entre les différentes parties en conflit au Tchad, a annoncé hier à Lomé M. Akakpo Ahianyo, ministre togolais des Affaires étrangères et de la coopération, de retour d'une mission à Ndjaména.

M. Akakpo Ahianyo s'était rendu vendredi à Ndjaména en compagnie de son homologue guinéen, M. Aboulkélil Touré, dans le cadre des résolutions du dernier sommet de l'OUA sur le Tchad.

Iran: le choix du premier ministre pourrait être entériné aujourd'hui

TEHERAN (AFP) — Le choix de M. Mohammad Ali Radjail comme premier ministre dépendait hier soir de l'approbation par le «Conseil de surveillance» (conseil constitutionnel) de la constitutionnalité de la lettre du président Banisadr proposant sa nomination au Parlement.

Les douze religieux et juristes membres du conseil se sont séparés après une réunion de deux heures, sans qu'aucune décision ne soit annoncée.

Les députés ont débattu toute la matinée de la «légalité» de la lettre qui fait référence «au choix de la commission pour la nomination d'un premier ministre» et «aux vœux du Parlement».

Avant de convenir de la conformité de cette lettre avec le règlement intérieur du Parlement, de nombreux députés ont reproché au président de ne pas se conformer strictement à la constitution selon laquelle, c'est au président de proposer la nomination d'un chef de gouvernement avant que le Parlement ne se prononce en séance plénière.

Le vote de confiance de l'assemblée sur le nom de M. Radjail, ancien ministre de l'Éducation, prévu pour aujourd'hui, reste donc soumis à l'approbation du caractère constitutionnel de la lettre du président Banisadr par le Conseil de surveillance.

Entre-temps, l'ayatollah Khomeiny a scellé samedi soir la crise entre l'Iran et l'Union soviétique, en qualifiant pour la première fois ce pays de «grande puissance satanique».

«Cette grande puissance satanique», l'URSS, n'a pas pu obliger l'Afghanistan à se soumettre, malgré toute sa puissance», a déclaré l'imam devant les trente-cinq délégués des mouvements de libération participant au «Congrès pour Jérusalem» et une foule de jeunes militants iraniens. Son discours a été intégralement diffusé par Radio-Téhéran et par la télévision.

L'URSS partage donc désormais l'adjectif «satanique» avec les États-Unis, qualifiés dans la terminologie officielle de «grand satan». Seul les rejoint dans cette terminologie le président irakien Saddam Hussein, que les dirigeants iraniens appellent «le petit diable».

C'est précisément pour son

aide militaire à l'Irak que l'URSS est l'objet de cette vague d'attaques sans précédent. Déjà vendredi soir, l'ambassadeur iranien à Moscou, M. Mohamed Mokri, avait menacé l'URSS d'une réduction de la représentation diplomatique de l'Iran «à un simple chargé d'affaires», si cette aide ne cessait pas.

Par ailleurs, Mgr Hilarion Capucci, délégué apostolique des melchites d'Europe, venu à Téhéran porteur d'un mes-

sage du pape en faveur des écoles et du clergé catholiques, a obtenu des assurances de la justice iranienne selon lesquelles «les accusations d'ordre politique et d'ordre moral» formulées à leur rencontre «étaient dénuées de tout fondement».

Une étude arrivant à ces conclusions faite par le bureau du procureur général des tribunaux révolutionnaires, l'ayatollah Ali Ghodoussi, doit être portée à la connaissance

de l'imam Khomeiny et du président Banisadr, a indiqué le prélat.

Mgr Capucci a été reçu dans la soirée par le président Banisadr, qui a réaffirmé «le droit des minorités chrétiennes à avoir leurs propres écoles et à éduquer leurs enfants comme ils le désirent».

Les accusations d'espionnage contre des centres religieux se sont poursuivies hier, avec l'annonce de l'arrestation de la secrétaire de l'évê-

que anglican d'Ispahan, Mlle Jean Wadell, de nationalité britannique.

Accusée par les gardiens de la révolution d'être en relation avec des réseaux d'espionnage britanniques et israéliens, Mlle Wadell, 58 ans, a été arrêtée le 6 août à Ispahan (350 km au sud de Téhéran), où elle s'était rendue pour tenter d'obtenir du tribunal révolutionnaire la levée d'une mesure d'assignation à résidence en Iran.

Scrutin hypothétique en Ouganda

NAIROBI (AFP) — À sept semaines des premières élections ougandaises en dix-huit ans, on se demande avec un scepticisme croissant à Kampala si le scrutin pourra vraiment avoir lieu le 30 septembre.

Même si la commission militaire au pouvoir ne repoussait pas cette date, les observateurs et plusieurs partis politiques voient mal comment ces élections pourraient être «libres et loyales», comme ne cessent de le promettre les nouveaux maîtres du pays.

Dans le Karamoja par exemple, où des centaines d'Ougandais meurent de faim chaque semaine, où les Nations unies ont suspendu leur aide d'urgence par peur des bandes de pillards, où les exactions de l'armée et de la milice sont continuelles, dans quelles conditions le gouvernement, à qui la situation échappe totalement, peut-il garantir un semblant de validité au scrutin?

Le nord-est ougandais n'est d'ailleurs que l'illustration la plus critique du désordre qui règne dans tout le pays. Au cours des dernières semaines, les rassemblements politiques ont été marqués par des scènes d'intimidation et de violence, qui ont fait plusieurs victimes.

À Kampala même, les nuits sont toujours ponctuées de rafales d'armes automatiques. Il est dangereux de circuler après le coucher du soleil. Le représentant permanent des Nations unies, Mme Melissa Wells, en a fait l'expérience au début du mois: sous la menace d'un revolver, elle a dû abandonner sa voiture à trois

malfaiteurs.

Le processus électoral nécessite, de toute façon, toute une structure technique dont l'Ouganda, en complète débâcle économique et administrative, n'a guère les moyens, souligne-t-on dans les milieux informés.

Il faut par exemple de 20.000 à 30.000 urnes (elles n'ont pas encore été commandées). Il faut aussi imprimer des registres, ce qui prendra des semaines... après que les listes électorales auront été établies, ce qui est loin d'être fait.

Il faudra encore choisir et former des fonctionnaires, leur fournir des véhicules, installer des bureaux de vote. Il faudra enfin modifier la loi pour faire entériner l'abaissement, annoncé il y a quelques jours, de 21 à 18 ans de l'âge minimum requis.

En attendant l'annonce officielle, que beaucoup considèrent donc comme probable, d'un report des élections, on continue à jouer le jeu dans les États-majors des quatre partis autorisés: le Congrès du peuple ougandais (UPC), le Parti démocrate (DP), et le Mouvement patriotique ougandais (UPM), les trois principaux, et le marginal Parti

conservateur (CP). Des commandes de matériel de propagande ont été passées à des imprimeurs Kenyans, et des réunions publiques ont toujours lieu, bien que leur rythme se soit ralenti par rapport au mois de juillet.

Pendant ce temps, quelle que soit la date du scrutin, la situation pré-électorale qui mobilise l'attention du gouvernement paraît peu propice à une amélioration du sort des

Karamojong. Et ceci, bien que la famine qui les décime depuis le mois de février ait ému l'opinion internationale.

Les Nations unies ont suspendu leurs convois de vivres fin juillet, après que cinq de leurs chauffeurs aient été blessés dans une embuscade tendue par des centaines de pillards. Les récoltes attendues ces prochaines semaines seront trop faibles pour offrir mieux qu'un bref sursis.

IQS

Seul moyen de noter intégralement la parole la plus rapide

LA STÉNOTYPIE

S'adapte à toutes les formes du secrétariat; elle assure aussi la prise des conférences, colloques, réunions et congrès; elle garantit le compte rendu intégral des procès, la prise des débats... On la trouve dans les entreprises, organismes nationaux et internationaux.

Inscription ouverte pour septembre 1980

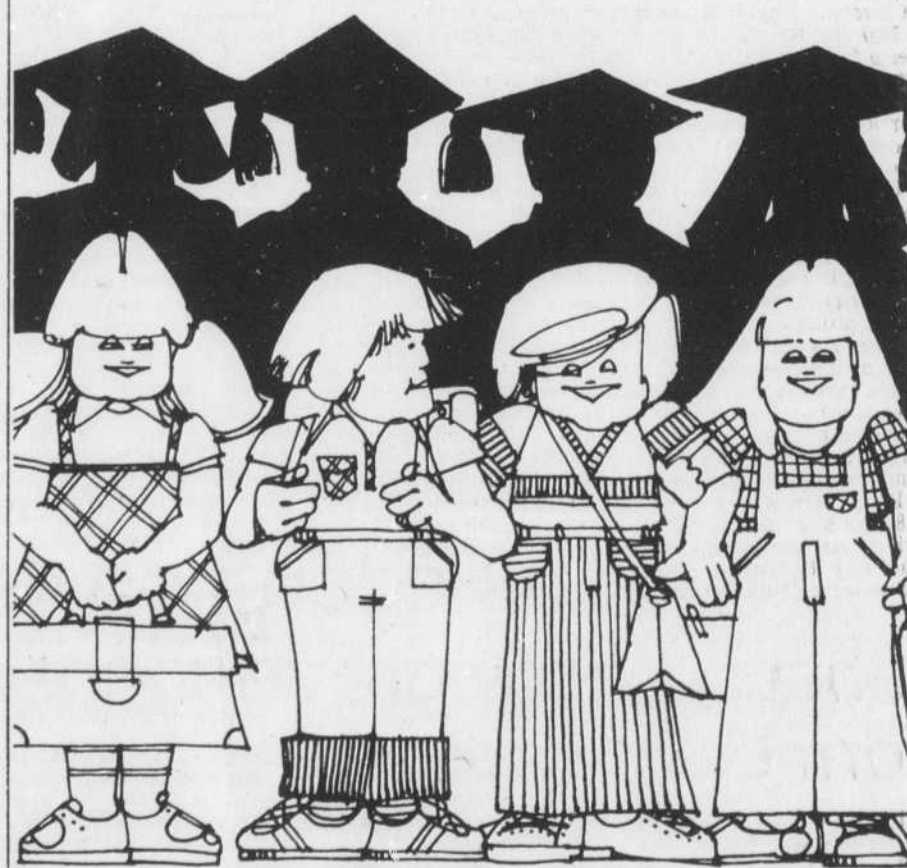
Institut France Quitarde de Sténotypie I.Q.S.

Permis n° 749666 (du ministère de l'éducation)

1290, rue Saint-Denis, suite 89, Montréal (Métro Berri, sortie Saint-Denis)

288-2241

La rentrée scolaire approche



Chez nous tout le monde grandit

Dans plus de 500 écoles publiques de l'île de Montréal, françaises ou anglaises, catholiques ou protestantes, nous offrons des programmes et des services qui répondent aux besoins de tous.

Nous mettons à la disposition de votre enfant une grande diversité de services avec un personnel, enseignant et non-enseignant, hautement qualifié. Voici quelques-uns des programmes et des services que nous offrons:

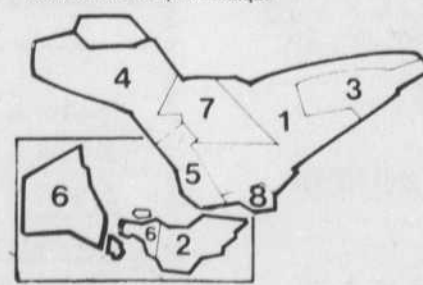
- Une bonne formation en langue maternelle
- D'excellents programmes pour l'enseignement de la langue seconde
- La gamme complète des programmes de mathématiques et de sciences dispensés par des enseignants spécialisés qui disposent, au niveau secondaire, de laboratoires bien outillés
- Des programmes d'arts plastiques et de musique aux niveaux primaire et secondaire
- Une grande variété de programmes d'enseignement professionnel ainsi que des ateliers bien équipés
- Des programmes d'éducation physique et d'excellents équipements surtout au niveau secondaire
- Une politique qui vise à inciter les élèves à développer de bonnes habitudes en alimentation tout en offrant dans les écoles des aliments sains à prix modique

- Des activités parascolaires
- Des initiatives spéciales à l'intention des élèves de milieux défavorisés
- Des classes d'accueil réservées aux élèves en voie d'intégration à l'école française
- Des services à l'enfance handicapée ainsi que des conseillers en orientation, des psychologues, des travailleurs sociaux et des services de santé.

Si vous avez l'intention d'inscrire votre enfant à une des écoles des huit commissions scolaires de l'île de Montréal, surveillez les annonces des commissions scolaires:

1. La Commission des écoles catholiques de Montréal (525-6311)
2. Le Bureau des écoles protestantes du Grand Montréal (482-6000)
3. La Commission scolaire Jérôme-Le Royer (642-9520)
4. La Commission scolaire Baldwin-Carter (697-6320)
5. La Commission scolaire Saint-Louis (365-4600)
6. La Commission scolaire de Lakeshore (697-2480)
7. La Commission scolaire Sainte-Croix (748-6991)
8. La Commission des écoles catholiques de Verdun (769-2771)

en collaboration avec le Conseil scolaire de l'île de Montréal



LE DEVOIR

OFFREZ-VOUS
LE DEVOIR
CHAQUE MATIN

RENSEIGNEMENTS
SERVICE DU TIRAGE

844-3361

BERGER

LE PASTIS À SON MEILLEUR

Les pays arabes menacent de rompre avec Washington au sujet de Jérusalem

AMMAN (AFP) — Si les Etats-Unis s'abstenaient, lors d'un vote du Conseil de sécurité sur une résolution condamnant Israël à propos de la loi faisant de Jérusalem sa capitale, plusieurs pays arabes, dont l'Arabie saoudite, pourraient rompre leurs relations diplomatiques et économiques avec Washington, apprenait-on de différentes sources diplomatiques hier à Amman.

Une abstention américaine serait en effet interprétée par la communauté arabe et islamique comme une «approbation américaine tacite de l'annexion israélienne», ajoutait-on de mêmes sources.

Le Conseil de sécurité doit examiner aujourd'hui à huis clos un projet de résolution de l'organisation de la conférence islamique, comportant notamment une demande de sanctions économiques et diplomatiques contre Israël.

La décision de plusieurs pays arabes de rompre leurs relations diplomatiques et économiques avec tout pays qui reconnaîtrait l'adoption par Israël de Jérusalem comme capitale avait été prise d'abord par l'Arabie saoudite et l'Irak.

Israël a fait savoir samedi à l'administration américaine qu'il ne se contenterait pas d'une abstention éventuelle des Etats-Unis à l'occasion de la réunion du Conseil de sécurité consacrée à cette question, mais espérait qu'ils utiliseraient leur droit de veto.

De son côté, le roi Hussein de Jordanie a fait part hier soir, par téléphone au roi Khalid d'Arabie saoudite ainsi qu'au président irakien Saddam Hussein de l'appui total de son pays à la décision commune saoudo-irakienne pour faire face à la décision de la Knesset israélienne concernant Jérusalem.

L'Irak et l'Arabie saoudite avaient, rappelé-on, à l'issue d'un voyage du président de la République irakienne en Arabie saoudite, décidé, le 5 août dernier, la rupture de leurs «relations diplomatiques et économiques» avec tout pays qui «reconnaitrait» Jérusalem «réunifiée» comme capitale de l'Etat d'Israël.

Entre-temps, aucune reprise prochaine des négociations sur l'autonomie en Cisjordanie et à Gaza n'apparaît possible, disait-on hier matin à Jérusalem, dans des milieux proches du gouvernement.

Le cabinet devait étudier hier l'échange de lettres entre le président Sadate et le premier ministre, dont M. Begin rendra compte aux membres de son gouvernement. Dans les milieux proches de la présidence du Conseil, on se refuse, à ce propos de parler d'impasse dans les négociations. Mais on souligne que, aussi longtemps que l'Egypte continuera de s'écarter des accords de Camp David, non seulement les négociations diplomatiques et économiques ne passeront pas, mais même un sommet tripartite Carter-Sadate-Begin ne saurait faire avancer les choses.

On rappelle à Jérusalem que les accords de Camp David avaient laissé de côté la

question de Jérusalem et celle des implantations, qui devaient être abordées à la fin de la période transitoire de cinq ans. Or Le Caire et Washington ont donné la priorité à ces deux problèmes. On se refuse toutefois à Jérusalem à parler d'une impasse dont, souligne-t-on, personne ne veut.

Enfin, quatre personnes ont été blessées samedi matin par l'explosion d'une bombe dans le parc du Canada, près de

question de Jérusalem et celle des implantations, qui devaient être abordées à la fin de la période transitoire de cinq ans. Or Le Caire et Washington ont donné la priorité à ces deux problèmes. On se refuse toutefois à Jérusalem à parler d'une impasse dont, souligne-t-on, personne ne veut.

Enfin, quatre personnes ont été blessées samedi matin par l'explosion d'une bombe dans le parc du Canada, près de

Latroun, annonce un communiqué. Les forces de sécurité quadrillent la région, où se trouvaient de nombreux vacanciers. C'est le premier attentat à la bombe commis dans ce secteur.

La région de Latroun, à 30 kilomètres de Jérusalem, constituait avant la guerre de 1967 une poche cisjordanienne en territoire israélien et a toujours été considérée parmi les «rectifications de frontières

mineures» envisagées dans le cadre de la paix.

Sous le mandat britannique, se dressait à Latroun un fortin de police dont la structure est toujours en place et où furent emprisonnés bien des chefs de la résistance juive de tous les partis. Il fut le théâtre de nombreux combats pendant la guerre d'indépendance de 1948. Un couvent de la trappe dont les vins sont réputés a également contribué à sa célébrité.



Un policier surveille une voiture qui brûle, à Belfast, où des émeutes ont éclaté samedi dans les quartiers catholiques, à l'occasion du 9ème anniversaire de l'internement sans procès des terroristes. Trois personnes, dont un soldat britannique, ont perdu la vie au cours de ces manifestations, qui ne sont poursuivies hier. (Photolaser AP)

Deux jours de violences catholiques à Belfast

BELFAST (AFP) — Plusieurs milliers de catholiques ont manifesté hier dans leurs quartiers de l'ouest de Belfast, à l'occasion du 9ème anniversaire de la promulgation du décret britannique sur l'internement sans procès des terroristes.

Cette manifestation succédait à deux nuits de violence en Irlande du Nord. Selon la police, elle a réuni 2.500 personnes et selon les observateurs 5.000. Au cours de son

déroulement, des groupes d'adolescents ont lancé des pierres contre les forces de l'ordre. Celles-ci ont fait usage de leurs armes chargées de balles en plastique. La manifestation a été dispersée et il n'y a pas eu de blessés.

Peu avant la fin de ce défilé, des hommes armés et masqués, appartenant à l'IRA provisoire ont pris la parole pour appeler les soldats britanniques stationnés en Irlande du Nord à désertir, puis se sont

fondus dans la foule et ont disparu. La police qui surveillait la manifestation, notamment avec un hélicoptère, ne s'est pas lancée à leur poursuite.

Les manifestants ont également lancé des slogans demandant l'adoption d'un statut spécial pour les membres de l'IRA provisoire détenus en Irlande du Nord, qui poursuivent une grève de l'hygiène depuis plusieurs années.

Pour la deuxième nuit consécutive des manifestations et des incidents faisant plusieurs blessés ont eu lieu à Belfast et dans plusieurs autres villes de la province, notamment à Londonderry. Des groupes de jeunes catholiques ont allumé des feux dans les rues, incendié des voitures et lancé des pierres aux patrouilles militaires.

Bologne laisse l'Italie meurtrie

ROME (AFP) — L'Italie politique est sortie profondément meurtrie de la tragédie de Bologne, mais les dures critiques exprimées au lendemain de l'attentat par le Parti communiste ne semblent pas être parvenues à ébranler la solidarité gouvernementale.

L'ensemble de la classe politique a réagi avec vigueur aux déclarations du secrétaire général du PCI, M. Enrico Berlinguer, critiquant l'absence de «timonier» à la barre du pays. Les trois partis de la majorité gouvernementale (démocrate-chrétien, républicain et socialiste) ont dénoncé «l'opportunisme politique» du PCI, appelant, comme le sénateur républicain Giovanni Spadolini, à «ne pas se diviser à l'heure de la lutte contre le terrorisme».

La collaboration entre démocrates-chrétiens (DC) et socialistes, associée en mars dernier au gouvernement après une éclipse de six ans, n'en a pas moins subi des contre-coups. Le PSI, dans une note diffusée vendredi après une réunion de son secrétaire général, M. Bettino Craxi et des ministres socialistes (9), a vivement attaqué la gauche de la DC, l'accusant d'œuvrer à la destitution du président (DC) du Conseil, M. Francesco Cossiga. De tous temps, le courant de l'ex-secrétaire général Benigno Zaccagnini, qui représente la gauche de la DC, a été hostile au PSI et favorable à un dialogue «historique» avec le PCI.

Mais la note socialiste fait plus que s'en prendre à un vieil adversaire politique. Pour la première fois depuis mars, elle exprime la volonté du PSI de se ménager une certaine indépendance d'action. Si le PSI a assuré avec force M. Cossiga de tout son appui, il n'en a pas moins affirmé la nécessité d'une intervention accrue sur tous les «points chauds» de la crise économique.

Une rentrée difficile se prépare en effet, avec de sérieuses menaces sur Fiat et dans plusieurs secteurs cruciaux de l'industrie. Les trois ministres «économiques» (Trésor, Finances, Budget), représentant les trois tendances politiques du gouvernement, ont cependant fait preuve d'optimisme mesuré quant aux perspectives pour la fin de l'année, lors de l'important débat de politique industrielle, qui s'est conclu samedi au Sénat.

Alors que les Etats-majors politiques s'accordent deux courtes semaines de vacances, le secrétaire général de la DC, M. Flaminio Piccoli, a tenté d'atténuer l'ire socialiste, estimant «largement positive» la participation du PSI au gouvernement. Représentant le flambeau des mains de M. Craxi, M. Piccoli a même affirmé la nécessité d'une «riposte énergique» devant la crise, «avant tout dans le domaine de l'ordre public».

Par ailleurs, le dernier bilan de l'attentat de Bologne s'élève à 80 morts, après le décès, hier matin, d'une Italienne de 40 ans, grièvement blessée. Six personnes sont encore hospitalisées dans un état grave. Un corps n'a pas encore été identifié et une Italienne de 26 ans est toujours portée disparue.

Liban: échec pour former un cabinet

BEYROUTH, (REUTER) — Le président Elias Sarkis aura sans doute recours à la formation d'un cabinet de transition devant l'échec des efforts de M. Takiéddine Solh, premier ministre désigné, pour constituer un gouvernement d'union nationale, indiquait-on hier dans les milieux politiques libanais.

Le chef de l'Etat avait demandé le mois dernier à M. Solh de tenter de réunir chefs de milices et dirigeants politiques au sein d'une coalition capable d'éliminer les violences qui ensanglantent le pays depuis des années. Toutefois, après trois semaines de négociations infructueuses, M. Solh a annoncé samedi qu'il renonçait à l'entreprise, la situation n'étant pas mûre à ses yeux.

Le président Sarkis pourrait en conséquence nommer une équipe transitoire, chargée de préparer le terrain à une nouvelle tentative d'union nationale. On indique cependant qu'il n'entamera pas de consultations à cet effet avant le milieu de la semaine prochaine, une fois terminé le mois de jeûne du Ramadan.

M. Selim Al-Hoss, premier ministre sortant, est demeuré à son poste pour expédier les affaires courantes. Au cours des entretiens qu'il a eus avec les divers responsables politiques, M. Solh a fait état d'une réelle volonté d'entente de la part des phalanges chrétiennes de droite et des musulmans de gauche, mais en soulignant que ce n'étaient pas les seules forces en présence.

«A mon sens, la solution de la crise libanaise dépend d'un triple accord sur les plans interne, libano-syrien et libano-palestinien, avec pour base d'entente la souveraineté, l'unité et le caractère arabe du Liban», écrit M. Solh dans une lettre adressée samedi au président Sarkis.

L'échec des efforts de M. Solh porte un coup supplémentaire au chef de l'Etat, qui appelait de ses vœux un «gouvernement d'activistes» depuis mars dernier, date de la publication d'une déclaration de principes en quatorze points pour le redressement du pays.

Le Parti du salut national (islamiste) s'est déclaré favorable aux élections anticipées sous certaines conditions, tandis que le Parti de l'action nationaliste (extrême droite) soutient inconditionnellement la proposition de M. Demirel et du Parti de la justice (conservateur) que préside ce dernier.

M. Demirel a dit samedi que les raisons de l'opposition de M. Bulent Ecevit, président du P.R.P., étaient «simplement des excuses». «Que le parti au pouvoir demande des élections anticipées et que le parti de l'opposition s'y refuse: cela n'a jamais été vu dans une démocratie jusqu'à présent», a dit M. Demirel.

Turquie: vers des élections anticipées

ANKARA (AFP) — Le gouvernement conservateur minoritaire de M. Suleyman Demirel déposera le 18 août devant le Parlement turc un projet d'élections anticipées, a déclaré samedi le premier ministre.

Ces élections pourraient avoir lieu entre octobre et décembre de cette année, a précisé M. Demirel aux journalistes, en sortant de sa réunion hebdomadaire avec M. Ihsan Sabri Caglayan, président de la République par intérim.

Un journaliste lui ayant demandé s'il croyait pouvoir obtenir le soutien des autres partis politiques, M. Demirel a répondu: «Je n'en sais rien». «Je lance seulement un appel à tout le monde», a-t-il poursuivi. «Je dis, cherchons la grande solution pour extirper le pays de la situation actuelle. La grande solution, c'est les élections générales anticipées».

Parmi les trois autres grands partis représentés au Parlement, le Parti républicain du peuple (PRP — Social-démocrate) s'oppose à des élections anticipées sous le gouvernement Demirel, disant que les mesures de sécurité nécessaires ne pourraient être prises.

Le Parti du salut national (islamiste) s'est déclaré favorable aux élections anticipées sous certaines conditions, tandis que le Parti de l'action nationaliste (extrême droite) soutient inconditionnellement la proposition de M. Demirel et du Parti de la justice (conservateur) que préside ce dernier.

M. Demirel a dit samedi que les raisons de l'opposition de M. Bulent Ecevit, président du P.R.P., étaient «simplement des excuses». «Que le parti au pouvoir demande des élections anticipées et que le parti de l'opposition s'y refuse: cela n'a jamais été vu dans une démocratie jusqu'à présent», a dit M. Demirel.

Le Parti du salut national (islamiste) s'est déclaré favorable aux élections anticipées sous certaines conditions, tandis que le Parti de l'action nationaliste (extrême droite) soutient inconditionnellement la proposition de M. Demirel et du Parti de la justice (conservateur) que préside ce dernier.

M. Demirel a dit samedi que les raisons de l'opposition de M. Bulent Ecevit, président du P.R.P., étaient «simplement des excuses». «Que le parti au pouvoir demande des élections anticipées et que le parti de l'opposition s'y refuse: cela n'a jamais été vu dans une démocratie jusqu'à présent», a dit M. Demirel.

VARSOVIE (AFP) — L'image caricaturale de la Pologne telle qu'on se la représente à l'étranger, avec ses églises pleines, ses magasins aux rayons vides et ses queues devant les boucheries, s'est enrichie, depuis le début du mois de juillet, d'un nouveau trait: les grèves.

On ne compte plus le nombre d'entreprises, où des arrêts de travail ont été signalés, et chaque jour apporte de nouveaux signes de l'émergence d'un véritable «pouvoir ouvrier», sans équivalent dans aucun autre pays communiste, et avec lequel le pouvoir politique doit désormais compter.

Mais cette agitation sociale est dépourvue de tout signe extérieur: ni défilé de grévistes comme on en voit à l'Occident, ni pancarte ni banderoles devant les usines en grève où les slogans du parti, en lettres blanches sur fond rouge, ont été laissés en place. Si vraiment des changements en profondeur sont en train de se produire, rien dans la vie de tous les jours ne le laisse deviner.

A vrai dire, la grève n'est pas un phénomène nouveau en Pologne. Dans un sens, les garçons qui bavardent dans un coin du restaurant pendant que les clients attendent, la vendeuse qui se retire dans l'arrière-boutique pendant que la file d'attente s'allonge devant son comptoir, la caissière qui choisit l'heure de pointe pour prendre sa pause quotidienne, l'ouvrier en état d'ivresse sur son lieu de travail, tous, à leur manière, font la grève, tous les jours.

S'il se passe quelque chose de nouveau en Pologne, c'est cette espèce de solidarité collective à laquelle a fait place l'individualisme traditionnel, le fait que le gouvernement ait accepté le principe de négociations directes dans les entreprises entre les ouvriers et la direction, que la presse elle-même, sans encore oser prononcer le mot de «grève», parle d'«arrêts de travail», au risque de propager d'entreprises en entreprises les mauvais exemples.

Dans les queues, on proteste à haute voix avec de plus en plus de vigueur. «36 ans de communisme pour en arriver là», entend-on dire. «C'est la faute aux Jeux olympiques: on nous a fait nous serrer la ceinture pour que les athlètes et les visiteurs à Moscou mangent à leur faim».

C'est sans doute l'aspect le plus dangereux de cet été polonais de 1980: l'antisovietisme latent des Polonais, leur hostilité historique à l'égard des Russes se donne désormais libre cours.

La rumeur veut qu'à Lublin, à la mi-juillet, lors de la grève des chemins de fer, la population se soit attaquée à des trains de marchandises chargés de produits alimentaires à destination de l'URSS. Rumeur invérifiable.

Ce qui est visible, c'est que la population s'attache à préserver dans sa mémoire tout ce que l'histoire officielle s'est efforcée de lui faire oublier

depuis l'avènement de la république populaire: victoires polonaises sur les armées tsaristes ou sur l'Armée rouge, occupation de la Pologne par l'URSS en 1939.

Jamais les Varsoviens n'avaient été si nombreux le 1er août, à aller fleurir, au cimetière militaire de Powazki, la tombe symbolique de Katyn, à la mémoire des 4.000 officiers polonais que les dissidents accusent les Russes d'avoir massacrés en 1940, dans la forêt de Smolensk. Jamais ils n'avaient été si nombreux à rendre hommage à la mémoire du maréchal Pilsudski, héros de la victoire polonaise de 1920 sur l'Armée rouge.

Les Russes eux-mêmes ont pris soin de ne pas prêter flanc à cette recrudescence d'anti-

soviétisme: on cite le cas d'un convoi militaire rapatrié de RDA par le train et qui s'est trouvé bloqué par les grèves dans la région de Lublin. En attendant la reprise des communications normales, le chef de convoi a fait bivouaquer ses hommes sur le bord de la voie ferrée et décharger le matériel, mais il a pris soin, en fin de compte, de faire passer le convoi par la voie normale, de l'aller à la gare du village que l'Armée rouge ne faisait que passer... La Pologne n'est pas la Tchécoslovaquie, et chacun sait, à Moscou comme à Varsovie, qu'une intervention soviétique serait de nature à soulever l'ensemble de la population.

D'ailleurs, cet été polonais de 1980 n'a rien de commun avec le printemps de Prague de 1968. A cet égard, il est ca-

ractéristique de constater que les observateurs étrangers sont les seuls à voir dans la situation actuelle le ferment de changements en profondeur. Désabusée par 36 ans de vaines promesses, la population n'a plus confiance dans ses dirigeants. Pour elle, les grèves ne sont qu'un épisode représentatif de l'incurie du gouvernement.

Point ici d'enthousiasme populaire. Tout au plus une colère contenue. La situation économique est trop grave. Quoi qu'il arrive, il n'y aura ni gagnant ni perdant. La préoccupation commune des autorités, des intellectuels et de la population est de trouver «comment s'en sortir» et personne n' imagine plus que l'âge d'or soit pour demain.

La crise économique frappe l'Europe de l'Est

PARIS (AFP) — Avec six ans de retard sur l'Occident, les pays de l'Est sont à leur tour touchés de plein fouet par la crise économique internationale et se préparent à l'austerité.

Les troubles sociaux qui agitent actuellement la Pologne en sont l'illustration la plus éclatante. Mais les Polonais ne sont pas les seuls à faire les frais de la récession dont l'une des causes repose — comme en Occident — sur les problèmes énergétiques.

Ailleurs aussi à l'Est, la situation se dégrade. En tchécoslovaquie, l'opulence — toute relative — des vitrines est un souvenir appartenant maintenant au passé. Les queues s'allongent devant les magasins. Signe de la tension latente régnant dans ce pays, l'émigration clandestine vers l'Autriche a décollé au cours des sept premiers mois de cette année.

Même la Hongrie, où pourtant la décentralisation de la gestion des entreprises a depuis 1968 entraîné un «boom économique», est, bien que dans une moindre mesure, touchée par le phénomène. Le chômage y a d'ailleurs fait une apparition discrète cette année.

Selon les statistiques pour l'ensemble des pays de l'Est, les résultats sont maintenant régulièrement inférieurs aux prévisions, malgré les révisions en baisse intervenant en cours d'année.

Le taux de croissance du produit national brut du bloc socialiste n'a été en 1979 que de 2,3% alors qu'il aurait dû atteindre 4,6% selon les objectifs du plan. La production industrielle a suivi la même évolution, son taux de croissance n'a été que de 4,3% au lieu de 6,3% envisagés.

La situation est identique pour les investissements. La chute la plus spectaculaire a été enregistrée en URSS, où

leur croissance est tombée de 7% en moyenne durant la période 1971-75 à 2,6% en 1979.

Pour surmonter les difficultés inhérentes de leur système économique (centralisation excessive, production agricole insuffisante, faiblesse de la productivité), les pays de l'Est s'étaient tournés au début des années soixante-dix vers l'Occident, pour donner un second souffle à leurs entreprises à coups d'importations massives de technologie de pointe.

Cette tactique, qui visait à acheter aux «pays capitalistes» pour les rembourser plus tard en leur revendant la production des usines nouvelles, n'a pas été très probante.

Elle a entraîné un fâcheux endettement auprès de l'Occident — plus de 60 milliards de dollars — qui combiné au manque chronique de devises, a rendu inévitable le ralentissement des investissements.

La crise pétrolière est venue précipiter la crise. Certes, les pays de l'Est bénéficient de l'URSS — premier producteur mondial — d'une garantie des approvisionnements qui a été renouvelée lors du dernier sommet du Comecon en juin dernier pour la période 81-85 (400 millions de tonnes) et ils bénéficient de prix inférieurs d'environ 25% à ceux des cours mondiaux.

Mais l'URSS semble avoir décidé de plafonner ses exportations de pétrole à ses alliés, alors que la consommation du Comecon progresse au rythme de 4,4% l'an. Et de plus en plus l'Europe de l'Est est incitée à aller chercher du «brut» auprès des pays de l'OPEP, au prix fort. En avril dernier, la Roumanie, l'Allemagne de l'Est, la Pologne et la Tchécoslovaquie ont passé des contrats avec l'Iran au taux, croit-on savoir, de 35 dollars le baril.

L'évolution économique des pays de l'Est est suivie avec attention dans les chancelleries occidentales. Pour l'ins-

tant, on estime dans les milieux diplomatiques que les risques d'explosion populaire sont à exclure.

On en prend pour preuve les événements actuels de Pologne, où malgré la multiplication des grèves, tant les ouvriers que les dirigeants de ce pays agissent avec une prudence consommée, soucieux d'éviter la répétition des événements de 1970, qui avaient abouti à la chute de M. Gomulka, ou ceux d'Urss et de Radum en 1976.

Les mêmes analystes estiment que le ralentissement des échanges commerciaux Est-Ouest s'accroîtra au cours des années qui viennent. Parallèlement, on assiste à un resserrement des liens entre les pays du Comecon. Faute de pouvoir appuyer leur expansion sur le commerce avec l'Occident, les pays de l'Est se voient contraints à se replier sur leur vaste marché intérieur.

Même la Roumanie — l'enfant terrible du bloc socialiste — n'échappe pas à cette évolution et doit rentrer dans le rang. Elle en paiera sans doute le prix en menant une politique étrangère moins indépendante. Les observateurs ont d'ailleurs déjà pu constater qu'elle avait atténué, au cours des derniers mois, ses critiques à l'encontre de l'intervention soviétique en Afghanistan.

Om Kriya Babaji Nama Aum

Conférences & Classes au Kriya Yoga

par un disciple direct de BABAJI

1930 hrs. à la Bibliothèque Atwater, près de l'intersection des rues Atwater et De Maisonneuve, Montréal.

4. Jeudi, le 14 août à 18:30 hrs., à l'Université McGill, 3480, McTavish, local B01, près des rues Sherbrooke et Peel. Veuillez apporter couvertures ou autres en guise de siège.

Une session intensive d'INITIATION aux techniques de respiration et méditation du KRIYA YOGA se déroulera au Centre du Kriya Yoga, 758 ave. Querbes, Outremont, du Vendredi 15 août au Dimanche 17 août 1980. Yogi Ramaiah sera à Montréal jusqu'au 22 août. Aucun frais d'admission. Toute donation sera grandement appréciée. Pour de plus amples informations, appelez au (514) 276-8913.

1. Lundi, le 11 août à 18:30 hrs., au gymnase de l'école Secondaire d'Outremont, au coin de la rue Bernard et Dollard.

2. Mardi, le 12 août à 18:30 hrs., à l'Université du Québec à Montréal, 1455 St-Denis, Montréal, local J-2970.

3. Mercredi, le 13 août à

siques, techniques respiratoires, méditation et chants spirituels) qui aident l'être psychique à réaliser DIEU, LA VÉRITÉ et le SÔLUSPREME.

Lectures et classes introductives:

1. Lundi, le 11 août à 18:30 hrs., au gymnase de l'école Secondaire d'Outremont, au coin de la rue Bernard et Dollard.

2. Mardi, le 12 août à 18:30 hrs., à l'Université du Québec à Montréal, 1455 St-Denis, Montréal, local J-2970.

3. Mercredi, le 13 août à

Yogi S.A.A. Ramaiah, un des plus grands Siddha Yogis et mystiques que l'Inde a porté et proche disciple du grand maître légendaire de l'Himalaya, KRIYA BABAJI, donnera une série de lectures et classes sur plusieurs aspects théoriques et pratiques du KRIYA YOGA. Vous aurez aussi l'opportunité de participer à une classe de Yoga vous introduisant ainsi à multiples facettes de l'enseignement (exercices phy-

Cours de base de Fine Cuisine Familiale par Henri Bernard

8 sept. — 20 nov. 1 fois par semaine, jour ou soir

PROSPECTUS 843-6481

Institut Culinaire Henri Bernard

Premier enseignement de cuisine pour tous 2011 de la Montargis Suite 1010, 1011, 1012

Passe-Partout Universel

ANGLAIS FRANÇAIS LANGUE SECONDE

- Usage pratique de la langue
- Programme intensif d'immersion partielle
- Choix de 2 formats d'horaires
- Gratuité des cours pour étudiants éligibles

(sous révision du Ministère de l'éducation)

Appelez maintenant pour fixer la date de votre inscription

du lun. au vend. de 9h à 21h

333-3920

Les cartes de crédit Visa et Master Charge sont acceptées

CENTRE D'EDUCATION PERMANENTE

1070 1980

CEGEP VANIER 821 boul. Ste-Croix St. Laurent, Qué. H4L 3X9

Le Varsovia est en train de se tailler une place de choix

par Gilles Potvin

Bien qu'il n'ait été constitué qu'en 1976, le quatuor à cordes Varsovia semble en voie de se tailler une place de choix dans le monde musical international. Ces quatre jeunes instrumentistes polonais faisaient leurs débuts mondiaux à Pro Musica en février dernier et ils viennent d'effectuer un stage au Centre d'arts d'Orford JMC où, en plus d'enseigner, ils ont donné plusieurs concerts, dont le dernier avait lieu samedi soir, à la salle Gilles-Lefebvre, dans le cadre de ce qui s'appelle maintenant le Festival international de musique d'Orford. En février, leur exécution de ce monument qu'est l'op. 132 de Beethoven appelait certaines réserves, surtout au plan de l'interprétation qui manquait de profondeur. Cette fois, un programme moins exigeant a permis à l'ensemble de faire une meilleure démonstration de ses qualités et il n'y a pas de doute qu'avec le temps et un travail soutenu, le Varsovia devrait pouvoir se hisser au rang des meilleurs quatuors actuels.

Profitant de l'acoustique excellente de la salle d'Orford, le quatuor Varsovia a fait va-

loir une sonorité parfaitement intégrée et un jeu collectif bien coordonné dans le *Quatuor en do mineur*, op. 18 n. 4, de Beethoven, une œuvre de la première manière du compositeur mais qui, par son souffle et sa densité, annonce déjà les grandes œuvres de la maturité. L'exécution était remarquable par son élan et le dialogue expressif des quatre instruments. Les violonistes Boguslaw Bruckowski et Marek Bojarski, l'altiste Artur Paciorek et le violoncelliste Wojciech Walasek se sont ensuite tournés vers une œuvre de leur compatriote Tadeusz Baird qu'ils avaient jouée ici en février. Dans ses *Variations en forme de rondo*, Baird cherche à étendre encore davantage les possibilités traditionnelles du quatuor à cordes et si l'œuvre est parfois déroutante, elle soutient l'intérêt par des effets inattendus, des accords littéralement arrachés, des trémolos serrés à l'extrême, le tout intégré à un discours musical où les dissonances les plus abruptes sont de la rigueur la plus absolue.

Il y avait aussi au programme cette perle mozartienne qu'est le célèbre *Quintette en la majeur*, K. 581,

avec clarinette. L'invité était James Campbell que l'on entendait aussi à Pro Musica la saison dernière. Encore une fois il nous faut vanter bien haut les mérites exceptionnels de cet instrumentiste canadien qui révèle il y a quelques années le concours international des Jeunes musiciens à Belgrade. Campbell poursuit depuis une brillante carrière de soliste et il ne fait aucune doute que ses rivaux doivent se compter sur les doigts d'une main. On peut-on aller, en effet, pour trouver une sonorité aussi chaleureuse et aussi veloutée, une respiration d'un contrôle aussi prodigieux et une musicalité d'un tel raffinement? James Campbell a su visiblement inspirer le quatuor qui faisait équipe avec lui et il en est résulté une exécution qui fut une pure merveille du début à la fin. Le *largo*, dont le chant émouvant était d'une beauté incomparable, a été bissé pour la plus grande joie des auditeurs. Ce concert sera retransmis à CBF-FM le 24 septembre prochain.

Depuis deux ans, Orford fait appel à des spécialistes pour diriger une académie de musique baroque que fréquentent de nombreux adeptes. Samedi

ÉCHOS

Jusqu'au 15 août, le public peut voir au Musée régional de Rimouski 13 tapisseries prêtées par le Musée d'art contemporain: ces œuvres figureraient à la première biennale de la tapisserie québécoise, il y a un an. Jusqu'au 31 août, au surplus, quelque 18 artistes présentent au même endroit 75 œuvres regroupées sous le titre: Les arts du textile. Il s'agit de tapisseries, bakis, broderie, travaux de couture ou de tissage réalisés par des artistes de la région de Rimouski.

A la Place des Nations (Terre des Hommes) jeudi prochain (14 août), une soirée rock est prévue, avec les groupes Garolou et Concert ainsi qu'avec Robert Leroux et ses chansons les plus récentes.

Noël Audet, directeur du département de littérature à l'UQAM, lançait ces jours-ci au Musée régional de Gaspé son roman *Quand la voile fassille*. M. Audet a déjà publié deux recueils de poèmes: *Figures parallèles* et *La Fête barbare*. Jusqu'au 2 septembre, le Musée régional de Gaspé présente deux expositions: «Le Saint-Laurent, 1900-1960», retraçant l'histoire de la navigation sur le fleuve, et «Reynald Cullen, artisan de la mer». La première de ces expositions produite par le Musée maritime Bernier (L'Islet-sur-Mer) doit à partir de l'automne voyager dans divers centres de navigation du Canada, de Vancouver à Saint-Jean, Terre-Neuve.

Jusqu'au 17 août se poursuivent, à Hull, les activités destinées à rapprocher les Hullais de leur centre-ville, on ferme notamment une partie de la Promenade du Portage pour la redonner aux piétons. Animation grâce à la musique traditionnelle (gigueux, violoncelles, etc.) mais aussi, recours à la relève régionale. Le tout se terminera par un Bal des violons, le 17 août, suivi d'un feu d'artifice. Pour en connaître davantage sur Hull en Août, priez de contacter André Lacroix: 777-2781.

Jeudi, à midi (14 août), sur la Place Ville-Marie se produit un groupe musical de McGill: le Student MacBeth Band. La fanfare donnera un concert de musique légère pour agrémenter l'heure du lunch des badauds et des habitués de la Place.



Les Beaux Souvenirs

Le tournage du film *Les Beaux Souvenirs* se poursuit à l'île d'Orléans. Et si le cadre agréable où se situe le plateau contribue largement à désamorcer l'habituelle fébrilité qui entoure la fabrication d'un film, réalisateur, comédiens, techniciens n'en demeurent pas moins attentifs à tout mettre en œuvre pour créer l'univers que suggère le scénario de Réjean Ducharme et de Francis Mankiewicz.

Là où la présence du réalisateur se fait sentir de façon remarquable pour un observateur de l'extérieur, c'est sans contredit auprès des comédiens. Francis Mankiewicz a réussi à établir avec eux des relations étroites, discutant longuement de leur personnage, les obligeant à découvrir au fond d'eux-mêmes toutes les ressources dont ils disposent pour interpréter les rôles créés par Réjean Ducharme. Entre Mankiewicz et les comédiens, le dialogue est permanent. Appuyé sur le capot de la vieille chevrolet de service, avec Robert Thomson, à l'heure du repas en compagnie de Monique Spaziani, entre deux scènes avec Julie Vincent, on peut voir Francis Mankiewicz leur communiquer l'importance d'un geste, le sens d'une parole, l'atmosphère de la prochaine séquence à filmer.

DE JOYCE À FERRÉ

par Clément Trudel

Le grand Ramon Perez de Ayala commit un jour une œuvre virulente sur le collège des Jésuites où il avait étudié, mais *AMDG* disparut plus tard des œuvres complètes de cet Espagnol qui n'entendait pas encourir l'ostracisme de ses compatriotes. Pour nous qui savons les accents déchirants de Claire Martin se remémorant ses années de pensionnat (*dans un gant de fer* et *La Joie droite*), quoi de plus naturel que de communier à une œuvre de James Joyce (*A Portrait of the Artist as a Young Man*) que nous présentait samedi soir (21h) la télévision de CBC grâce à un film britannique de 1977 respectant l'essentiel de cette «fiction» de Joyce? Stephen Dedalus y est aux pri-

ses avec un milieu clérical-nationaliste qui, pour des motifs de morale, laissera choir le leader, Parnell, dans une Irlande où le jeune Dedalus perçoit déjà son destin à l'exil pour conserver intacts ses aspirations artistiques, pour mieux se guérir du «terrorisme» psychologique... et physique, de ses maîtres.

Non pas que Joyce se soit préoccupé avant tout de rigueur théologique. Dans *A Portrait*... se multiplient les références à la religion mais c'est pour mieux en venir à une esthétique personnelle, non conformiste qui passera pour une trahison pure et simple de la cause irlandaise, selon les élites du temps. L'angoisse précédant la confession (il est question surtout du «démon» de la chair), chez Dedalus en retraite, relève d'une vision du temps qui nous rapproche de ce que Dante avait tenté dans sa *Divine Comédie*. L'élève du Père Dolan (le tortionnaire) souffrira maints tourments mais il ne capitulera pas. Dedalus-Joyce deviendra un rebelle, au sens littéraire, il ne se laissera pas dicter par son milieu l'auto-censure, les bons sentiments qui conviendraient tout en tant son talent. Joyce donna plus tard son *Ulysses*.

Cette même problématique, on la retrouve chez Léo

Ferré dont les éditions Plasma viennent de publier son unique roman: *Benoît Misère*. Le même éditeur a aussi publié cette année le Testament Phonographique du poète-musicien aigri, anarchiste, jusqu'à la moelle. Dans *Benoît Misère*, on compare le milieu collégial à une Chine virrante, minable, extraordinairement louche avec ses statistiques du découpage...

Dans ces histoires d'une certaine enfance cloîtrée, indépendamment de l'auteur qui en traite: Joyce, Martin, de Ayala ou, tout récemment, Ferré, on campe des êtres seuls, extrêmement sensibles, auxquels les détenteurs d'autorité voudraient faire entendre raison, au détriment des élans créateurs, d'une liberté à construire.

"Une SPLÉNDIDE FOLIE!"
"Un film de RAINER FASSBINDER, élégant et comique."
"Un succès brillant."
— Vincent Canby NY TIMES
"Une comédie légère et grivoise avec des interprètes de première classe."
— John Simon TIMES
Un film de FASSBINDER
avec DIRK BOGARDE, ANDREA FERREL
12h30 - 2h40 - 4h55
7h05 - 9h20
Le PARISIEN 3
466 STE CATHERINE O. 866-3856

TELEVISION

2 CBFT

- 10.10 Ouverture et horaire
- 10.11 Le mouvement
- 10.12 You You
- 10.13 Découvertes des cinq incroyables modes de perception que sont les sens
- 10.14 Le dauphin blanc
- 10.15 Dessins animés
- 10.16 Magazine-Express
- 10.17 La période post-natale avec Suzanne Michaud, détectrice
- 10.18 "Le filage"
- 10.19 L'animal des arts et lettres
- 10.20 Documentaire réalisé par Jesse Cooper
- 10.21 Les Pierrelle
- 10.22 Sur des roulettes
- 10.23 Jeu-questionnaire
- 10.24 Reflets d'un pays
- 10.25 Ottawa, Gerbie et Marc Cavalier nous invitent à un meublé à leur ferme de la vallée de la petite-Nation au Québec
- 10.26 Le téléjournal
- 10.27 Documentaires
- 10.28 "Rubens en liberté" Aperçu rapide et précis de la technique et de l'influence du peintre
- 10.29 Le téléjournal
- 10.30 Cinéma
- 10.31 "Le convul des braves" (Américain 1950) Western réalisé par John Ford, avec Ben Johnson, Ward Bond, Harry Carey
- 10.32 Animagie
- 10.33 Sol et Gobelet
- 10.34 La légende des chevaliers
- 10.35 Aventure réalisée par Roshio Masuda d'après le roman chinois "Shui Hu Chan"
- 10.36 Ce soir
- 10.37 Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis des nouvelles régionales
- 10.38 Nouvelles du sport
- 10.39 Rencontres
- 10.40 Inv. Jean Diemans, psychanalyste, il a publié avec son épouse le "Manuel expérimental de para-psychologie" chez Casternan
- 10.41 Variété où se côtoient des chansonniers Acadiens et des interprètes de musique traditionnelle. Inv. Michelle Boudreau, Alonzo Melanson, Raymond Brou et Eddy Poirier
- 10.42 À contrepoint
- 10.43 Jeux-questionnaire
- 10.44 Scénario
- 10.45 "La fausse représentation" Comédie de Jacques Sénechal avec Gaudin Labrèche, Jean Bessé et Jacqueline Chausse
- 10.46 Télé-sélection
- 10.47 "Colombo: En toute amitié" (Américain) Film policier réalisé par Ben Gazzara, avec Peter Falk, Richard Kiley, Michael McGuire

10 CFTM

- 10.55 Horaire
- 11.00 Fantan Dédé
- 11.10 Gronico et Cie
- 11.20 Entre deux nuages
- 11.30 Le dixième inform
- 11.40 Les grandes batailles du passé
- 11.50 "Waterloo 1815" Documentaire réalisé par Jacques Dupont. Waterloo, le rendez-vous de Napoléon avec son destin
- 12.00 Ciné-Quiz
- 12.10 "Les des fils de Trinita" (italien 1971) Comédie réalisée par Richard Kean, avec Franco Franchi, Ciccio Ingrassia, Letizia Love et Anni Degli Uberti
- 12.20 A vous de jouer Milord
- 12.30 Jettée veut savoir
- 12.40 "Où en est l'érotisme féminin?"
- 12.50 Le dixième inform
- 13.00 Hunter
- 13.10 Dominiq
- 13.20 Hawaii 5-0
- 13.30 Un air d'été
- 13.40 Avec Michel Jassin
- 13.50 Le quotidien — Image
- 14.00 Sports
- 14.10 La couleur du temps
- 14.20 L'homme de fer
- 14.30 Auto-patrouille
- 14.40 Les inculpables
- 14.50 Fermeture

17 RADIO-QUÉBEC

- 18.30 Tournoi
- 18.40 Dessins animés
- 18.50 Fleur de macadam
- 19.00 Le cadavre des Floriales internationales, directement du Pavillon du Québec à Terre des Hommes, Marie-Hélène Poirier et Jean-Pierre Ferland accueillent des personnalités qui nous entraînent de l'actualité au politique, culturelle que sportive
- 19.10 Visage
- 19.20 "Jeanne Moreau" Comédienne de réputation internationale, Jeanne Moreau nous parle de ses débuts difficiles dans le cinéma, de sa carrière et des grands réalisateurs avec qui elle a collaboré
- 19.30 La lutte de l'homme pour sa survie
- 19.40 Une série documentaire et dramatique réalisée par Roberto Rossellini, qui

évoque l'histoire de l'homme et sa lutte constante pour la survie.

22.00 Pointe

"Autour du pain!" Une série d'entrevues réalisées dans une boulangerie de Montréal qui tient lieu de point de rencontre pour les membres de la communauté arabo-égyptienne.

99 TVFQ (Câble)

- 9.30 Midi première
- 9.40 Inv. Guy Mardel
- 9.50 Passez donc me voir
- 10.00 Aujourd'hui madame
- 10.10 Des auteurs à leurs lectrices: Edmonde Charbon, Aris Fakinos et Paula Darnon
- 10.20 Des chiffres et des lettres
- 10.30 Télé-Façon
- 10.40 "Château espérance" Feuilleton produit par Gérard Sire et Guy Bourdeau
- 10.50 Portrait de l'univers
- 11.00 "Parlez-moi de la Renaissance de la médecine" Parlez-moi de celui qui va inventer: médecine de la Renaissance. Sur le plan strictement médical, il fit faire de remarquables progrès à la pathologie et fut l'initiateur du rôle de la nutrition
- 11.10 Presto
- 11.20 Extraits d'opéras chantés par Valérie Masterson
- 11.30 Le grand cocotier
- 11.40 Le journal de la mer
- 11.50 Jeux de 20 heures
- 12.00 Actualités régionales
- 12.10 "Le Sud-Est de la France"
- 12.20 Midi première
- 12.30 Inv. Pierre Perret
- 12.40 Passez donc me voir
- 12.50 Médicales
- 13.00 Les deux premiers années de la vie
- 13.10 Émission consacrée à l'enfant, de sa naissance jusqu'à sa deuxième année d'existence: ses anomalies, ses problèmes, sa bonne santé
- 13.20 Les chiffres et des lettres
- 13.30 Télé-Façon
- 13.40 "Château espérance" Feuilleton produit par Gérard Sire et Guy Bourdeau
- 13.50 Portrait de l'univers
- 14.00 "Le laser" L'émission est en grande partie consacrée au Dr. K. Astier. Elle fait le point sur les révolutions permises par le laser dans les différents domaines: téléphone, télévision, recherches de la fusion thermonucléaire, chirurgie, etc.
- 14.10 Amfiparasso
- 14.20 Comédie harmonica de Horacio Vaggli (1957), interprété dans le cadre du Festival Estival de Paris au Musée des Monuments Français — Ensemble Camerata nova di Praga, sous la direction de Vladimir Dolzai. Chorégraphie de Marka Zadorova
- 14.30 Cultiver son jardin
- 14.40 Magazine du jardinage

6 CBMT

- 10.00 A thought for Today
- 10.05 CBC Good morning
- 10.10 The Friendly Giant
- 10.30 Mr. Dressup
- 10.35 Sesame Street
- 10.40 Weather Report
- 10.45 Morning Street
- 10.50 Wok with Yan
- 11.00 Canadians
- 11.05 Science magazine
- 11.10 The Edge of Night
- 11.15 The Mary Tyler Moore Show
- 11.20 The City at Six
- 11.30 Happy Days
- 11.35 House calls
- 11.40 The White Shadow
- 11.45 The 60's
- 11.50 WKRP in Cincinnati
- 12.00 News magazine
- 12.05 This land
- 12.10 The City Tonight
- 12.15 The 60's
- 12.20 Station closing

12 CFCF

- 5.59 Sign On
- 6.00 University of the Air
- 6.30 Morning Exercise
- 7.00 Canada AM
- 9.00 Romper Room
- 9.30 What's Cooking
- 10.00 E! News
- 10.30 Definition
- 11.00 Montreal summer
- 11.30 Street talk
- 11.40 "Is there a cure for inflation?"
- 11.50 The Finest
- 12.00 "I's your move"
- 12.30 The Alan Ham show
- 13.00 Another World
- 13.05 Texas
- 13.10 The Mad Dash
- 13.15 The Family Feud
- 13.20 The Price is Right
- 13.30 Pulse
- 13.40 Circus
- 13.50 McQueen and Co
- 14.00 Headline Hunters
- 14.10 The TV Monday movie
- 14.20 "Conduct unbecoming" avec Michael York et Richard Attenborough
- 14.30 National News
- 14.40 Pulse
- 14.50 The Twelve Midnight Movie
- 15.00 "The confession" (Drame 1970) avec Yves Montand, Simone Signoret et Gabriele Ferzetti
- 15.10 Sign Off

CINÉMA

- ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) "Kanaï" 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30
- ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (935-4246) "Cheek and chong's next movie" 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30
- ATWATER III, Plaza Alexis Nihon (931-3313) "The blues brothers" 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45
- AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Brubaker" 19 h 00, 21 h 20
- BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Whatever happened to Miss September" 12 h 00, 14 h 30, 17 h 40, 20 h 30, "Love garden" 13 h 25, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 55
- BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "L'émotion d'Hélène" 12 h 00, 14 h 35, 17 h 05, 19 h 30, 22 h 05, "Marilène" 13 h 12, 15 h 42, 18 h 12, 20 h 42
- BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "The Blue Lagoon" 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15
- BONAVENTURE II, — "All that jazz" 17 h 00, 19 h 15, 21 h 15
- BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "L'homme en colère" 13 h 25, 16 h 40, 20 h 05, "L'improbable" 15 h 05, 18 h 25, 21 h 50
- BROSSARD II, — "La fille en or" 12 h 45, 16 h 15, 19 h 50, "Le faiseur d'épouvantes" 14 h 35, 18 h 10, 21 h 45
- BROSSARD III, — "Empire contre-attaque" 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 20
- CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Empire contre-attaque" 12 h 05, 14 h 25, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30
- CHAMPLAIN II, — "Kramer contre Kramer" 13 h 10, 15 h 30, 17 h 50, 19 h 30, 21 h 30
- CHATEAU I, 6995 St-Denis (271-1103) — "Les 7 fantaisies" 13 h 30, 16 h 00, 21 h 30
- CHATEAU II, — "Un risque à courir" 12 h 40, 16 h 10, 19 h 40
- CHATEAU III, — "Emilie" 13 h 05, 16 h 30, 19 h 55, "Des filles libres" 14 h 15, 17 h 45, 21 h 15
- CINÉMA COLON, 5380 boul. St-Laurent (272-7233) — "Modisto de Senoras" 13 h 30, 16 h 45, "Quinto patito" 20 h 10
- CINÉMA DE MONTREAL, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — "Un vrai schneck" 12 h 00, 16 h 30, 20 h 00, "1941: la folie gauloise" 13 h 10, 16 h 40, 19 h 50, 21 h 40
- CINÉMA DE MONTREAL II, — "Les bronzés font du ski" 13 h 00, 16 h 20, 20 h 00, "Gabrielle" 14 h 30, 17 h 50, 21 h 30
- CINÉMA 74 ART, 3180 est, Bellerose (722-0302) — "Clair de femme" 19 h 30, "Les bon débarras" 21 h 30
- CINÉMA OUBÉQUEOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — "Relché"
- CLAREMONT, 5058 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Airplane flying high" 19 h 10, 21 h 10
- COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin (334-8550) — "Sexualité chez les adolescents" 18 h 50, "L'amour chez les poids lourds" 20 h 10, "Rêves de passions" 21 h 40
- COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3145) — "Odyssée de l'espace" 12 h 10, 15 h 10, 17 h 50, 21 h 50
- COMPLEXE DESJARDINS II, — "La grande peur" 12 h 05, 13 h 55, 15 h 45, "Le grand jeu" 21 h 15, 21 h 45
- COMPLEXE DESJARDINS III, — "La joie de planer" 12 h 10, 14 h 55, 17 h 40, 20 h 25, "Le sexe qui parle" 21 h 15, 21 h 45
- COMPLEXE DESJARDINS IV, — "La chambre de l'évêque" 12 h 15, 14 h 25, 16 h 35, 18 h 45, 20 h 55

SURSCÈNE

- BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE, Saint-Amand, 30 est, route 149, (514) 583-3776 — "Le Virus d'Emilio", comédie de Jean Barbeau avec France Castel, André Carrière et Claude Michaud. Mise en scène: Yvon Leroux. Mar. à ven. 21 h 00. Jusqu'au 30 août.
- CENTRE CULTUREL DU LAC MASSON, Sainte-Marguerite, Autoroute 15, suite 69 (861-3988) — "Crouille" de Jean Barbeau avec Denis Mercier, Christine Paquette, André Samson, Verma Hubert. Mise en scène: Jean-Marie Lemieux. Mar. à ven. 20 h 30. Sam. 19 h 30. Jusqu'au 30 août.
- LA RELEVÉE À MICHAUD, Calixa-Lavallée, Autoroute 30 est, route 149, (514) 583-3776 — "Le Virus d'Emilio", comédie de Jean Barbeau avec France Castel, André Carrière et Claude Michaud. Mise en scène: Yvon Leroux. Mar. à ven. 21 h 00. Jusqu'au 30 août.
- THÉÂTRE LES ANCIÈTES, Saint-Germain de Grantham, route 20, sortie 170 (819) 395-2259 — "Du sang bleu dans les veines", comédie de Georges Dor avec Edgar Fritter, Monique Chabot, Louise Deschênes, Yvon Leroux. Mise en scène: Georges Carrière. Sem. 20 h 30. Jusqu'au 30 août.
- THÉÂTRE DE L'ATELIER, R.R. 4, Sherbrooke (819) 565-1778 — "Brave", textes de Claude Meunier, Louis Paye, Pierre Plante, Francine Ruel avec Michel Côté, Marc Messier, Marcel Gauthier. Du mar. à ven. 20 h 30. Jusqu'au 30 août.
- MICHEL, Saint-Michel de Bellechasse (418) 864-2839 — "Quatre sketches sautillants d'Alan Ayckbourn avec Pierre Thériault, Collette Boudreau, Norman Chouinard, Lionel Villeneuve, Hélène Lussier. Mise en scène: Hélène Lussier. L'Alouette. Sem. 20 h 20. Sam. 19 h 30, 22 h 15. Jusqu'au 30 août.

- THÉÂTRE D'ÉTÉ DE MARIEVILLE, route 37 (861-3755) — "Incorrigible Héloïse" de Micheline Gervin et Marc Favreau, avec Marc Favreau, Benoît Girard, Monique Joby, Christine Chouvald, Gaudin Labrèche, Micheline Gervin et Raymond Legault. Du mar. à ven. 20 h 30. Jusqu'au 30 août.
- THÉÂTRE DE L'ÎLE, 1 rue Wellington, Hull (711-6669) — "Le système Ribadier" de Georges Feytaud, avec Pierre Thériault, Jean-Louis Fugère, Bernard Assini, Raphaël Albani, Louise Phillips, Claude Lavioie. Mise en scène: Gilles Provost. Mar. à ven. 20 h 30. Sam. 19 h 00, 22 h 00. Jusqu'au 30 août.
- THÉÂTRE DU MONT JACOB, Jonquière (418) 547-5771 — "Allo! Allo!" de Pierre Goulet avec Roger Letellier, Nathalie Naudet, Christine Chouvald, Micheline Gervin. Mise en scène: Pierre Villeneuve. Spectacles à 20 h. Jusqu'au 30 août.
- THÉÂTRE DU MANOIR SAINT-CASTIN, 99 chemin du Tour du Lac, Lac Beauport (418) 649-4277 — "Les flancs de l'air", de Jacques Gaudin, Michel Daigle, Marie-Cristine Perreault, Yves Bourque et Albert Millaire. Sem. 20 h 30. Sam. 19 h 30, 22 h 30. Jusqu'au 30 août.
- THÉÂTRE DES MARQUETTES, Trois-Rivières-Ouest (819) 377-3223 — "Poutoulik" de Henri Deglyun avec Janine Sutto, Guy Provost, Claudine Chabot, Micheline Gervin et Raymond Legault. Sem. 20 h 30. Jusqu'au 30 août.
- THÉÂTRE DE LA MARJOLAINE, Estam, comté de Brome, Autoroute des Cantons de l'Est, sortie 106 (514) 297-2862 — "Tournez, chevaux de bois" de Louis-Georges Carré et Léo Bernier avec Louis-Georges Carré et Léo Bernier. Mise en scène: Jean-Louis Millaire. Sem. 20 h 30. Jusqu'au 30 août.
- THÉÂTRE PIGERY, North Hatley — (819) 842-2191 — "The wonderful world of Sarah Binks" de Eric Dorkin. Du mar. à ven. 20 h 30. Sam. 19 h 30, 22 h 30. Jusqu'au 30 août.
- THÉÂTRE DES PRAIRIES, Notre-Dame-des-Prairies, comté de Joliette, Autoroute de la Rivière Nord, sortie 12, 756-0559 — "Histoires à dormir debout" d'Alain

- Ayckbourn avec Michèle Desautels, Louis Desautels, Anne Caron, Marie Choulette, Normand Lavoie, Jean-Pierre Chartrand, Louise Gauthier, Claude Maher. Mise en scène: Claude Maher. Sem. 19 h 30, 22 h 30. Mar. à ven. 21 h 00. Jusqu'au 30 août.
- THÉÂTRE PONT-CHATEAU, Côteau-du-Lac, Autoroute 20 ouest, sortie 17 (456-3204) ou 486-9256 — "Qui perd emporte" de Jacques Rayburn avec Régine Guénette, Claude Préfontaine, Sylvain Beauregard, Lucille Papineau, Yvon Carrière, Michel Villeneuve, Canuel. Sem. 20 h 30. Sam. 19 h 00, 22 h 30. Jusqu'au 30 août.
- THÉÂTRE SUN VALLEY, Sainte-Adèle, Autoroute des Laurentides sortie 67 (229-6655) — "Pantoufle" d'Alan Ayckbourn avec Pierre Dufresne, Louis Lalande, Gisèle Dufour et Lisette Guertin. Mar. à ven. 21 h 00. Sam. 19 h 30, 22 h 30. Jusqu'au 31 août.
- THÉÂTRE LE SAINT-LAURENT, 2405 Ile d'Orléans, Longueuil (561-5250) — "Les Bâtards" de Robert Thomas avec Réjean Lévesque, Janine Mignolet et Robert Thomas. Sem. 21 h 00. Sam. 19 h 00, 22 h 00. Jusqu'au 30 août.
- THÉÂTRE TOUT COURT, Ste-Luce-sur-Mer (418) 739-4955 — "Le Casino volé" d'André Ricard avec Aurélienne Thibault, Paul Dion, Marc Brand, Mise en scène: Alain Fournier. Spectacles à 21 h 00. Jusqu'au 16 août.
- THÉÂTRE DU VIEUX FORT, Vieux Fort, 2000 de Bourgogne, Fort Chambly, route 118 (658-5016) — "Le bonheur, c'est pas pour la santé" de Michel Villeneuve. Mise en scène: Michel Villeneuve. Sem. 20 h 30. Jusqu'au 30 août.
- THÉÂTRE DU VIEUX FORT, Vieux Fort, 2000 de Bourgogne, Fort Chambly, route 118 (658-5016) — "Le bonheur, c'est pas pour la santé" de Michel Villeneuve. Mise en scène: Michel Villeneuve. Sem. 20 h 30. Jusqu'au 30 août.
- OTTAWA
- CENTRE NATIONAL DES ARTS, Ottawa (613) 237-4400 — Opéra: Nederlands Dans Theater, 20 h.

- BAR EMERY, (Chez Dumas) 331 rue Emery (849-9077) conjunction, Jacques Des 21 h 30 (entrée libre).
- CAFÉ MOLIERE, 1202 St-Hubert (844-7000) — "L'extraordinaire monde ordinaire" textes de Jacqueline Barrette, avec Monique Manzerotte, Jacqueline Payette, Nicole Joyette, Jacques Cloutier. Mise en scène: Bernard Carrière. Mar. à ven. 21 h 00 jusqu'au 25 août.
- CAFÉ NELLIGAN, 550 boul. Dorchester est (288-9535) — "Parque à Longueuil", texte et mise en scène de René-Danièle Dubois avec Larry-Michel Demasse, Serge Dupuis, Martin Kévan et Diane Ricard. Mar. à ven. 20 h 30. Jusqu'au 1er septembre. "Solange et Marguerite" de Jean-Pierre Gosselin. Mar. à ven. 20 h 30. Jusqu'au 1er septembre.
- CAFÉ THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-3841) — "Pourquoi papa s'enfuit au théâtre", comédie avec Francine Chabot, Joël de la Haye, Raymond Henry, Jacqueline Hainault, Serge Bureau, Sylvie Provost. Du mar. à ven. 20 h 30, jusqu'au 1er septembre. "Solange et Marguerite" de Jean-Pierre Gosselin. Mar. à ven. 20 h 30. Jusqu'au 1er septembre.
- LA CHACONNE, 336 est, Ontario (843-8620) — "La troupe La Belle affaire présente 'L'ami' d'Harold Pinter avec René Gagnon, Hélène Mercier, Charles Vinson. Mise en scène: Stéphane Duvivier. Mar. à ven. 21 h 00. Sam. 19 h 00, 23 h 30. Jusqu'au 21 août. Relâche, nuit.
- LA CHACONNE, 336 est, Ontario (843-8620) — "La troupe La Belle affaire présente 'L'ami' d'Harold Pinter avec René Gagnon, Hélène Mercier, Charles Vinson. Mise en scène: Stéphane Duvivier. Mar. à ven. 21 h 00. Sam. 19 h 00, 23 h 30. Jusqu'au 21 août. Relâche, nuit.
- LA CHACONNE, 336 est, Ontario (843-8620) — "La troupe La Belle affaire présente 'L'ami' d'Harold Pinter avec René Gagnon, Hélène Mercier, Charles Vinson. Mise en scène: Stéphane Duvivier. Mar. à ven. 21 h 00. Sam. 19 h 00, 23 h 30. Jusqu'au 21 août. Relâche, nuit.
- LA CHACONNE, 336 est, Ontario (843-8620) — "La troupe La Belle affaire présente 'L'ami' d'Harold Pinter avec René Gagnon, Hélène Mercier, Charles Vinson. Mise en scène: Stéphane Duvivier. Mar. à ven. 21 h 00. Sam. 19 h 00, 23 h 30. Jusqu'au 21 août. Relâche, nuit.
- LA CHACONNE, 336 est, Ontario (843-8620) — "La troupe La Belle affaire présente 'L'ami' d'Harold Pinter avec René Gagnon, Hélène Mercier, Charles Vinson. Mise en scène: Stéphane Duvivier. Mar. à ven. 21 h 00. Sam. 19 h 00, 23 h 30. Jusqu'au 21 août. Relâche, nuit.
- LA CHACONNE, 336 est, Ontario (843-8620) — "La troupe La Belle affaire présente 'L'ami' d'Harold Pinter avec René Gagnon, Hélène Mercier, Charles Vinson. Mise en scène: Stéphane Duvivier. Mar. à ven. 21 h 00. Sam. 19 h 00, 23 h 30. Jusqu'au 21 août. Relâche, nuit.
- LA CHACONNE, 336 est, Ontario (843-8620) — "La troupe La Belle affaire présente 'L'ami' d'Harold Pinter avec René Gagnon, Hélène Mercier, Charles Vinson. Mise en scène: Stéphane Duvivier. Mar. à ven. 21 h 00. Sam. 19 h 00, 23 h 30. Jusqu'au 21 août. Relâche, nuit.
- LA CHACONNE, 336 est, Ontario (843-

Une grue «made in Canada» à bord de la navette spatiale

par Gilles Provost

Réalisation sans précédent, une compagnie canadienne vient de fabriquer une grue articulée d'à peine 900 livres qui est quand même capable de déplacer en douceur des charges supérieures à 30 tonnes jusqu'à 50 pieds de distance avec une précision de l'ordre du demi-pouce dans n'importe quelle direction.

La mise au point de cette grue a coûté plus de \$100 millions et a exigé la collaboration d'au moins 600 ingénieurs hautement spécialisés. Ses mouvements peuvent être dirigés de façon automatique par ordinateur mais ils atteignent leur précision maximale en conduite manuelle.

Autre caractéristique absolument inédite, les moteurs électriques de ses articulations ont une puissance infime: tous ensemble, ils consomment à peine 750 watts (un cheval-vapeur), comme un simple sèche-à-cheveux. Pour tout dire, ils sont si faibles qu'ils n'ont pas réussi à soulever le bras articulé lui-même, lors des essais!

Malgré tout, le client semble satisfait: avant même de recevoir son premier exemplaire, il a passé commande pour trois autres, au prix de \$25 millions l'unité. Chacun sera accompagné d'une garantie de dix ans contre toutes les pannes.

Cette grue articulée vraiment «très spéciale» fera partie de l'équipement standard des quatre navettes spatiales américaines qui commenceront dans quelques mois (soyons optimistes!) à faire l'aller-retour entre le sol et l'espace pour placer ou récupérer d'innombrables satellites en orbite.

Comme elle ne fonctionnera qu'en état d'apesanteur, la faible puissance de ses moteurs n'est pas un obstacle. Sans frottement ni gravité, une poussée infime suffit à mettre en mouvement des charges énormes. Cette petite puissance est même un avantage bord d'un vaisseau spatial qui possède une faible autonomie énergétique.

«Le bon fonctionnement de ce bras télécommandé est essentiel pour mettre en batterie les satellites que la navette aura emportés dans l'espace. La moindre panne du bras obligerait à ramener sur terre toute la cargaison et à reprendre le lancement. La perte serait de l'ordre de \$40 ou \$50 millions», a expliqué au DEVOIR M. Malcolm Hinds, directeur du marketing pour la compagnie Spar, maître d'œuvre canadien du «Remote Manipulator System».

Manipulator System».

A première vue, la fabrication d'une simple grue articulée de ce genre peut sembler assez simple pour un profane mais sa conception aura présenté un remarquable défi pour les ingénieurs canadiens, souligne M. Hinds.

«Jamais personne n'avait fait de bras de ce genre, dit-il. Il devait être à la fois léger, rigide, compact, précis et versatile. Il doit aussi fonctionner à la perfection pendant une centaine de missions d'affilée malgré les énormes contraintes thermiques, les vibrations des lancements, les radiations, les chocs, le vide de l'espace, etc.»

Parce qu'il n'existait aucun précédent ailleurs, tout a dû être conçu au Canada, si bien que le contenu canadien du projet dépasse les 90%, précise M. Hinds. Ainsi, la firme montréalaise CAE Electronics aura conçu et fabriqué le tableau de commande ainsi que le simulateur qui permet d'entraîner les astronautes-grutiers au sol, avant le départ.

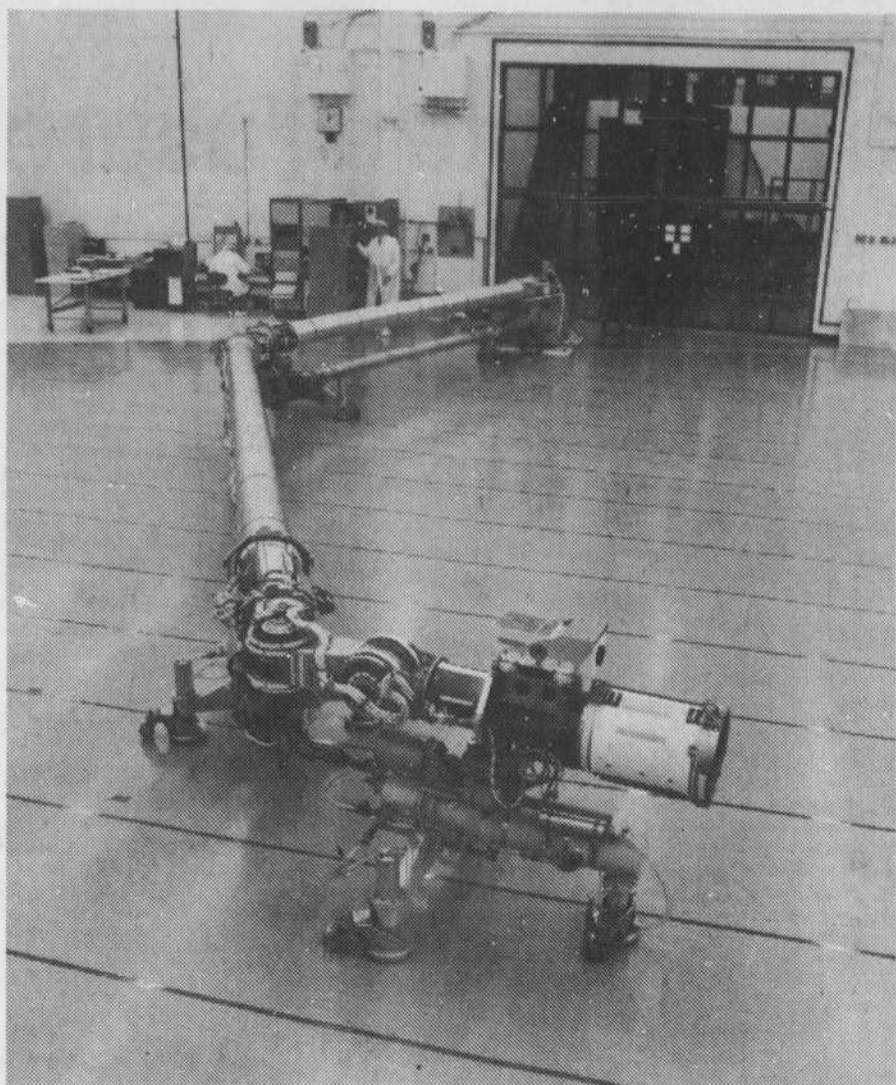
Les principaux systèmes de commande électroniques ont aussi été fabriqués à Montréal, dans les installations de la Compagnie RCA, que Spar elle-même a ensuite achetées. La conception proprement mécanique du bras articulé a été faite à Toronto.

Selon M. Hinds, la précision exigée de ce télémanipulateur est telle que les engrenages qui relient les moteurs à chaque articulation ont dû être façonnés avec une précision dix fois supérieure à celle des meilleurs engrenages d'hélicoptère ou d'avion, un domaine qui a déjà fait la réputation des installations torontoises de SPAR.

En outre, la NASA posait de telles exigences pour la rigidité, la légèreté et la dimension des montants du bras articulé que les ingénieurs canadiens ont dû avoir recours à des techniques qui n'avaient encore jamais été utilisées à cette échelle. Chaque montant de 20 pieds de longueur a été fabriqué en matériau composite avec des fibres de carbone de telle sorte que le diamètre extérieur ne dépasse jamais 15 pouces même avec les couches d'isolant thermique qui l'entourent.

«Lorsque la décision a été prise, la technologie des matériaux composites de ce genre était encore dans sa tendre enfance et jamais personne n'avait encore réalisé des pièces de cette taille», souligne M. Hinds.

Le rodage du système et la vérification de son bon fonctionnement aura aussi posé des problèmes difficiles puisque le bras ne peut



Pour tester le bras au sol, on doit le supporter avec des pattes qui flottent sur un mince coussin d'air. Les faibles moteurs de cette «grue» très spéciale sont sans doute capables de déplacer des charges de plusieurs tonnes en situation d'apesanteur mais ils ne peuvent même pas supporter le poids du bras, au niveau du sol.

fonctionner qu'en absence de pesant. Dans les conditions de gravité terrestre, les faibles moteurs ne peuvent soulever le bras lui-même. D'ailleurs, dans l'espace, la poussée ne dépassera jamais 15 livres au bout des bras.

Pourtant, il fallait le tester sur terre...

Pour résoudre ce délicat problème, la compagnie SPAR a fait fabriquer à Toronto une immense salle dont le plancher est absolument horizontal. «La fabrication du plancher nous a demandé cinq mois de meulage, de polissage et de mesures», reconnaît M. Hinds.

Une fois cette tâche terminée, on a doté le bras de supports ultra légers qui prenaient appui sur le plancher à l'aide de petits cousins d'air. Ainsi, on a pu tester les mouvements du bras dans un plan horizontal. Par la suite, on a tourné le bras sur lui-même pour amener dans ce même plan le mouve-

ment de chaque articulation.

Comme une panne du bras télécommandé serait possiblement catastrophique, ce dernier est doté de plusieurs systèmes de commande complètement autonomes: d'abord, les commandes manuelles couplées à un ordinateur permettent à l'opérateur de diriger directement la charge utile sans se soucier de chaque articulation particulière. Il est aussi possible de programmer à l'avance une vingtaine de mouvements standards que le bras effectuera sans aucune intervention humaine.

En cas de panne, l'opérateur possède trois systèmes différents pour actionner chaque articulation indépendamment des autres. Enfin, si jamais une collision ou tout autre imprévu endommagerait gravement le bras, il sera possible de le larguer dans l'espace pour ne pas compromettre la rentrée de la navette dans l'atmosphère terrestre.

sciences & techniques

■ Vaccin contre l'hépatite

PARIS (AFP) — L'Institut Pasteur de Paris va commercialiser dès le mois de janvier son vaccin contre l'hépatite B, une maladie particulièrement répandue en Afrique et en Chine et qui semble en relation étroite avec le cancer primitif du foie.

La firme américaine Merck Sharpe and Dohme devrait à son tour commercialiser prochainement aux États-Unis un tel vaccin.

Le vaccin français, mis au point dès 1975 par le professeur Philippe Maupas de Tours, en collaboration avec l'Institut Pasteur, vise à prévenir la variété d'hépatite qui se transmet lors des injections ou des transfusions. Elle touche essentiellement dans les pays occidentaux les personnels hospitaliers et les malades des centres d'hémodialyse. L'hépatite B atteint également les drogués à l'héroïne qui ne prennent pas de précautions d'asepsie.

■ Un nouveau caoutchouc

LONDRES (Reuter) — Des chercheurs anglais ont mis au point une nouvelle forme de caoutchouc naturel qui devrait être moins chère et plus souple que la gomme synthétique fabriquée à partir du pétrole.

Ses inventeurs qui appartiennent à l'association de recherche des producteurs de caoutchouc malaisiens, l'ont baptisé caoutchouc naturel suroxydé. Des tests ont prouvé sa plus grande résistance à l'usure que les matériaux synthétiques.

Le caoutchouc naturel suroxydé est obtenu à partir d'un procédé chimique appliqué au caoutchouc naturel, à base d'eau oxygénée et d'acide formique.

■ 460 métiers interdits

MOSCOU (AFP) — Quatre cent soixante métiers particulièrement pénibles seront interdits aux femmes soviétiques, a-t-on appris à Moscou.

Ces travaux interdits aux femmes ne constituent que trois pour cent des activités du pays, précise l'agence TASS. Les femmes soviétiques ne pourront notamment pas travailler dans l'industrie métallurgique ou chimique, ou dans toute entreprise où le travail est particulièrement pénible physiquement, ou dangereux pour la santé de la femme.

Cette liste des 460 travaux interdits aux femmes entrera en vigueur le premier janvier 1981. Jusqu'à présent, seules 80 professions étaient fermées aux femmes soviétiques, dans le cadre de la protection de la santé féminine.

L'État s'est engagé à reclasser toutes les femmes actuellement employées dans les secteurs tombant sous le coup de la liste des travaux interdits, sans perte de salaire. En cas de frais de recyclage, l'État les prendra en charge et garantira le salaire de l'ouvrière pendant six mois.

■ Un testament «biologique»

PARIS (AFP) — Une association «pour le droit de mourir dans la dignité» vient d'être créée en France, à l'exemple de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas, et entend «mener campagne contre l'acharnement thérapeutique» en faisant signer à ses membres un «testament biologique».

Celui-ci, contre-signé par deux témoins, se résume essentiellement à une demande d'euthanasie «active» en cas de perte des facultés mentales ou physiques et au refus de toute thérapie systématique pour réveiller la conscience ou maintenir physiquement en vie des malades sans espoir de rémission.

L'association entend faire reconnaître dans la constitution française «le droit pour chaque individu de disposer librement de son corps et de sa vie et de choisir le moyen et le moment de terminer sa vie».

Avec d'autres organisations similaires, notamment suédoise, australienne, japonaise et américaine, elle devait participer, en septembre prochain à Oxford, en Grande-Bretagne, à une conférence internationale sur l'euthanasie et le suicide.

Une recherche prometteuse

Des levures pour transformer l'amidon en alcool?

par Gilles Provost

Les fabricants de boissons alcooliques, ainsi que les spécialistes qui préconisent l'usage de l'alcool pour remplacer l'essence dans les véhicules automobiles, suivent avec intérêt les travaux d'une jeune compagnie de Toronto qui vient de conclure avec le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) un contrat de plus d'un million de dollars pour fabriquer artificiellement des souches de levures capables de transformer directement l'amidon en alcool.

Si cet effort était couronné de succès, la compagnie Ens Bio Logicals verrait s'ouvrir devant elles des perspectives commerciales très attrayantes, mais elle aurait aussi réussi un exploit scientifique digne de mention puisque la plupart des exploits similaires des spécialistes du génie génétique ont porté sur des bactéries, c'est-à-dire des organis-

mes beaucoup plus simples que les levures.

En ce moment, l'industrie de l'alcool doit utiliser du sucre comme matière première pour la fermentation génératrice d'alcool. Si on veut partir plutôt de l'amidon, plus abondant et économique, il faut d'abord transformer ce premier en sucre à l'aide d'une enzyme nommée amylase, a expliqué au DEVOIR M. Claude Bishop, directeur de la division des sciences biologiques au CNRC.

Ce système compliqué oblige l'industrie canadienne à importer chaque année pour plusieurs millions de dollars d'amylase des États-Unis. Il serait donc beaucoup plus simple et économique d'avoir recours à des levures capables de fabriquer elles-mêmes, l'amylase nécessaire à la fabrication du sucre qu'elles transformeraient aussitôt en alcool. Malheureusement, aucune levure de ce genre n'existe à l'é-

tat naturel.

Selon M. Robert Bender, de la firme Ens Bio Logicals, il devrait être possible de greffer artificiellement, dans une levure déjà intéressante sur le plan commercial, le gène particulier qui la rendrait capable de fabriquer de l'amylase.

M. Bender s'est donc mis en liaison avec les spécialistes du CNRC qui possèdent une expertise hors pair dans le domaine des levures ainsi que dans celui du génie génétique. Certains chercheurs du CNRC, par exemple, ont déjà réussi à synthétiser sur commande des gènes qui se sont révélés efficaces à l'intérieur des bactéries.

Or, le gouvernement du Canada a comme politique d'encourager le transfert de l'expertise des laboratoires d'État vers l'entreprise privée capable de la traduire en innovations industrielles rentables. Des programmes et des budgets sont déjà prévus pour en-

courager ce transfert technologique.

Voilà pourquoi le CNRC a répondu favorablement aux demandes de l'équipe regroupée autour de M. Bender et décidé de formaliser cette collaboration dans un contrat d'une valeur de \$1,155,000 pour les trois prochaines années.

Selon M. Bender, cette entente permettra à sa compagnie de puiser dans l'expertise exceptionnelle du CNRC pour mettre au point un nouveau produit biologique qui aura une réelle valeur commerciale.

«Même si le succès ne venait pas aussi vite que nous l'espérons, a-t-il ajouté, nous aurons quand même acquis une expertise inestimable qui devrait nous permettre d'innover autrement dans ce nouveau champ d'activité en plein essor».

Créée en 1978, la compagnie Ens Bio Logicals compte en ce moment une vingtaine d'employés et se spécialise dans la synthèse chimique de gènes nouveaux susceptibles d'être implantés dans des bactéries ou des levures. Evidemment, elle travaille aussi beaucoup sur la biochimie moléculaire des cellules et sur les mécanismes génétiques qui la régissent.

Sur le plan commercial, cela a déjà permis certaines applications commerciales dans le domaine de la fabrication du

vin ainsi que dans la lutte contre les maladies virales.

«Lorsque nous avons proposé notre projet au CNRC personne n'avait encore démontré qu'on peut programmer un microbe pour qu'il sécrète des produits nouveaux dans son environnement extérieur», souligne M. Bender. Or, de nouvelles publications scientifiques parues au cours des dernières semaines rapportent que cet exploit vient d'être réalisé avec des bactéries et qu'il n'y a donc pas d'obstacle insurmontable.

La difficulté, maintenant, est de réaliser le même exploit dans des levures. «Contraire-

ment aux bactéries, explique-t-il, les levures possèdent un noyau cellulaire et leur matériel génétique est réparti en plusieurs unités distinctes dont les éléments doivent être assemblés avant qu'un gène donné puisse commander la chimie cellulaire».

Sans vouloir révéler de secret industriel, M. Bender a indiqué que sa compagnie a bon espoir de réussir à fabriquer une levure capable de sécréter dans son environnement l'enzyme capable d'hydrolyser l'amidon insoluble pour en faire un sucre qu'elle transformerait ensuite en alcool.

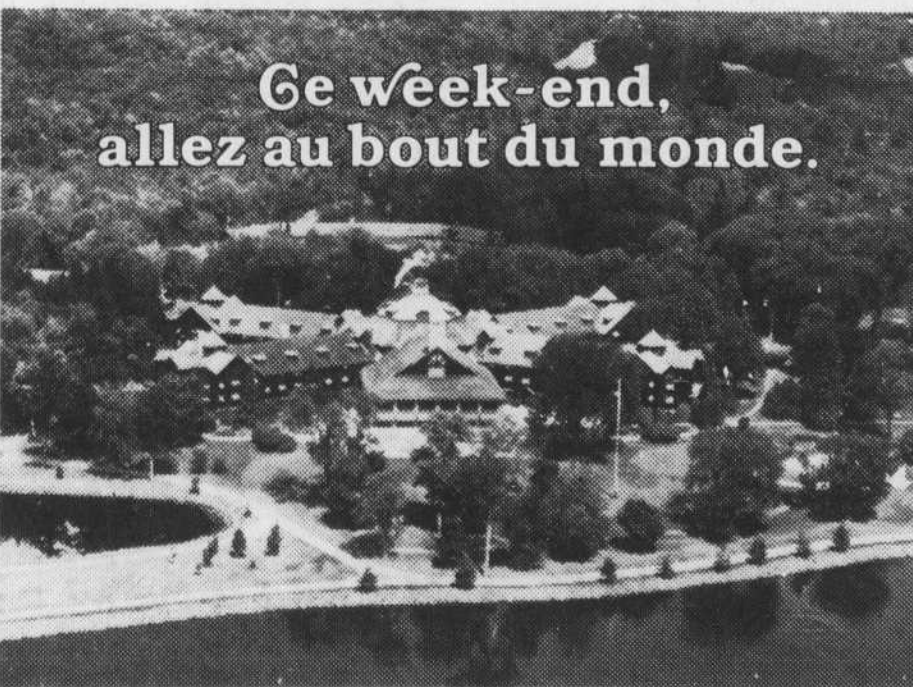
Gilles Provost en deuil de son père

Le journaliste Gilles Provost, du DEVOIR, est en deuil de son père, M. Jean Provost, c.a., décédé samedi à Dennisport (Mass.) à l'âge de 63 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Madeleine Poirier, et ses enfants: Gilles (époux de Christiane Lambert), Colette (épouse d'Alain Rochon), Louis (époux de Raymond Brousseau), Lucie (épouse de Bruno Lafortune), Suzanne, Marc, Jean-Yves (époux de Diane Beaupré) et Marie. Il laisse aussi son frère Raoul, sa sœur Françoise, ainsi que plusieurs belles-sœurs, beaux-

frères, neveux et nièces. La dépouille mortelle est exposée aujourd'hui de 19 h à 22 h et demain, de 13 h à 17 h et de 19 h à 22 h, au salon funéraire Alfred Dallaire et J.S. Vallée Ltée, 1111 rue Laurier ouest, à Outremont.

Le convoi funéraire partira de cet endroit mercredi pour se rendre à l'église Sainte-Madeleine d'Outremont, où le service sera célébré à 10 h.

A ceux qui veulent exprimer leur sympathie, la famille suggère de la faire sous forme de don à la Fondation du Québec des maladies du cœur.



Ce week-end, allez au bout du monde.

Au fameux Château Montebello, le plus gros château de bois ronds au monde, au milieu de la forêt laurentienne!

Venez oublier vos soucis, jouer au tennis, au golf, faire de la natation, vous promener le long des sentiers, pêcher (en saison), danser, bien manger et vivre un conte de fée... au Château Montebello.

Prenez le temps de vivre, ce week-end, venez au bout du monde. C'est tout près! Appelez à frais virés: (819) 423-4361.



CP Hôtels et Le Château Montebello
Montebello (Québec) JOV 1L0 (819) 423-6341
130 km à l'ouest de Montréal, 65 km à l'est d'Ottawa, sur la rivière Outaouais

CP et E4 sont les marques déposées de Canadian Pacific Limited

Pacemaker à électro-choc

BOSTON (AFP) — Un médecin de l'hôpital Sinai de Baltimore (Maryland) a mis au point un nouvel appareil automatique qui, implanté dans la poitrine de malades du cœur, permet de leur sauver la vie en produisant automatiquement des électro-chocs en cas de crise.

L'appareil a été testé avec succès sur six malades par une équipe médicale composée de médecins de l'hôpital Sinai de Baltimore et de la faculté de médecine John Hopkins de Washington.

Les résultats de l'expérience sont publiés par le *New England Journal of Medicine*. Le nouvel instrument, inventé par le Dr Michel Mirowski, est une version automatisée et miniaturisée du défibrillateur, appareil volumineux générateur d'électro-chocs qui est utilisé dans les ambulances et les hôpitaux en cas d'urgence pour rétablir le rythme cardiaque.

De la taille d'un paquet de cigarette et alimenté par des piles, l'appareil électronique du Dr Mirowski, produit des chocs électriques chaque fois qu'il détecte une anomalie du rythme cardiaque, appelée fibrillation ventriculaire.

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

LANGUE ANGLAISE
Automne 1980

La Faculté de l'éducation permanente offre à tous ceux qui désirent apprendre ou perfectionner leur connaissance de la langue anglaise, un cycle de cours de 6 niveaux. L'accent sera mis sur la langue orale et sur une amélioration rapide de la spontanéité d'expression.

• **Anglais oral**, 3 crédits, 75 heures
du 15 septembre au 10 décembre
Lundi, mercredi, 19:00 — 22:00

Test de classement obligatoire et date limite d'inscription: mercredi, 27 août à 19:00, Pavillon principal, salle Z-110.

• **Anglais écrit I**, 60 heures
du 17 septembre au 10 décembre
Mercredi, 19:00 — 22:00
Lundi, mercredi, 19:00 — 22:00, à partir du 27 octobre

Test de classement obligatoire et date limite d'inscription: lundi, 8 septembre à 19:00, Pavillon principal, salle Z-110.

Renseignements:
Tél.: 343-6090

ASSOCIATION CANADIENNE D'ESCRIME DIRECTEUR EXÉCUTIF

demandé par un organisme national spécialisé dans les sports. Les fonctions comprennent les opérations du bureau chef, l'organisation des services aux membres, l'administration financière, l'organisation des souscriptions, les communications et les représentations de l'Association.

Qualifications minimales: Diplôme universitaire avec spécialisation en comptabilité. Expérience déjà acquise dans l'administration des sports ou tout, anglais essentiel, bilinguisme de préférence, quelques fins de semaine de travail et voyages occasionnels sont inclus aussi dans les exigences.

Salaire: Minimum \$20,500 annuellement.

Faire parvenir curriculum vitae et 3 références avant le 30 août 1980, au:

Vice-Président administration,
Association Canadienne d'Escrime,
333, River Road,
Ville Vanier, Ontario,
K1L 8B9

Collège de Joliette PROFESSEURS À TEMPS PARTIEL

à l'enseignement régulier
années 80-81 (sessions Automne et hiver)

MUSIQUE: 550 et/ou 551:

— flûte et théorie;
— orchestre-chorale-atelier;
— violon;
— percussion;
— violoncelle;
— chant;
— saxophone;
— trombone;
— clarinette;
— cor.

Premier diplôme universitaire ou formation équivalente.

Curriculum vitae doivent être reçus au plus tard vendredi, le 15 août 1980, à 17 heures, à:

Bureau du Personnel
Cégep de Joliette,
20 sud, rue St-Charles,
Joliette, Québec,
J6E 4T1

Au Grand Prix d'Allemagne

Jacques Laffite l'emporte à l'usure

HOCKENHEIM (RFA) (AFP) — On attendait un duel Williams-Renault, avec l'australien Alan Jones, et les Français Jean-Pierre Jabouille et René Arnoux, mais c'est finalement Jacques Laffite (Ligier-Gitanes) qui a remporté le Grand Prix d'Allemagne de formule 1, à l'issue d'une course très dure, devant 13.500 spectateurs, réunis hier autour du circuit d'Hockenheim.

Déjà trois fois vainqueur en grand prix (Suède en 1977, Argentine et Brésil en 1979), en ne passant en tête qu'au 41^e tour de l'épreuve, profitant d'un arrêt de Jones, alors leader, qui perdit 23 secondes à stand pour changer une roue.

En fait, ce Grand Prix d'Allemagne, hormis pour Laffite, qui avait une bonne marge de sécurité sur l'Argentin Carlos Reutemann (Williams) quand il se retrouva en tête, n'a pas porté chance à ses leaders successifs. Ceux-ci, Jean-Pierre Jabouille jusqu'au 27^e tour, puis Alan Jones jusqu'à 4 tours de la fin, durent tous deux céder le commandement

sur des incidents indépendants de leurs qualités de pilotes.

Jones, parti en pole-position, se faisait doubler par la Renault Elf à double turbo de Jabouille dès la première chicane, et, durant plus de la moitié de ce grand prix, les deux hommes ne devaient jamais être séparés par plus d'une seconde. «Jabouille allait très vite, et je n'avais aucune chance de le doubler», devait déclarer Jones après la course.

C'est pourtant ce qu'il fit au 27^e tour, quand Jabouille dut s'arrêter à son stand (soutape cassée), alors que, simultanément, la 2^e Renault, celle de René Arnoux, jusqu'alors en 3^e position, devait abandonner le long du rail de sécurité devant la forêt, pour les mêmes raisons.

Il restait alors 17 tours à courir, et Jones, leader du championnat du monde des conducteurs et vainqueur des deux derniers grands prix (France et Angleterre), occupait alors une position confortable en tête, soit 12 secondes

devant Jacques Laffite, seule Ligier encore en course après l'abandon de Didier Pironi (17^e tour), victime d'un croisillon de transmission.

Sans forcer, Jones conservait la tête jusqu'à ce que son pneu avant gauche ne le trahisse. «Quand Jones a dû s'arrêter à son stand, j'ai soufflé un peu car, sur la piste, il était hors de question de le suivre tellement il allait vite», déclarait Laffite à son tour.

Le Français héritait donc au bon moment de cette position de leader. Il était bien en point de mire de Carlos Reutemann, au volant de la deuxième Williams, mais l'Argentin n'avait pu s'approcher qu'à trois secondes quand le drapeau à damiers s'abaisa.

Pour la 3^e place, Jones reprenait la piste à temps. Le pilote australien en profitait ainsi pour consolider légèrement son avance en tête du classement du Championnat du monde des conducteurs avant le Grand Prix d'Autriche, dimanche prochain. Sur la ligne, il ne devançait que de 0,95 seconde.

Le Brésilien Nelson Piquet, auteur d'une spectaculaire remontée, après avoir été gêné par Reutemann au départ et s'être alors retrouvé en 18^e position.

La 5^e place revenait à l'Italien Giacomelli, sur une Alfa-Roméo identique à celle que pilotait Patrick Depailler quand il s'est tué, sur ce même circuit, la semaine dernière.

La dernière victoire des Ligier en Grand Prix remontait au 4^e mai dernier à Zolder, lorsque Didier Pironi enlevait le Grand Prix de Belgique. Les ennuis s'étaient succédés depuis et l'on comprend évidemment la grande joie du constructeur Français Guy Ligier.

«C'est formidable pour l'équipe, faisait remarquer Ligier dans un grand sourire. Bien sûr Jones s'est arrêté, mais combien de courses aurions-nous dû gagner nous aussi sans ce genre d'ennui. C'est ça la course. Il faut aussi la chance, non? C'est très important pour Jacques car il va retrouver maintenant un très

grand moral. Quant aux voitures, je peux vous promettre qu'elles seront très compétitives pour les derniers grands prix qui restent. Nous allons les faire souffrir.»

Cette joie était beaucoup plus mesurée chez les vainqueurs de ce Grand Prix d'Allemagne à rebondissement. Jacques Laffite: «Je n'aurais pas voulu gagner cette course, non. Je pensais trop à Patrick (Depailler). Le destin l'a voulu autrement et j'ai gagné. J'en suis très heureux pour toute l'équipe, car nous avons eu beaucoup de malheurs ces derniers temps. Sur le plan de la course elle-même, je crois que Jones, sans son arrêt au 40^e tour, pouvait l'emporter car il marchait très fort.»

L'Australien Alan Jones était évidemment très déçu par sa troisième place, après avoir contrôlé la course à la suite de l'abandon des deux Renault. «J'ai eu des ennuis au 40^e tour, déclarait-il. Mon pneu avant gauche a crevé et j'ai dû m'arrêter, pas longtemps, mais cela a suffi pour

Une 6^e place qui est un grand succès (Villeneuve)

HOCKENHEIM, RFA (AFP) — Gilles Villeneuve, de Berthierville, a pris la sixième place, hier, lors du Grand Prix de formule un d'Allemagne. Le pilote canadien a terminé l'épreuve disputée sur le circuit d'Hockenheim à une minute 28,72 secondes du vainqueur, le Français Jacques Laffite.

Ce faisant, Villeneuve a récolté un point au Championnat du monde des conducteurs, portant ainsi son total à quatre cette saison. Villeneuve est évidemment très loin du meneur Alan Jones, qui, avec ses 41 points, devance Nelson Piquet par sept points, et c'est avec autant d'humour que de fatalisme qu'il a accueilli cette sixième position: «dans la situation présente, pour l'équipe Ferrari, ce point est un grand succès», a-t-il dit.

La prestation de Villeneuve est d'autant plus méritante qu'il était parti 16^e au départ de la course. «Si mon moteur n'avait pas brisé lors des qualifications de samedi, c'est probablement de la 10^e ou de la 12^e position que j'aurais entrepris la course, a-

til dit. Lorsque le moteur a flanché, à cinq minutes de la fin des essais, j'enregistrais des bons temps».

En ce qui concerne la course d'hier, Villeneuve a laissé entendre qu'un bon départ lui avait permis de passer au neuvième rang dès le premier tour, mais, qu'après avoir gagné deux autres places au 2^e tour, la situation s'est tranquillement dégradée, la Ferrari ayant énormément de difficultés à suivre le rythme de ses concurrents cette année.

Néanmoins, Villeneuve s'est réjoui qu'aucun ennui mécanique n'ait perturbé sa course hier, mais, a-t-il conclu, dans l'état actuel des choses seules la pluie ou la neige pourraient empêcher ses rivaux de l'emporter lors des prochains grands prix tellement Ferrari est en retard sur les autres constructeurs.

Quant au coéquipier de Villeneuve chez Ferrari, Jody Scheckter, notons qu'il a pris la 13^e position, à un tour du gagnant Jacques Laffite, et ceci après être parti 21^e sur la grille de départ.

que je perde la course.»

Frank Williams, quant à lui, se montrait beaucoup plus résigné: «Ce sont les aléas de la formule un. Mais je l'avais dit avant même les essais: Ligier était mon principal adversaire à Hockenheim...»

La série noire, en revanche, a continué pour l'équipe Renault. Au 27^e tour, pour les mêmes motifs, les Français Jabouille et Arnoux s'arrêtaient à dix secondes d'inter- valle. Jabouille: «Ce sont les ressorts de soupape qui ont

lâché comme pendant les essais. C'est bien dommage, car cette fois la voiture était remarquablement au point». Arnoux: «Il a encore fallu que les ressorts de soupape lâchent. Moi aussi je marchais bien aujourd'hui...»

Francine Gendron aide le Québec à disposer de l'Ontario

par André Chartrand

Francine Gendron prendra part le week-end prochain à Stittard, en Hollande, aux championnats du monde féminins du 400 mètres haies et du 3.000 mètres, deux épreuves qui ne figuraient pas au programme des Jeux de Moscou mais qui feront partie des compétitions olympiques en 1984.

Mlle Gendron y sera la seule représentante du Québec et sera inscrite aux 400 mètres haies. Elle détient le record canadien de cette distance depuis six ans même si elle y consacre peu d'entraînement. Elle est plutôt spécialiste du demi-fond, du 800 mètres précisément.

Samedi, au Parc olympique, Gendron a facilement remporté le 400 mètres haies qui était disputé dans le cadre de la rencontre d'athlétisme triangulaire Québec-Ontario-État de New York, qui s'est finalement soldée en un affrontement entre les deux provinces en raison du forfait des Américains, qui ne se sont jamais rendus à Montréal même s'ils en avaient donné l'assurance la veille.

Mlle Gendron a terminé première, nettement détachée, en un temps de 59,44 secondes, malgré le vent fort qui a gêné les quelque 150 concurrents tout au long du meeting. Ce temps, elle n'en était pas contente. Son temps record est de 58,23 secondes et elle a réussi 58,76 la semaine dernière lors des championnats québécois.

L'une des rares vétérans de l'athlétisme québécois avec Lucette Moreau, Marcel Jobin et Claude Ferragne — ils s'y sont tous adonnés bien avant que Montréal n'obtienne les Jeux, — Francine Gendron connaît de grands moments en Hollande. C'est elle qui le dit, les yeux pétillants d'une certaine excitation qui ne se tarit jamais chez elle même après 12 ans de compétition.

Ses plus grandes sources de motivation demeurent la performance et la participation à de «grosses» compétitions. Et justement à Stittard elle est assurée de rencontrer les meilleurs spécialistes du monde.

Mais, par-delà ces moments de ten-

sion et de stress «électrisants», le quotidien d'une athlète de calibre international n'est pas fait que de voyages en Floride l'hiver et en Europe l'été. Il faut s'entraîner beaucoup, tous les jours en fait, courir au moins 35 milles par semaine sous la pluie, le soleil ou même dans la neige.

Même si elle n'a pas été «manipulée» autant que Ferragne pendant la période préolympique en 1976, Francine Gendron s'accommode plus ou moins bien de son statut de vedette — «un terme que j'abhorre justement parce qu'il ne veut rien dire ici», explique-t-elle.

«Ce n'est pas vraiment valorisant d'être une athlète de calibre international au Québec parce que les sports professionnels prennent presque toute la place. Et de toute façon, même si la situation a évolué au cours des années, il semble que les gens ne comprennent jamais rien. La semaine dernière, par exemple, lors d'une rencontre au crépuscule à côté du Stade olympique, du monde sortant du baseball riait de nous parce qu'on courrait sous la pluie. Et on m'a invité dernièrement à l'émission Fleur de macadam. On m'a demandé si j'étais déçue de ne pas être allée à Moscou et Jean-Pierre Ferland m'a coupé la parole après 15 secondes. J'ai eu l'impression d'avoir été là pour boucher un trou, j'étais pas contente. On est quand même pas des bêtes de cirque!»

Malgré tout, Francine s'est faite une raison et ses objectifs personnels comptent maintenant davantage dans la balance. Elle a consacré à ce jour la moitié de sa vie à sa discipline et entretient mal comment elle pourrait s'en passer.

«Quoiqu'on en pense, je ne crains pas d'affirmer que je fais de l'athlétisme parce que j'aime ça, tout simplement. J'en suis rendu au point que je ne me sentirais pas bien dans ma peau si je ne courrais pas mon sept milles par jour.»

Mlle Gendron a déjà reçu des offres de bourses des universités américaines de New-Mexico, Floride et Texas-El Paso, qu'elle a toutes refusées

parce qu'elle était convaincue de pouvoir progresser chez elle, même si elle ne reçoit qu'un peu plus de \$5.000 par année pour pouvoir se consacrer à son entraînement sans avoir à travailler. Elle terminera l'hiver prochain son baccalauréat spécialisé en éducation physique. Ça lui aura pris 4 ans et demi au lieu des trois années habituelles à cause de ses obligations athlétiques.

Agée de 24 ans, Francine Gendron croit qu'elle pourra courir jusqu'à 30, 35 ans parce qu'elle est spécialiste du demi-fond. Ses objectifs immédiats: descendre sous les deux minutes au 800 mètres (son meilleur temps est de 2:01 minutes) et participer aux Jeux olympiques de Los Angeles. Elle aura probablement atteint dans quatre ans son apogée, après 16 ans d'un mode de vie qu'elle a choisi et qu'elle ne changerait pour rien au monde.

La rencontre d'athlétisme de samedi, et bien ce sont les représentants du Québec qui l'ont gagnée, assez facilement d'ailleurs, par le pointage de 225 à 160. L'absence des Américains s'est faite sentir, c'est évident, mais il faut noter en plus que nos voisins n'avaient délégué que leurs athlètes de l'ouest de l'Ontario. «La vraie équipe ontarienne nous aurait passé sur le corps», n'a pu s'empêcher de penser tout haut un entraîneur.

Il aura fallu en effet attendre la 8^e épreuve sur piste pour que les Ontariens ne remportent leur première épreuve, eux qui n'en ont gagné en tout que neuf sur 37.

Rien de particulier à signaler sinon les deux records provinciaux réédités par Isabelle Boutet au 400 mètres haies junior et Luc Poirier au lancer du disque junior. Boutet et Poirier détenaient déjà ces deux records, qu'ils améliorent constamment depuis le début de la saison. Mlle Boutet a réussi un temps de 1:00,58 minute tandis que Poirier a propulsé son engin à 51,14 mètres.

Signalons quand même les doublés de Chantal Desrosiers et de Marvin Nash aux 100 et 200 mètres et de Pat Fogarty aux 110 mètres haies et au saut en longueur.

Angela Taylor inscrit une 3^e victoire de suite sur 100 m

COLOGNE, RFA (AFP) — La Canadienne Angela Taylor a remporté hier le 100 mètres féminin de la réunion d'athlétisme de Cologne, en RFA. Son temps de 11,38 secondes lui a en effet permis de devancer à la ligne d'arrivée l'Américaine Jeannette Bolden (11,51 secondes) et l'Allemande de l'Ouest Annegret Richter (11,52 secondes). Il s'agit de la troisième victoire consécutive d'Angela Taylor sur 100 mètres dans le cadre des rencontres d'athlétisme post-olympiques. Mardi dernier elle avait gagné à Rome et vendredi, à Berlin-Ouest.

Au cours de la rencontre de Cologne, notons la quatrième place de la Canadienne Debbie Brill au saut en hauteur féminin. Sa prestation de 1,83 mètres a été dépassée par l'Américaine Louise Ritter (1,89 m). L'Allemande de l'Ouest Ulrike Meyfarth (1,89 m) et égale par la Chinoise Da-Zhen Zheng. Bruno Pauleto a pour sa part pris le 6^e rang du lancer du poids avec un tir de 19,56 mètres, soit un mètre et moins que le gagnant, l'Allemand de l'Ouest Rolf Reichenbach.

Ce sont par ailleurs l'Américain Renato Nehemiah et le Britannique Alan Wells qui auront été les vedettes de la réunion internationale d'athlétisme de Cologne.

Le premier retrouvait son rival national Greg Foster qu'il n'avait pas affronté sur 100m haies depuis le mois de juin à Los Angeles. Cette réunion représentait un mauvais souvenir pour le recordman du monde de la spécialité. Ce jour là, il avait en effet dû subir non seulement la loi de Foster mais aussi celle de Cooper et de Milburn.

Ses trois vainqueurs figuraient hier au départ du 100m haies et Renato Nehemiah ne manqua pas l'occasion de

prendre sur eux une éclatante revanche. Il avait effectué une brillante rentrée vendredi soir à Londres en couvrant la distance en 13,23. Nehemiah prouva qu'il détenait actuellement une forme lui permettant d'approcher son record du monde (13,00) en récidivant quarante-huit heures après et en dominant assez nettement tous ses rivaux.

La discorde entre Foster et Nehemiah semble en tout cas oubliée. Le vainqueur et le vaincu attendaient assis côte à côte en devisant fort aimablement l'heure de la remise des récompenses.

Pour sa part, le champion olympique du 100 m l'Ecosais Alan Wells a confirmé ses talents de sprinter. Il a en effet remporté une course qui aurait pu constituer une finale du championnat des États-Unis. En tout cas, il infligea à Stanley Floyd sa première défaite en dix-huit sorties en réussissant l'excellent temps de 10,19 secondes.

«Cela ne signifie pas pour autant que je sois le meilleur sprinter au monde devait déclarer Wells après sa course victorieuse. Après champion olympique est une chose et je suis heureux d'avoir gagné à Moscou. Mais je n'attache pas plus d'importance qu'il n'en mérite au fait d'avoir battu les Américains ici. Je suis simplement content de les avoir devancés sur cette course».

Les autres épreuves de l'après-midi ont été d'un niveau moins relevé. Il est vrai qu'Edwin Moses, sans doute encore éprouvé par la course disputée vendredi soir à Berlin (47,17/100) sur 400 m haies, s'imposa certes pour la quarante-huitième fois consécutivement mais dans un temps modeste pour lui (48,52). Il n'avait pas, cette fois, l'Allemand de l'Ouest Harald Schmidt pour l'obliger à forcer son talent. L'Allemand s'était en effet aligné sur le 400 m plat où il remporta une fort belle victoire en 45,05 s'approchant doucement du record d'Allemagne (44,70) détenu par Karl Hönz depuis 1972 et qui reste l'objectif d'Harald Schmidt.

En tout cas, à Zurich mercredi, Harald Schmidt entend s'essayer dans une nouvelle discipline puisqu'il prendra certainement le départ du 800 mètres.

Le 1500 mètres ne manqua pas d'intérêt, mais seulement au plan tactique car le temps réalisé par le vainqueur, l'Allemand Wili Wulbeck (3:37,6) n'est pas d'un niveau très élevé. Cette course permit en tout cas à François José Marajo de se mettre en évidence puisqu'il termina brillant second (3:37,80), finissant très près du vainqueur après une bonne dernière ligne droite.

Enfin, le 4 x 100 m fut comme à l'accoutumée rem-

porté par l'équipe des États-Unis mais des passages de témoin défectueux l'empêchèrent d'atteindre l'objectif qu'elle s'est fixé pour cette saison: battre le temps réussi par l'équipe soviétique en finale des jeux olympiques.

Vendredi à Berlin, le relais avait été mal transmis entre Lattany et Glance. Cette fois ce fut entre Glance et Floyd. Crédité seulement de 38,66 il reste aux Américains une dernière possibilité: Réussir enfin mercredi à Zurich moins de 38,26 secondes.

Les concours de cette réunion boudée comme celle de Berlin-Ouest par les athlètes des pays de l'Est, ne furent guère brillants. Le Français Thierry Vignerot s'imposa une nouvelle fois à la perche mais avec un bond de 5,30 m. L'Allemand de l'Ouest Dietmar Moegenburg ne franchit que 2,27 m en hauteur et l'Américain Larry Myricks s'imposa facilement en longueur avec un bond de 8,22 m.

La plupart de ces athlètes se retrouveront mercredi soir sur la piste réputée très rapide de Zurich où l'on peut espérer que Soviétiques, Polonais et autres Allemands de l'Est accepteront l'invitation des organisateurs, puisque les Suisses n'ont pas boycotté les Jeux. Leur présence pourrait permettre enfin d'assister à des performances de valeur mondiale.

Pat Bradley résiste à la poussée de JoAnn Carner et gagne par un coup

TORONTO (CP) — Pat Bradley a résisté à la vigoureuse poussée de JoAnn Car-

ner en enregistrant un birdie au 16^e trou et elle a gagné par un coup hier la Classique de

golf Peter Jackson, dotée d'une bourse totale de \$150.000.

Après avoir vu Carner la rejoindre en tête grâce à un birdie au 15^e trou, Bradley a placé son coup de départ du 16^e trou, une normale trois, à six pieds de la coupe. Un coup roulé précis lui a permis de porter sa fiche à moins 16.

Au 17^e trou, Bradley et Carner ont toutes deux commis des bogeys avant d'enregistrer des normales au 18^e, où Carner a manqué un birdie lors que son roulé de 25 pieds a manqué de force.

Cette deuxième victoire de la saison de Bradley, sa septième en carrière, lui a valu la somme de \$22.500.

Après avoir commencé la dernière ronde avec une avance de trois coups sur Carner, Bradley a joué 71 hier, ce qui lui donne un total de 277, 15 sous la normale du parcours de 6.265 verges du club de golf St. George.

Donna Caponi Young, qui a entrepris ses 18 derniers trous à sept coups de la meneuse, a effectué une spectaculaire remontée avec une fiche record de 31, cinq sous la normale, sur les neuf premiers trous. Un aigle sur le 14^e trou à normale cinq a même permis à Young de porter sa fiche à sept coups sous la normale lors de cette dernière ronde et de s'approcher à un coup de Bradley.

Elle a toutefois perdu toute chance de l'emporter aux 15^e et 16^e trous, finissant néanmoins la journée avec une fiche de 67, six sous la normale, ce qui lui a valu la troisième place en vertu d'un compte global de 280.

Jane Blalock, qui s'est également approchée à un coup

de la tête au cours de la dernière ronde, s'est écroulée sur les derniers trous et elle a enregistré un 71-281.

Beth Daniel a pris la cinquième place avec un compte de 283. Elle a joué une dernière ronde de 72, un sous la normale, pour devancer par deux coups Nancy Lopez-Malton, qui a enregistré une dernière ronde de 73, et Donna Horton-White, qui était à quatre coups de la meneuse avant la dernière ronde. Elle fut incapable de jouer avec régularité hier, se contentant d'un 75.

A 289, on retrouve Dot Germain, qui a joué 72 hier, et Barbara Moxness, qui a joué 73 à sa dernière ronde.

La championne défendante, Amy Alcott, a pour sa part terminé avec un 71 qui lui donne une fiche globale de 291, sur un pied d'égalité avec Sandra Post, née à Oakville, Ontario, Sandra Palmer et Sally Little.

Il s'agit de la première défaite de Carner à St. George, car elle avait enlevé les honneurs des deux premiers tournois à y être présentés, soit en 1976 et 1978.

Quant à Bradley, elle a porté ses gains en saison à plus de \$130.000. Elle aurait pu gagner ce tournoi par deux coups n'eut été de la pénalité d'un coup qu'elle s'est infligée au 7^e trou. Alors qu'elle se préparait à effectuer un coup roulé sur le trou à normale cinq, elle a dit remarquer que que personne d'autre n'a vu, à savoir que sa balle avait bougé légèrement. La gagnante a demandé au marqueur officiel de lui ajouter un coup et elle a inscrit un bogey-six sur ce trou.



Jack Nicklaus sort sa balle d'une fosse de sable lors de la quatrième et dernière ronde du Championnat de la PGA, hier. (Photolaser AP)

Jack Nicklaus inscrit une victoire sans appel

ROCHESTER (AP) — Jack Nicklaus, qui avait secoué une longue léthargie il y a deux mois à peine, a ajouté une autre victoire majeure à son palmarès inégalé hier en remportant la 62^e reprise du Championnat de la PGA par la marge de sept coups.

Il s'agit de la plus grande marge victorieuse de l'histoire du tournoi et son plus proche poursuivant, Andy Bean, ne pouvait même pas l'ennuyer.

Nicklaus, 40 ans, qui a mis fin à une longue léthargie en juin en remportant l'Omniium des États-Unis, a ainsi acquis une 17^e victoire majeure grâce à une dernière ronde de 69, un sous la normale du club Oak Hill. Il a présenté un compte global de 274.

Cette victoire lui a permis d'égaliser la marque de Walter Hagen avec cinq victoires au championnat de la PGA et il est devenu le troisième gol-

feur de l'histoire seulement à remporter l'Omniium des États-Unis et le championnat de la PGA au cours de la même année.

«Ce qu'il a fait est incroyablement, tout simplement fantastique, s'est écrié le Sud-Africain Gary Player. C'est là une grande leçon pour le public et les journalistes qui le croyaient fini. Il a prouvé, sans l'ombre d'un doute, qu'il est le plus grand joueur de l'histoire».

Hagen a remporté sa dernière victoire au championnat de la PGA en 1927. Quant à Nicklaus, il a remporté ce tournoi en 1963, 1971, 1973 et 1975. Au tournoi des Maitres, il a triomphé en 1963, 1965, 1966, 1972 et 1975. Il a remporté l'Omniium des États-Unis en 1962, 1967, 1972 et 1980. Il a triomphé à l'Omniium britannique trois fois soit en 1966, 1970 et 1978.

Nicklaus a de plus remporté

le championnat amateur des États-Unis en 1959 et en 1961.

Gene Sarazen (1922) et Ben Hogan (1948) sont les deux seuls autres golfeurs à avoir remporté le championnat de la PGA et l'Omniium des États-Unis au cours de la même année.

C'est la cinquième fois de sa carrière que Nicklaus remporte deux victoires majeures au cours de la même année et c'est là un fait remarquable.

Il y a seulement deux mois, on se posait la question à savoir si Nicklaus allait jamais remporter un autre tournoi et on n'osait même plus parler de victoires majeures. Lui-même avait parlé ouvertement de la possibilité de se retirer.

Il venait de passer deux ans sur le circuit sans remporter une seule victoire. Il venait d'avoir 40, un âge avancé pour un athlète.



Pat Bradley suit la trajectoire de sa balle lors de la dernière ronde de la Classique Peter Jackson, à Toronto hier. Bradley a enlevé les honneurs de ce tournoi doté d'une bourse globale de \$150.000 grâce à un birdie au 16^e trou. (Photolaser CP)

Contribuant à la victoire de 7-3 des Expos sur les Cubs

Gullickson n'a pas déçu ses nombreux partisans

CHICAGO — Le résultat final peut induire en erreur: Bill Gullickson a lancé un match remarquable, hier après-midi, pour permettre aux Expos de remporter une victoire de 7-3 contre les Cubs de Chicago devant 20,965 personnes au Wrigley Field.

Gullickson n'a consenti que



Richard Milo

trois coups sûrs dans les six premières manches, et les Expos menaient déjà 7-0 lorsque les Cubs ont finalement compté un premier point en huitième. Il a maintenant triomphé à ses quatre derniers départs, contre les Astros de Houston, les Reds de Cincinnati, les Mets de New York et maintenant les Cubs, qu'il battra encore bien souvent en

carrière: il n'a que 21 ans. «Ma plus belle victoire, a dit Gullickson. J'ai bien lancé, mais j'ai surtout bien lancé devant toute ma famille. Il n'y a rien qui soit plus stimulant.»

Famille est un bien petit mot, puisqu'ils étaient une soixantaine, hier, encourager le jeune droitier à la victoire. Gullickson habite Chicago, et Dick Williams avait indiqué il y a déjà une semaine au moins que Gullickson lancerait contre les Cubs, au Wrigley Field.

«J'ai ralenti lorsque j'ai commencé à ressentir la fatigue, en fin de match», ajouta Gullickson, qui a cédé sa place à Woodie Fryman pour terminer le match.

C'est le jeune Bob Ramos qui a travaillé derrière le marbre, en remplacement de Gary Carter, à qui Williams a donné congé à la veille de la série de trois matchs qui commencent ce soir, à St. Louis.

«Gully a bien mélangé ses tirs, a-t-il dit. Et il a fort bien visé les coins, prenant toujours l'avance sur les frappeurs. Il a lancé un excellent

match.»

Gullickson, qui souffre de diabète, a pris une dose d'énergie additionnelle en mangeant du sucre, dans les dernières manches!

Il avait attendu jusqu'en

septième avant de respirer plus librement alors que les Expos ont marqué cinq points à la suite de cinq coups sûrs, dont quatre contre Dennis Lamp. Ron LeFlore a couronné l'attaque en claquant un

double de deux points au champ centre, une balle que Jesus Figueroa a perdu de vue en implorant le ciel. Figueroa, comme plusieurs coéquipiers, n'a pas inventé l'art de jouer en défensive.

Valentine a amorcé la septième en obtenant un but sur balles. Cromartie, Parrish, Speier et Bob Ramos ont ensuite claqué quatre simples d'affilée pour chasser Lamp du monticule. Après le retrait

de Gullickson, LeFlore a alors canonné un tir du releveur Doug Capilla par-dessus la tête de Figueroa.

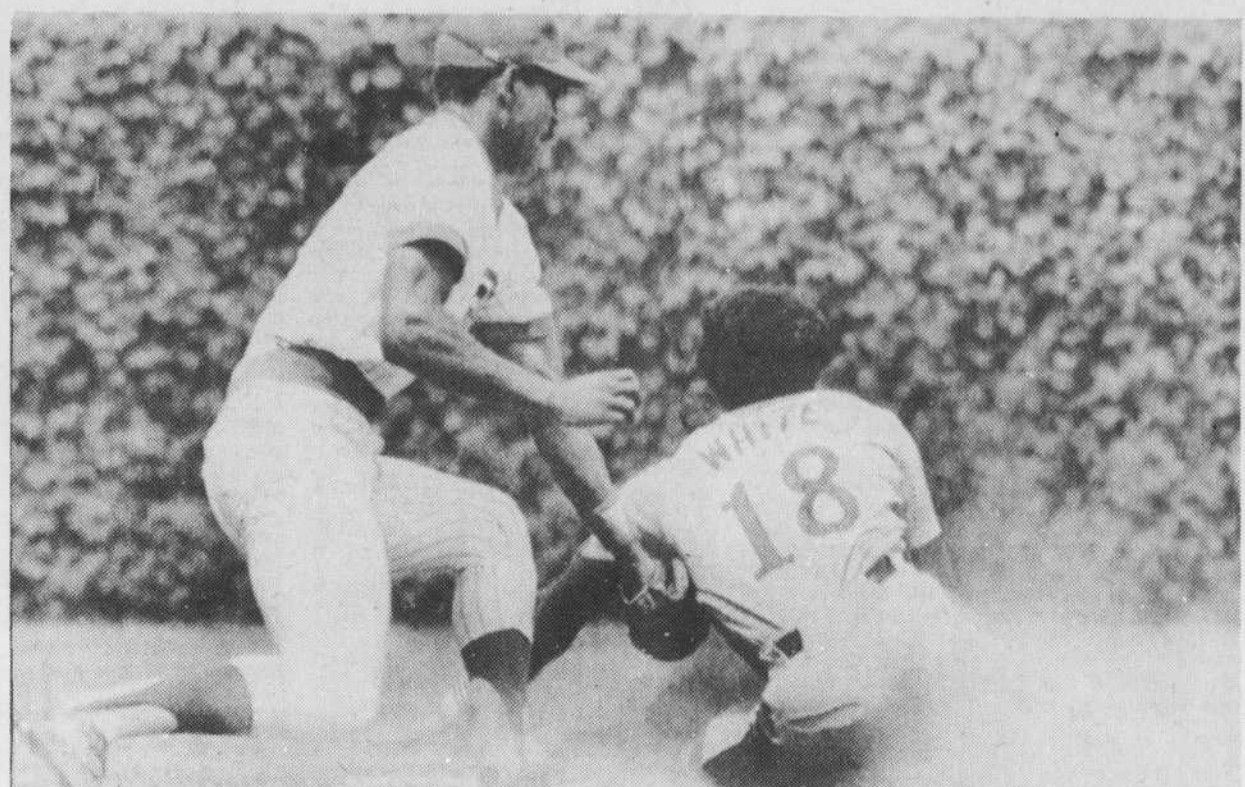
Chanceux d'obtenir un double à la suite d'un ballon, LeFlore a continué sa course jusqu'au troisième but, qu'il aurait facilement atteint en glissant. Mais il a préféré demeurer sur ses deux pieds, ce qui explique pourquoi il a perdu l'équilibre et dépassé le coussin.

Après le match, LeFlore a essayé, sans succès, de convaincre le marqueur officiel qu'il méritait un triple. Il s'agissait pourtant d'un simple ballon...

ECHOS... Le tableau indicateur au champ centre rappelle l'âge de pierre, ou presque. Le pointage, après chaque demi-manche, est inscrit à la main, par des employés dont on ne voit que la tête dans des carreaux libres. Quant aux matchs joués ailleurs, mieux vaut lire le journal du lendemain que d'attendre les résultats au tableau. C'est souvent plus rapide. Comble de malheur, hier, le téléscripteur qui recueille les pointages ne fonctionnait pas. Il n'y avait donc qu'un seul match au baseball majeur... Lu à la une d'un quotidien: «Il est dégoûtant de voir les Expos en tête quand nos Cubs et nos White Sox crouillent dans les bas-fonds. A noter que les Cubs n'ont pas remporté le championnat de la Nationale depuis

1945... Les lanceurs, à St. Louis: Scott Sanderson (12-5) affrontera Bob Sykes (5-8), ce soir, Fred Norman (2-2) sera opposé à John Fulgham (3-4), demain, et Charlie Lea (4-5) fera face à Bob Forsch (7-7), mercredi. Les Expos auront ensuite congé jeudi avant d'entreprendre une importante série de quatre parties en trois jours contre les Pirates, à Pittsburgh...

HIER		EXPOS (7)		CUBS (3)	
	ab p cs pp		ab p cs pp		ab p cs pp
LeFlore cg	4 0 1 2	DeJesus ac	4 0 1 0		
Macha cd	1 0 0 0	Tyson 2b	1 0 1 0		
RScott 2b	4 1 1 0	Tracy fs	1 0 0 0		
Bernad 2b	1 0 0 0	Kellehr 2b	0 0 0 0		
Dawson cc	3 1 1 0	Foot fs	1 0 0 0		
White cg	0 0 0 0	Buckner cg	4 0 1 1		
Valentin cd	3 1 0 1	Johnson 1b	4 0 0 0		
Office cc	0 0 0 0	Martin cd	2 0 2 0		
Cromat 1b	4 1 2 0	Vall cd	1 0 0 0		
Hutton 1b	0 0 0 0	Randle 3b	4 1 1 0		
Parrish 3b	4 1 1 1	Figueroa cf	4 1 1 0		
Speier ac	4 1 2 1	Blackwell r	4 0 2 1		
Ramos f	4 1 1 1	Lamp l	2 0 0 0		
Gullickson l	3 0 0 0	Capilla l	0 0 0 0		
Fryman l	0 0 0 0	Thurman l	1 1 0 0		
		Riley l	0 0 0 0		
		Blittner fs	1 0 0 1		
Totaux	35 7 9 6	Totaux	35 3 8 3		
Montréal	100 000 510-7				
Chicago	000 000 012-3				
Montréal	mi cs p pm bb rb				
Gullickson G. 4-3	9 1/3 8 3 3 2 7				
Fryman	2/3 0 0 0 0 1				
Chicago					
Lamp P. 10-9	6 6 6 6 1 1				
Capilla	2 3 3 1 1 1				
Riley	1 0 0 0 0 0				
Lamp a affronté cinq frappeurs à la septième.					
HPL—Par Gullickson (Martin) ML—Fryman.					
BP—Blackwell D—2-51 A—20-963					
E—Lamp DR—Montréal 1, LSB—Montréal 4,					
Chicago 6 2B—Blackwell, Martin, LeFlore,					
BV—RScott 2, Dawson, S—Gullickson.					



Jerry White, des Expos, est retiré au deuxième but par Ivan De Jesus en tentant d'étirer un simple en un double lors du premier match d'un programme double que les Expos ont perdu 3-1, samedi. White remplaçait alors Ron LeFlore (Photolaser AP).

Les Expos perdent 3-1 puis gagnent 4-3, samedi

Williams impose une amende à LeFlore

CHICAGO (par Richard Milo) — Ron LeFlore a refusé de s'expliquer. Il a franchi le hall d'entrée de l'hôtel, sans s'arrêter, presque au pas de course pour qu'on ne le voit pas, et il est disparu dans l'ascenseur.

«Des sanctions ont déjà été prises, mais il n'est pas dans les meilleurs intérêts de l'équipe d'en dire davantage, a indiqué Dick Williams. Je lui ai parlé, lorsqu'il est entré dans l'abri. Son absence n'était pas motivée...»

Auteur de quatre buts volés, la veille, LeFlore n'a pas participé au premier match du double de samedi, même s'il devait frapper au premier rang du rôle. Il n'a pas donné signe de vie avant la première manche, et Jerry White, qui l'a remplacé à pied levé, venait d'être retiré sur trois prises lorsqu'il s'est présenté à Williams. En son absence, les Expos ont perdu 3-1 avant de l'emporter 4-3 en sa présence contre les Cubs devant 28.306 personnes, au Wrigley Field.

Il y a vingt ans, LeFlore au-

rait immédiatement été cédé à un club des mineures. Et il aurait sans doute été tenu d'expliquer son retard à ses coéquipiers, au beau milieu d'une course au championnat et après qu'il eut demandé à son gérant, la veille, de le remplacer par White en huitième manche afin d'être frais et dispos lors du double!

Mais voilà. LeFlore ne s'est pas réveillé, ayant passé la nuit avec des amis. Car LeFlore a beaucoup d'amis, au moins 27, samedi, puisqu'il a obtenu 27 billets à remettre à des amis de Chicago parce qu'il aime, dit-il, relaxer pendant la saison.

Reste cependant à évaluer le sérieux de cet athlète, en l'absence duquel les Expos ont perdu le premier match du double lorsque Steve Rogers (11-7) a permis un circuit de trois points à Tim Blackwell, en cinquième. Rogers n'a alloué que quatre coups sûrs au cours du match, et il l'aurait peut-être emporté en début de neuvième lorsque les

Expos ont placé trois coureurs sur les buts avec Mott Hutton au bâton. Hutton, inutile de le dire, s'est présenté au marbre pour la bonne raison que le meilleur frappeur suppléant des Expos, Jerry White, a remplacé LeFlore en première manche.

Tout indique que LeFlore a écopé d'une amende inférieure à \$500, car tout montant supérieur à cette somme entraîne automatiquement un grief de l'Association des joueurs. Et il a ensuite participé au deuxième match que les Expos ont gagné 4-3 grâce à un simple opportun d'Ellis Valentine contre Bruce Sutter, en huitième. Elias Sosa (7-4) l'a emporté.

Le jeune Dues a commencé son premier match, et il a bien fait, selon Williams. Il n'a effectué que 61 lancers en quatre manches et un tiers, contre 131 lancers face aux Blue Jays de Toronto en six manches lors du match pour l'obtention de la Coupe Pearson le 31 juillet dernier. Quant à Rogers, il

n'avait pas subi la défaite depuis le 27 juin, et il a remporté neuf victoires et subi seulement trois défaites à ses 19 derniers départs.

Samedi, il a commis l'erreur de concéder des simples consécutifs à Lenny Randle et Jesus Figueroa, et ensuite de porter le compte à trois balles et deux prises contre Blackwell, après avoir pris l'avance en lançant deux prises.

«Une balle rapide trop haute, au centre du marbre, a conclu Williams en inscrivant, entre les deux matchs, le nom de LeFlore sur le rôle des frappeurs. LeFlore n'a eu qu'à descendre les 40 marches de bois qui mènent au terrain pour participer au match. Et il a frappé un double à sa première présence...

Deuxième partie		EXPOS (4)		CUBS (3)	
	ab p cs pp		ab p cs pp		ab p cs pp
LeFlore cg	4 1 2 0	DeJesus ac	4 0 0 0		
White cg	0 0 0 0	Johnson 1b	1 0 0 0		
Bernad 2b	2 1 1 1	Figueroa cf	4 0 1 1		
Dawson cc	3 1 2 0	Buckner cg	2 0 1 0		
Valentin cd	4 0 1 1	Martin cd	4 0 0 0		
Cromat 1b	4 0 1 1	Blittner 1b	4 0 0 0		
Carter f	4 0 0 0	Sutter l	0 0 0 0		
Parrish 3b	4 0 1 1	Foot fs	3 0 0 0		
Speier ac	3 0 1 0	Randle 3b	4 1 2 0		
Dues l	2 0 0 0	Dillard 2b	4 2 2 1		
F. Norman l	0 0 0 0	Caudill l	1 0 1 1		
Bahnen l	0 0 0 0	Thpsn 1b	2 0 1 0		
Office fu	1 0 0 0				
Sosa l	1 0 0 0	Totaux	32 4104	Totaux	33 3 8 3
		MONTRÉAL	000 012 010-4		
		CHICAGO	001 020 000-3		
		E—DeJesus, LeFlore, Bernadard, DJ—			
		Montréal 1, Chicago 1, LSB—Montréal 5, Chi-			
		cago 8, 2B—LeFlore, Buckner, Randle, Dillard,			
		Caudill, Cromartie, Parrish, 3B—LeFlore,			
		Cl—Parrish (13), S—Dawson, Bernadard,			
		Caudill, Figueroa, Foot, Bernadard.			
		Montréal	mi cs p pm bb rb		
		Dues	4 1/3 6 3 3 1 1		
		FNorman	1/3 0 0 0 0 0		
		Bahnen	1 1/3 1 0 0 0 1		
		Sosa g. 7-14	3 1 0 0 0 1 1		
		Chicago			
		Caudill	7 7 3 32-7		
		Sutter P. 3-7	2 3 1 10-0		
		D—2-39			
		A—28-306			

En bref...

Victoire de Michel Vaillancourt

DINARD, France (AFP) — Michel Vaillancourt, sur Chivas, a apporté une nouvelle victoire au Canada, hier, dernière journée du Concours hippique international de Dinard (Ilard-et-Vilaine). Cette épreuve comportait deux phases courues sans discontinuité, les concurrents pénalisés à la première phase ne participant pas à la seconde. Huit concurrents ont effectué un parcours sans faute, mais Vaillancourt fut le plus rapide avec un temps de 79 secondes, trois secondes de mieux que le Français Christophe Cuyer. Samedi, Jim Elder avait enlevé le prix Citroën, donnant ainsi au Canada une quatrième victoire en cinq épreuves. Elder, montant Volunteer, l'a emporté avec une fiche de 43,2 points, devant le Français Hubert Parot, l'Italien Vittorio Orlandi et son compatriote Marc Laskin, qui a terminé sur un pied d'égalité au 3e rang après avoir été pénalisé de 44 points sur Arnicia. D'autre part, la 6e épreuve du Concours, le Grand Prix de Dinard, a été enlevée samedi par le Français Patrick Carren sur Cole IV, causant ainsi une certaine surprise car les spécialistes s'attendaient à une victoire de l'équipe du Canada qui avait remporté quatre des cinq premières épreuves. Le meilleur Canadien fut en fait Michel Vaillancourt sur Wrong Number, qui a dû se contenter d'une 6e place. Toutefois, ce parcours a été une excellente préparation pour l'équipe canadienne qui a pour objectif la Coupe des Nations vendredi prochain à Rotterdam, une coupe qui réunira tous les pays n'ayant pas participé aux Jeux de Moscou.

Clements part du bon pied

KANSAS CITY (AP) — A mon premier match avec les Chiefs de Kansas City, Tom Clements a aligné deux poussées de 97 et 60 verges qui ont conduit à des touches, aidant ainsi son équipe de la Ligue nationale de football à vaincre les Browns de Cleveland, 42-0, lors d'un match pré-saison disputé samedi. L'ancien quart-arrière de la Ligue canadienne a en outre lancé des passes de touché de quatre et deux verges à Ben Cowins et Ed Beckman.

Cloutier se fracutre une cheville

QUEBEC (CP) — L'ailier droit Réal Cloutier, des Nordiques de Québec, s'est brisé la cheville gauche lors d'un match de balle molle samedi et il manquera à l'appel du club de la Ligue nationale de hockey au moins jusqu'au milieu de novembre. «Si tout va bien, Réal portera un plâtre pendant une période de six à huit semaines, a dit hier le médecin des Nordiques, Gilles Campeau. Il devra ensuite suivre un programme de physiothérapie pendant environ un mois. Cela veut dire que son retour au jeu surviendra au milieu de novembre s'il n'y a pas complications». Cloutier a compté 42 buts et récolté 46 passes en 1979.

Clerc valne Purcell

INDIANAPOLIS (AP) — L'Argentin José-Luis Clerc a remporté hier le Championnat des États-Unis sur terre battue, disputé à Indianapolis et doté de \$350,000 de prix. En disposant en finale de l'inattendu Américain Mel Purcell par 7-5, 6-3, Mel Purcell, 22 ans samedi prochain, passe professionnel il y a trois semaines seulement, avait réussi l'exploit de parvenir en finale après avoir disputé trois tours de qualification. Face à l'Argentin hier, il réussit à mener par 5 jeux à quatre et eut même trois balles de set dans la première manche. Il faiblit ensuite dans la deuxième manche et Clerc, très régulier en fond de court, profita des erreurs que son adversaire commettait à chaque fois qu'il montait au filet. Cette victoire, la deuxième en finale cette saison, rapporte \$28,000 à l'Argentin, vainqueur au tour précédent de l'Espagnol Jose Higueras. Quant à Purcell, qui avait éliminé l'Américain Harold Solomon et le Polonais Wojtek Fibak, il empoche \$14,000.

BASEBALL

Ligue Nationale

Vendredi

Chicago 6-2, Montréal 4-5
Pittsburgh 6, Philadelphie 5
New York 3, St. Louis 2
San Diego 5, Houston 3
Cincinnati 8, Los Angeles 5
Atlanta 7, San Francisco 3

Samedi

Chicago 3-3, Montréal 1-4
Pittsburgh 4, Philadelphie 1
St. Louis 9, New York 6
Houston 9, San Diego 5
Los Angeles 9, Cincinnati 4
San Francisco 5, Atlanta 4

Hier

Montréal 7, Chicago 3



Les frappeurs

	pb	cs	cc	pp	moy.
Bernardard	162	36	5	14	222
Carter	369	95	21	71	257
Cromartie	411	122	10	46	297
Dawson	374	114	11	64	305
Hutton	43	9	0	5	209
LeFlore	408	107	3	28	262
Macha	84	26	1	7	310
Office	148	37	4	18	250
Parrish	273	74	12	41	267
Raines	15	1	0	0	071
Ramos	18	1	0	1	056
Scott	373	88	6	29	236
Speier	222	52	1	20	234
Tamargo	39	10	0	8	256
Valentine	264	82	12	60	311
White	98	29	4	10	296

Les lanceurs

	g-p	vs	mi	rab	ppm
Bahnen	7-4	2	63.0	30	3.00
Fryman	9-4	12	59.0	39	1.98
Gullickson	3-3	0	66.0	46	4.23
Lea	4-5	0	67.1	37	2.94
Lee	3-6	0	97.2	28	5.56
Murray	0-1	0	26.1	13	6.51
Norman	2-2	4	66.0	33	4.23
Palmer	6-3	0	101.2	56	2.83
Rogers	11-6	0	189.0	112	3.00
Sanderson	12-5	0	140.2	80	2.69
Sosa	6-4	9	66.2	43	3.36

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
MONTRÉAL	63	48	.568	—
PITTSBURGH	63	48	.568	—
PHILADELPHIE	55	52	.514	6
NEW YORK	54	56	.491	8 1/2
ST. LOUIS	48	60	.444	13 1/2
CHICAGO	45	64	.413	17

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
LOS ANGELES	61	50	.550	—
HOUSTON	60	50	.545	1/2
CINCINNATI	59	53	.527	2 1/2
SAN FRANCISCO	53	58	.477	8
ATLANTA	50	60	.455	10 1/2
SAN DIEGO	50	62	.446	11 1/2

LIGUE AMÉRICAINNE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	67	42	.615	—
BALTIMORE	64	44	.593	2 1/2
DETROIT	57	48	.543	7 1/2
MILWAUKEE	59	52	.532	8 1/2
BOSTON	57	52	.523	9
CLEVELAND	55	52	.514	11
TORONTO	46	63	.422	21

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
KANSAS CITY	70	41	.631	—
OKLAHOMA	67	55	.509	13 1/2
TEXAS	52	58	.481	16
MINNESOTA	48	62	.436	21 1/2
CHICAGO	47	62	.431	22
CALIFORNIE	43	65	.398	25 1/2
SEATTLE	42	69	.373	28 1/2



Le Marathon international de Montréal

Date: Dimanche, 7 septembre 1980



La fête populaire annuelle du quartier Saint-Henri a débuté hier soir par un défilé dans les rues après une célébration eucharistique en plein air. La cérémonie d'ouverture de cette semaine de célébrations a été marquée par le transport d'un flambeau jusqu'au site de l'inauguration. Cette semaine de festivités sera l'occasion de compétitions athlétiques et d'activités artistiques de toute sorte.

Un refuge d'urgence menacé de fermeture

Un centre d'hébergement pour adolescents risque de fermer ses portes dès le 15 août si le ministère des Affaires sociales ne vient pas de nouveau à sa rescousse financière. Il s'agit du Refuge d'urgence de l'ouest de l'île (AMBCAL) qui accueille des jeunes de 13 à 18 ans qui éprouvent des difficultés de comportement.

M. Denis Lazure est déjà intervenu personnellement dans ce dossier en injectant une subvention de \$58.000 qui a

permis à l'établissement de survivre ces derniers six mois. Le ministre avait cependant confié la responsabilité d'une solution permanente au Conseil régional des services sociaux et de santé du Montréal métropolitain (CRSSMM) en souhaitant que le refuge soit désormais intégré au programme Horizon-Jeunesse.

Cependant, les autorités de l'institution estiment qu'il serait préférable de lui conserver son statut privé, invoquant

sa performance et son efficacité au sein de la communauté desservie, surtout en regard de l'esprit de la loi 24 portant sur la protection de la jeunesse. Le personnel du centre aurait en effet réussi à intégrer dans leur milieu familial quelque 80% des 480 jeunes qui ont séjourné au centre depuis son ouverture en 1976.

Selon M. François Matte, vice-président du Conseil d'administration du refuge, la fermeture du centre priverait

le secteur ouest de la ville, en majorité anglophone, d'une ressource essentielle de rééducation des jeunes en difficulté et les rejeterait sur la voie de la délinquance. «En somme, confiait-il au DEVOIR, il s'agit à ce jour d'assurer au refuge une sécurité financière permanente. Nos prévisions budgétaires pour la prochaine année sont de l'ordre de \$173.000.»

L'année dernière, le fonctionnement du refuge AMBACAL (À Ma Baie Civil

Une reprise des négociations à la Baie James

Les négociations ont repris hier entre les représentants des traiteurs de la Baie James et leurs 1.400 employés, affiliés à l'Union internationale des opérateurs de machinerie lourde (FTQ), section locale 791.

La rencontre a eu lieu à la demande du nouveau conciliateur, M. Robert Chagnon. Rien n'a filtré de la réunion, à laquelle le syndicat s'attendait à recevoir de nouvelles propositions.

Quelques heures avant cette rencontre, trois groupes de syndicats ont débrayé, pensant ainsi hâter le règlement du conflit. Il s'agit des employés de cuisine et des conciergeries des chantiers

LG-3 et LG-4 ainsi que ceux du chantier de Eastmain.

Leurs collègues de LG-2 ont refusé d'emboîter le pas et, informations prises auprès des négociateurs rendus à Montréal, les grévistes sont retournés au travail à 13 heures. Les repas ont été servis par les cadres et quelques syndiqués aux trois endroits.

Les négociateurs syndicaux ont reçu la semaine dernière le mandat de déclencher une grève générale au moment jugé opportun par une majorité de plus de 90% des voix exprimées.

Les traiteurs Crawley McEachern et J.S. Hubert ont offert une augmentation de 51 cents l'heure qu'ils ont accepté de réclamer \$3,00 d'augmentation dans un nouveau contrat de travail d'un an.

Les négociateurs syndicaux ont menacé la semaine dernière d'utiliser le mandat de grève à leur disposition si les pourparlers ne progressaient pas suffisamment rapidement.

Compte tenu des répercussions d'une fermeture des cafétéria pour les 12.000 travailleurs de la construction de la Baie James, l'Hydro-Québec et la Société d'énergie de la Baie James étaient représentés hier à la table des négociations.

SUCO éducation à la solidarité

Prenez avis que le requérant Robert Guignard, 488 route de la Plaine, Rivière-Québec, C.N. Kamouraska, détenteur du permis 0-100573, s'adresse à la commission des transports du Québec afin d'être autorisé à donner aux conditions réglementaires le service de transport saisonnier de personnes-cargaison économique-rayon transport de passagers irréguliers de Rivière-Québec, C.N. Kamouraska à tout point situé dans un rayon de 75 milles de cet endroit et retour, pour le transport de groupes sociaux participant à des activités religieuses, éducatives, culturelles, sportives et récréatives. Le tout pour une durée de 365 jours, le tout en conformité du règlement 19 et de l'article 2.72.7 du règlement 2 sur les règles de pratique. Toute personne désirant porter opposition à la présente demande doit le faire dans les 5 jours de la troisième publication de cet avis à la commission des transports du Québec au 585 boulevard Charest est Québec PQ. Me Marc M. Delage Procureur St-Hilaire de Bios et Associés 220 Grande Allée est suite 850 Québec PQ H1R 2J1 1^{re} parution: 11 août 1980 2^e parution: 12 août 1980 3^e parution: 13 août 1980

COUR PROVINCIALE

NO. 500-02-032735-800
La Ville de Montréal

Il est enjoint à la mise-en-cause, SOCIÉTÉ FINANCIÈRE UNIE PHENIX LITEE. Il est enjoint à la mise-en-cause, SOCIÉTÉ FINANCIÈRE UNIE PHENIX LITEE à l'intention d'obtenir une copie du bref et de la déclaration ont été déposées au greffe de cette Cour, de comparaitre dans un délai de 30 jours. (signé) PELOUIN, BADEAUX, ALLARD & LACROIX 275 est, rue Notre-Dame, Montréal Procureurs de la demanderesse Le 5 août 1980

COUR SUPÉRIEURE

NO. 700-05-00741-805
PAUL WAY

Demandeur
VS-
PIERRE DE LAFONTAINE, MARCEL LALONDE et RESTAURANT LE VIEUX STE-THERÈSE INC. Défendeurs
-et-
ZURICH, COMPAGNIE D'ASSURANCES
-et-
TRUDEAU CHABOT & ASS. INC. Tierce-saisie
-et-
PAR ORDRE DE LA COUR: Mis-en-cause

Les défendeurs, PIERRE DE LAFONTAINE, MARCEL LALONDE et RESTAURANT LE VIEUX STE-THERÈSE INC. d'adresses inconnues, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente insertion.

Une copie du bref de saisie avant jugement en mains-tières, affidavit, et avis, a été laissée au greffe de la Cour Supérieure, au 400 rue Laviolette, à St-Jérôme, à l'intention de chacun des défendeurs.

Faute par les défendeurs de comparaître dans ce délai, statuer et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.

MONTREAL, ce 6 août 1980
LUCIE PELOUIN, P.A.
MES TRUDEAU DUFRESNE & PELOUIN 580 ouest bou. H-Bourassa Montréal P.Q. (337-2181)

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

TEXTE DE PUBLICATION

Marcel Thibault, faisant affaires sous les nom et raison sociale de Services Sanitaires Thibault Eng. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Les Services Sanitaires St-Jérôme Inc. à St-Jérôme, le permis M-710225 ainsi que le système et moyen de transport qu'il détient pour la région 6. Le requérant demande également à la Commission des Transports du Québec l'application de l'article 2.58.1 du règlement 2 des règles de pratiques pour que la décision devienne exécutoire immédiatement après que la décision soit rendue.

Tout intéressé peut s'opposer à cette demande en s'adressant à la Commission dans les cinq (5) jours suivant la troisième parution de cet avis.

1^{re} publication: 11 août 1980
2^e publication: 12 août 1980
3^e publication: 13 août 1980
HOCHE CHOUINARD GOUIN/ASSOCIÉS
PAR Me Yvon Chouinard
35 est, Grande Allée
Québec, G1R 2H5

AUTOROUTES

OFFICE DES AUTOROUTES DU QUÉBEC

APPEL D'OFFRES
CONTRAT NO. A63-80-E-5-RB
NATURE DES TRAVAUX: Enrobés bitumineux ROUTE: Autoroute (10) des Cantons de l'Est (75.9 à 88.1 km)

MUNICIPALITÉ: Granby, Shefford
CIR. ELECTORALE: Shefford
L'Office des autoroutes du Québec, 255 est, boulevard Crémazie, 10^{ème} étage, Montréal, Qué. H2M 1L5, demande des soumissions pour réaliser le projet ci-haut mentionné.

Sont admises à soumissionner les entreprises qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence requise par la Régie des Entreprises de Construction du Québec et qui auront réquisitionné la documentation du projet à leur nom.

Les documents du projet et de la soumission sont obtenus pour une somme non remboursable de cinq dollars (\$5.00), soit en espèces, soit par chèque ou mandat-poste à l'ordre de l'Office des autoroutes du Québec.

Garantie de soumission exigée: Cautionnement de soumission: 60 000,00 ou Chèque visé: 30 000,00 ou obligations conformes aux exigences: 30 000,00.

On peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission du: Directeur du Génie, Office des autoroutes du Québec, 255 est, boul. Crémazie, 10^{ème} étage, Suite 1055, Montréal, Qué. H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions seront faites aux bureaux du Secrétaire, Jacques Taschereau, notaire, Office des autoroutes du Québec, 255 est, boul. Crémazie, 10^{ème} étage, Suite 1001, Montréal, Qué. H2M 1L5. Clôture de la réception des soumissions: heures 14 h 45 le 22 août 1980.

L'Office ne s'engage à accepter, ni la plus basse ni aucune des soumissions. Le Secrétaire, Jacques Taschereau, notaire

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

AVIS LEGAL
Prenez avis qu'une requête pour un changement de nom a été présentée par le requérant Me NABH KHOUZAM au Ministère de la Justice de la province de Québec, aux fins d'ajouter le prénom de "ALEXANDRE" en premier et de conserver le prénom existant de "NABH" en second.

1^{re} parution: 11 août 1980
2^e parution: 12 août 1980
3^e parution: 13 août 1980

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
(500) 02-033080-800

VILLE DE MONTRÉAL vs DENISE CHAMPAGNE et al

Il est enjoint à Denise Champagne, à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaitre dans un délai de trente jours. (signé) Dominique Di Bernardo Mes Pelouin, Badeaux, Allard et Lacroix Procureurs de la demanderesse

AVIS JUDICIAIRE
Avis est par les présentes donné, en vertu de l'article 31 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (L.R. 1977, c. P-18), que la gestionnaire créée par l'acte de fiducie entre Serrano Ltee et Compagnie Montréal Trust est qualifiée de fiducie immobilière, passé le 27 février 1976 devant Me Pierre Verne, notaire et enregistré le 4 mars 1976 à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2571995, est devenue exécutoire.

Montréal, le 6 août 1980
Compagnie Montréal Trust fiduciocommissaire

AVIS JUDICIAIRE
Avis est par les présentes donné, en vertu de l'article 31 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (L.R. 1977, c. P-18), que la gestionnaire créée par l'acte de fiducie entre Serrano Ltee et Compagnie Montréal Trust est qualifiée de fiducie immobilière, passé le 27 février 1976 devant Me Pierre Verne, notaire et enregistré le 4 mars 1976 à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2571995, est devenue exécutoire.

Montréal, le 6 août 1980
Compagnie Montréal Trust fiduciocommissaire

AVIS JUDICIAIRE
Avis est par les présentes donné, en vertu de l'article 31 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (L.R. 1977, c. P-18), que la gestionnaire créée par l'acte de fiducie entre Serrano Ltee et Compagnie Montréal Trust est qualifiée de fiducie immobilière, passé le 27 février 1976 devant Me Pierre Verne, notaire et enregistré le 4 mars 1976 à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2571995, est devenue exécutoire.

Montréal, le 6 août 1980
Compagnie Montréal Trust fiduciocommissaire

AVIS JUDICIAIRE
Avis est par les présentes donné, en vertu de l'article 31 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (L.R. 1977, c. P-18), que la gestionnaire créée par l'acte de fiducie entre Serrano Ltee et Compagnie Montréal Trust est qualifiée de fiducie immobilière, passé le 27 février 1976 devant Me Pierre Verne, notaire et enregistré le 4 mars 1976 à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2571995, est devenue exécutoire.

Montréal, le 6 août 1980
Compagnie Montréal Trust fiduciocommissaire

AVIS JUDICIAIRE
Avis est par les présentes donné, en vertu de l'article 31 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (L.R. 1977, c. P-18), que la gestionnaire créée par l'acte de fiducie entre Serrano Ltee et Compagnie Montréal Trust est qualifiée de fiducie immobilière, passé le 27 février 1976 devant Me Pierre Verne, notaire et enregistré le 4 mars 1976 à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2571995, est devenue exécutoire.

Montréal, le 6 août 1980
Compagnie Montréal Trust fiduciocommissaire

AVIS JUDICIAIRE
Avis est par les présentes donné, en vertu de l'article 31 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (L.R. 1977, c. P-18), que la gestionnaire créée par l'acte de fiducie entre Serrano Ltee et Compagnie Montréal Trust est qualifiée de fiducie immobilière, passé le 27 février 1976 devant Me Pierre Verne, notaire et enregistré le 4 mars 1976 à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2571995, est devenue exécutoire.

Montréal, le 6 août 1980
Compagnie Montréal Trust fiduciocommissaire

AVIS JUDICIAIRE
Avis est par les présentes donné, en vertu de l'article 31 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (L.R. 1977, c. P-18), que la gestionnaire créée par l'acte de fiducie entre Serrano Ltee et Compagnie Montréal Trust est qualifiée de fiducie immobilière, passé le 27 février 1976 devant Me Pierre Verne, notaire et enregistré le 4 mars 1976 à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2571995, est devenue exécutoire.

Montréal, le 6 août 1980
Compagnie Montréal Trust fiduciocommissaire

AVIS JUDICIAIRE
Avis est par les présentes donné, en vertu de l'article 31 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (L.R. 1977, c. P-18), que la gestionnaire créée par l'acte de fiducie entre Serrano Ltee et Compagnie Montréal Trust est qualifiée de fiducie immobilière, passé le 27 février 1976 devant Me Pierre Verne, notaire et enregistré le 4 mars 1976 à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2571995, est devenue exécutoire.

Montréal, le 6 août 1980
Compagnie Montréal Trust fiduciocommissaire

AVIS JUDICIAIRE
Avis est par les présentes donné, en vertu de l'article 31 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (L.R. 1977, c. P-18), que la gestionnaire créée par l'acte de fiducie entre Serrano Ltee et Compagnie Montréal Trust est qualifiée de fiducie immobilière, passé le 27 février 1976 devant Me Pierre Verne, notaire et enregistré le 4 mars 1976 à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2571995, est devenue exécutoire.

Montréal, le 6 août 1980
Compagnie Montréal Trust fiduciocommissaire

AVIS JUDICIAIRE
Avis est par les présentes donné, en vertu de l'article 31 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (L.R. 1977, c. P-18), que la gestionnaire créée par l'acte de fiducie entre Serrano Ltee et Compagnie Montréal Trust est qualifiée de fiducie immobilière, passé le 27 février 1976 devant Me Pierre Verne, notaire et enregistré le 4 mars 1976 à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2571995, est devenue exécutoire.

Montréal, le 6 août 1980
Compagnie Montréal Trust fiduciocommissaire

AVIS JUDICIAIRE
Avis est par les présentes donné, en vertu de l'article 31 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (L.R. 1977, c. P-18), que la gestionnaire créée par l'acte de fiducie entre Serrano Ltee et Compagnie Montréal Trust est qualifiée de fiducie immobilière, passé le 27 février 1976 devant Me Pierre Verne, notaire et enregistré le 4 mars 1976 à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2571995, est devenue exécutoire.

Montréal, le 6 août 1980
Compagnie Montréal Trust fiduciocommissaire

AVIS JUDICIAIRE
Avis est par les présentes donné, en vertu de l'article 31 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (L.R. 1977, c. P-18), que la gestionnaire créée par l'acte de fiducie entre Serrano Ltee et Compagnie Montréal Trust est qualifiée de fiducie immobilière, passé le 27 février 1976 devant Me Pierre Verne, notaire et enregistré le 4 mars 1976 à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2571995, est devenue exécutoire.

Montréal, le 6 août 1980
Compagnie Montréal Trust fiduciocommissaire

AVIS JUDICIAIRE
Avis est par les présentes donné, en vertu de l'article 31 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (L.R. 1977, c. P-18), que la gestionnaire créée par l'acte de fiducie entre Serrano Ltee et Compagnie Montréal Trust est qualifiée de fiducie immobilière, passé le 27 février 1976 devant Me Pierre Verne, notaire et enregistré le 4 mars 1976 à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2571995, est devenue exécutoire.

Montréal, le 6 août 1980
Compagnie Montréal Trust fiduciocommissaire

AVIS JUDICIAIRE
Avis est par les présentes donné, en vertu de l'article 31 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (L.R. 1977, c. P-18), que la gestionnaire créée par l'acte de fiducie entre Serrano Ltee et Compagnie Montréal Trust est qualifiée de fiducie immobilière, passé le 27 février 1976 devant Me Pierre Verne, notaire et enregistré le 4 mars 1976 à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2571995, est devenue exécutoire.

Montréal, le 6 août 1980
Compagnie Montréal Trust fiduciocommissaire

AVIS JUDICIAIRE
Avis est par les présentes donné, en vertu de l'article 31 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (L.R. 1977, c. P-18), que la gestionnaire créée par l'acte de fiducie entre Serrano Ltee et Compagnie Montréal Trust est qualifiée de fiducie immobilière, passé le 27 février 1976 devant Me Pierre Verne, notaire et enregistré le 4 mars 1976 à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2571995, est devenue exécutoire.

Montréal, le 6 août 1980
Compagnie Montréal Trust fiduciocommissaire

AVIS JUDICIAIRE
Avis est par les présentes donné, en vertu de l'article 31 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (L.R. 1977, c. P-18), que la gestionnaire créée par l'acte de fiducie entre Serrano Ltee et Compagnie Montréal Trust est qualifiée de fiducie immobilière, passé le 27 février 1976 devant Me Pierre Verne, notaire et enregistré le 4 mars 1976 à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2571995, est devenue exécutoire.

Montréal, le 6 août 1980
Compagnie Montréal Trust fiduciocommissaire

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

AVIS LEGAL
Prenez avis qu'une requête pour un changement de nom a été présentée par le requérant Me NABH KHOUZAM au Ministère de la Justice de la province de Québec, aux fins d'ajouter le prénom de "ALEXANDRE" en premier et de conserver le prénom existant de "NABH" en second.

1^{re} parution: 11 août 1980
2^e parution: 12 août 1980
3^e parution: 13 août 1980

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
(500) 02-033080-800

VILLE DE MONTRÉAL vs DENISE CHAMPAGNE et al

Il est enjoint à Denise Champagne, à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaitre dans un délai de trente jours. (signé) Dominique Di Bernardo Mes Pelouin, Badeaux, Allard et Lacroix Procureurs de la demanderesse

AVIS JUDICIAIRE
Avis est par les présentes donné, en vertu de l'article 31 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (L.R. 1977, c. P-18), que la gestionnaire créée par l'acte de fiducie entre Serrano Ltee et Compagnie Montréal Trust est qualifiée de fiducie immobilière, passé le 27 février 1976 devant Me Pierre Verne, notaire et enregistré le 4 mars 1976 à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2571995, est devenue exécutoire.

Montréal, le 6 août 1980
Compagnie Montréal Trust fiduciocommissaire

AVIS JUDICIAIRE
Avis est par les présentes donné, en vertu de l'article 31 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (L.R. 1977, c. P-18), que la gestionnaire créée par l'acte de fiducie entre Serrano Ltee et Compagnie Montréal Trust est qualifiée de fiducie immobilière, passé le 27 février 1976 devant Me Pierre Verne, notaire et enregistré le 4 mars 1976 à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2571995, est devenue exécutoire.

Montréal, le 6 août 1980
Compagnie Montréal Trust fiduciocommissaire

AVIS JUDICIAIRE
Avis est par les présentes donné, en vertu de l'article 31 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (L.R. 1977, c. P-18), que la gestionnaire créée par l'acte de fiducie entre Serrano Ltee et Compagnie Montréal Trust est qualifiée de fiducie immobilière, passé le 27 février 1976 devant Me Pierre Verne, notaire et enregistré le 4 mars 1976 à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2571995, est devenue exécutoire.

Montréal, le 6 août 1980
Compagnie Montréal Trust fiduciocommissaire

AVIS JUDICIAIRE
Avis est par les présentes donné, en vertu de l'article 31 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (L.R. 1977, c. P-18), que la gestionnaire créée par l'acte de fiducie entre Serrano Ltee et Compagnie Montréal Trust est qualifiée de fiducie immobilière, passé le 27 février 1976 devant Me Pierre Verne, notaire et enregistré le 4 mars 1976 à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2571995, est devenue exécutoire.

Montréal, le 6 août 1980
Compagnie Montréal Trust fiduciocommissaire

AVIS JUDICIAIRE
Avis est par les présentes donné, en vertu de l'article 31 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (L.R. 1977, c. P-18), que la gestionnaire créée par l'acte de fiducie entre Serrano Ltee et Compagnie Montréal Trust est qualifiée de fiducie immobilière, passé le 27 février 1976 devant Me Pierre Verne, notaire et enregistré le 4 mars 1976 à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2571995, est devenue exécutoire.

Montréal, le 6 août 1980
Compagnie Montréal Trust fiduciocommissaire

AVIS JUDICIAIRE
Avis est par les présentes donné, en vertu de l'article 31 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (L.R. 1977, c. P-18), que la gestionnaire créée par l'acte de fiducie entre Serrano Ltee et Compagnie Montréal Trust est qualifiée de fiducie immobilière, passé le 27 février 1976 devant Me Pierre Verne, notaire et enregistré le 4 mars 1976 à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2571995, est devenue exécutoire.

Montréal, le 6 août 1980
Compagnie Montréal Trust fiduciocommissaire

AVIS JUDICIAIRE
Avis est par les présentes donné, en vertu de l'article 31 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (L.R. 1977, c. P-18), que la gestionnaire créée par l'acte de fiducie entre Serrano Ltee et Compagnie Montréal Trust est qualifiée de fiducie immobilière, passé le 27 février 1976 devant Me Pierre Verne, notaire et enregistré le 4 mars 1976 à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2571995, est devenue exécutoire.

Montréal, le 6 août 1980
Compagnie Montréal Trust fiduciocommissaire

AVIS JUDICIAIRE
Avis est par les présentes donné, en vertu de l'article 31 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (L.R. 1977, c. P-18), que la gestionnaire créée par l'acte de fiducie entre Serrano Ltee et Compagnie Montréal Trust est qualifiée de fiducie immobilière, passé le 27 février 1976 devant Me Pierre Verne, notaire et enregistré le 4 mars 1976 à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2571995, est devenue exécutoire.

Montréal, le 6 août 1980
Compagnie Montréal Trust fiduciocommissaire

AVIS JUDICIAIRE
Avis est par les présentes donné, en vertu de l'article 31 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (L.R. 1977, c. P-18), que la gestionnaire créée par l'acte de fiducie entre Serrano Ltee et Compagnie Montréal Trust est qualifiée de fiducie immobilière, passé le 27 février 1976 devant Me Pierre Verne, notaire et enregistré le 4 mars 1976 à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2571995, est devenue exécutoire.

Montréal, le 6 août 1980
Compagnie Montréal Trust fiduciocommissaire

AVIS JUDICIAIRE
Avis est par les présentes donné, en vertu de l'article 31 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (L.R. 1977, c. P-18), que la gestionnaire créée par l'acte de fiducie entre Serrano Ltee et Compagnie Montréal Trust est qualifiée de fiducie immobilière, passé le 27 février 1976 devant Me Pierre Verne, notaire et enregistré le 4 mars 1976 à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2571995, est devenue exécutoire.

Montréal, le 6 août 1980
Compagnie Montréal Trust fiduciocommissaire

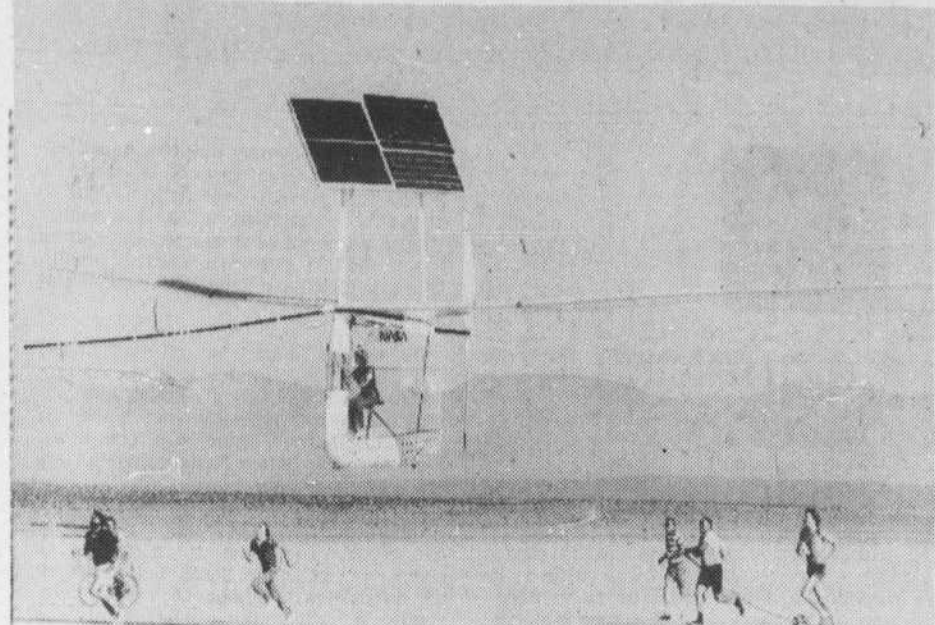
AVIS JUDICIAIRE
Avis est par les présentes donné, en vertu de l'article 31 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (L.R. 1977, c. P-18), que la gestionnaire créée par l'acte de fiducie entre Serrano Ltee et Compagnie Montréal Trust est qualifiée de fiducie immobilière, passé le 27 février 1976 devant Me Pierre Verne, notaire et enregistré le 4 mars 1976 à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2571995, est devenue exécutoire.

Montréal, le 6 août 1980
Compagnie Montréal Trust fiduciocommissaire

AVIS JUDICIAIRE
Avis est par les présentes donné, en vertu de l'article 31 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (L.R. 1977, c. P-18), que la gestionnaire créée par l'acte de fiducie entre Serrano Ltee et Compagnie Montréal Trust est qualifiée de fiducie immobilière, passé le 27 février 1976 devant Me Pierre Verne, notaire et enregistré le 4 mars 1976 à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2571995, est devenue exécutoire.

Montréal, le 6 août 1980
Compagnie Montréal Trust fiduciocommissaire

AVIS JUDICIAIRE
Avis est par les présentes donné, en vertu de l'article 31 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (L.R. 1977, c. P-18), que la gestionnaire créée par l'acte de fiducie entre Serrano Ltee et Compagnie Montréal Trust est qualifiée de fiducie immobilière, passé le 27 février 1976 devant Me Pierre Ver



Un avion a effectué, jeudi en Californie, un vol de 3 km avec un moteur électrique alimenté par la seule énergie solaire. Appareil à hélice, le Gossamer Penguin pèse 30 kg et a 22 mètres d'envergure. Il a décollé tiré par une bicyclette et a pu atteindre une vitesse de 26,6 km-h. Il n'a volé qu'à quelques centimètres du sol pendant une bonne partie de sa course et son altitude maximum a été de deux mètres. (Photolaser AP)

DES QUATRE COINS DU MONDE

■ Détournement vers La Havane

MIAMI — Un homme parlant l'espagnol et armé d'une « bombe » qui devait s'avérer plus tard un simple morceau de savon, a momentanément détourné un Boeing-737 d'Air Florida vers La Havane, hier matin. Mais après avoir arrêté l'auteur du méfait, les autorités cubaines ont retourné l'avion et ses 34 autres passagers vers Miami deux heures plus tard. Aucune blessure n'en est résultée. Il s'agissait d'un 4^e détournement d'avion américain vers Cuba cette année.

L'incident s'est produit vers 10h quand l'avion, à destination de Key West (Floride), a été détourné vers La Havane par l'un des passagers tenant présumément une bombe. Un attaché commercial des USA à La Havane a déclaré que les autorités cubaines avaient fait preuve d'une collaboration admirable dans le dénouement de l'incident.

■ Jacqueline Cochran n'est plus

INDIO — Jacqueline Cochran, la première femme à avoir franchi le mur du son en avion à réaction, est décédée samedi à Indio (Californie), à l'âge de 73 ans. Elle avait victime d'une crise cardiaque il y a 10 ans et portait un stimulateur cardiaque depuis janvier dernier.

Mme Cochran avait commencé à piloter en 1932. Elle avait remporté la célèbre course aérienne Bendix en 1938 et était devenue en 1941 la première femme à piloter un bombardier à travers l'Atlantique. En 1953, elle avait été nommée commandant des WASPS, l'unité des femmes pilotes de l'Armée de l'air américaine. C'est en 1953 qu'elle réalisait son exploit à bord d'un chasseur F-86.

■ Rupture d'un oléoduc en France

MARSEILLE — La rupture de l'important oléoduc du sud-est européen long de 700 kilomètres qui, à partir de Fos-sur-Mer, près de Marseille, alimente des raffineries de l'est de la France, d'Allemagne

fédérale et de Suisse, a provoqué la pollution de la Durance et d'autres cours d'eau. La fuite a été découverte par des habitants du village de La Palud, à une centaine de km au nord-est de Marseille. Environ 1.000 mètres cubes de pétrole se sont répandus dans la Durance toute proche et d'autres rivières de la région. Cet oléoduc appartient à la Société du pipeline sud-européen qui a interrompu, aussitôt que la rupture a été découverte, l'acheminement du pétrole dans la canalisation.

■ Des requins près des plages

EMERALD ISLAND — Conséquence directe de la vague de chaleur aux États-Unis, d'importants groupes de requins, parfois de plus de 60, ont été signalés samedi près des côtes de Caroline du Nord et ont contraint les autorités à fermer les plages sur près de 50 kilomètres.

La police de la région a précisé que personne n'avait été attaqué. Les requins ont été vus nageant parfois dans moins d'un mètre d'eau, le long des plages habituellement fréquentées par de nombreux touristes. Selon un spécialiste, ce phénomène extrêmement rare est dû au réchauffement des eaux provoqué par la vague de chaleur, qui a poussé le poisson plus au large hors des zones de chasse des requins. Ces derniers se sont rabattus sur les côtes où ils peuvent trouver un peu de nourriture.

■ La canicule fait 16 morts

ATHÈNES — Seize personnes sont mortes de crises cardiaques provoquées par la vague de chaleur qui frappe la Grèce depuis quelques jours, le thermomètre dépassant souvent les 40 degrés centigrades à l'ombre. Athènes et Salonique ont été pratiquement désertées samedi, les habitants s'étant pressés de quitter leurs foyers pour se rafraîchir dans les stations balnéaires.

Plusieurs incendies qui se sont déclarés à travers le pays ont été maîtrisés après avoir détruit des centaines d'hectares de forêts de pins et de cultures.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1202

844-3361 (pour tout autre service)
• Chaque parution coûte \$4,50, maximum 25 mots
• Tout mot supplémentaire coûte \$0,15 chacun
• Minimum: 2 parutions
• Heures de tombée: 10 heures 30 a.m.

NOUS ACCEPTONS
PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être souignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

NOUS ACCEPTONS
PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1202

844-3361 (pour tout autre service)
• Chaque parution coûte \$8,80 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations

AMEUBLEMENTS À VENDRE

Set de chambre à coucher, 7 morceaux, tête de lit "King size". Bureau triple, commode, 2 tables de nuit, 2 miroirs. Très bon état. \$850. Tél.: 731-5755. 12-8-80

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'auvent. 207 est Beaubien, Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10, 192 St-Michel 387-2841. JNO

ANIMAUX PERDUS

RECOMPENSE: Perdu chat gris et blanc aux environs du boulevard LaSalle. Appelez 691-1440 ou 933-3011 après 5h. 12-8-80

ANTIQUITÉS À VENDRE

RÉPARATION D'HORLOGES GRAND-PÈRE

Service à domicile
324-1021 — 689-2989
2-9-80

MEUBLES antiques, peintures, tapis, lampes, argenterie, porcelaine, cristal, T.V., chaudière, machine à écrire, horloge, bureau, monnaies, tout à être vendu à l'enchère la plus élevée. Pas de minimum - pas de réservation. Visite mardi 12h00 (midi) jusqu'à l'encan débutant à 7h P.M. Admission gratuite, stationnement gratuit. Salle climatisée, quantité limitée de catalogue gratuit. 5500 Paré, 737-5343. 13-8-80

Salle à dîner 9 morceaux en chêne, secrétaire, peinture, tapis, wagon à té, tapis Oriental. Si après 6h: 489-9134. Jour: 484-0271. 12-8-80

ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) — bibelots — bronzes — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morrier, 524-1422. JNO

APPARTEMENTS À LOUER

CÔTE-DES-NEIGES, 4975 Edouard Montpetit, coin Westbury, 4 1/2, équipé, chauffé, 1er septembre, 5 minutes en auto de l'Université de Montréal. 738-1875. 17-8-80

OUTREMONT: Près de l'Université de Montréal, coin sous sol 2 1/2 meublé, chauffé, électricité, taxes payées. Foyer naturel, laveuse, sècheuse et téléphone inclus. \$225 par mois, libre 1er septembre. 589-4328, 737-9032. 17-8-80

RUE CHAMBLY (près Rachel), 3 1/2, chauffé, réfrigérateur et cuisinière, paisible, jardin et place pour l'auto. Tél.: 521-5636. 17-8-80

STUDIO à louer, 410 Bonsecours, Vieux-Montréal, \$255, non chauffé. Occupation immédiate. Jour: 288-6767 - Soir: 277-3252. 16-8-80

À LOUER: très bel appartement, très bien situé, autobus, métro. 1er septembre, grand 5 1/2. Tél.: 270-8982. 12-8-80

CENTRE-EST, 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, entièrement meublés, \$165 - \$210. Téléphone: 282-1779. 15-8-80

LE BRIDGE

Dormez-vous bien la nuit après votre partie de bridge ?

par Charles-A. Durand

Donneur: Nord
Vulnérables: Nord-Sud

Nord
♦ D
♦ R D
♦ R V 8 7 4
♦ A V 9 6 3

Ouest
♦ 9
♦ A V 8 7 6 4 3 2
♦ 2
♦ 8 5 2

Est
♦ V 10 8 7 5 2
♦ 10
♦ A 5
♦ R D 10 4

Sud
♦ A R 6 4 3
♦ 9 5
♦ D 10 9 6 3
♦ 7

Les enchères:
Nord Est Sud Ouest
1 ♦ 1 ♦ 2 ♦ 2 ♦
3 ♦ passe 4 ♦ passe
5 ♦ passe 5 ♦ passe

Entame: le neuf de pique par Ouest.

Il y a plusieurs mains difficiles à jouer autant de la part des défenseurs que du déclarant, et beaucoup de ces mains, nous devons l'avouer, sont un peu dépendantes de la chance.

Les experts font souvent jouer la chance dans la marche de leurs déclarations. Et si la grande Dame leur est un peu favorable, ils savent si bien manipuler leurs cartes qu'ils se tireront d'affaires. Lors de la donne ci-dessus, Nord était l'expert et Sud le déclarant, alors celui-ci flatté de l'entame, prit la levée avec la Dame de pique et joua vivement tout dans le but de ne pas subir de coupe dans les 2 couleurs majeures. Erreur; Est, vivement, prit la levée avec son As et joua avec plaisir le 10 de cœur; c'était la couleur déclarée par son partenaire et cette carte était très significative. Ouest comprit vivement et retourna un autre cœur que Est coupa avec le 5 de carreau pour la levée de chute. Nord comprit lui aussi et très vivement que son par-

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER

Rester en ville... ou vivre LaCité
Bienvenue au luxueux complexe d'habitation LaCité où les appartements climatisés vous offriront tout le luxe de la vie rêvée en fait de divertissements, conditionnement physique, magasinage et restaurants. Vraiment vivre, c'est vivre LaCité!

Appartements LaCité
350 ouest, rue Prince-Arthur
angle avenue du Parc
Sur rendez-vous seulement
12-08-80
845-4173

APPARTEMENTS À LOUER

EDOUARD-MONTPETIT, 2247. Près centre sportif Université de Montréal. Grand 5 1/2, chauffé, équipé, stationnement facultatif. Téléphone pour visite: 341-6148, après 17 h... 12-08-80

WILDERTON 6500, près de l'Université de Montréal 4 1/2, tranquille avec balcon, chauffé, garage, autres services fournis. Disponible immédiatement. Loyer raisonnable. 748-9223. 15-08-80

AUTOS/MOTOS

JAGUAR '77, très bonne condition, \$15.500. Particulier, 692-4402. 18-8-80

BUREAUX À LOUER

Boulevard St-Joseph ouest: Bureau pour professionnel, 900 pi. carré, 6 pièces rénovées, luxueux, 1er septembre; appeler: 276-7449 ou 273-0842. 12-8-80

BUREAU À SOUS-LOUER, idéal pour professionnel. Carré Dominion (1010 Ouest, rue Ste-Catherine). Occupation: 1er septembre. Salle de conférence et d'attente meublées. 866-5453. 13-8-80

CHALET À LOUER

DOMAINE MANOIR DES PINS
LAC NATUREL EN MONTAGNE
Chalet tout confort, foyer de pierre, chaudière, pédalo, Laverettes, sortie 89. 1 mile à droite, 6 milles vers Ste-Lucie.

1-819-326-4324
fin sem. \$100.
semaine \$200. 2-9-80

VAL DAVID, luxueux, foyer, bain sauna, lave-vaisselle, 3 ch. à coucher. Saison \$3.000. 665-2540. 18-8-80

CONDOMINIUM

Condominium à vendre ou à louer, 5 1/2 pièces, tapis mur à mur, tout équipé. 747-1988. 13-8-80

PRES METRO SHERBROOKE, très beau 4 1/2, neuf, à voir absolument. 849-9864 ou 656-3340. 16-08-80

COURS

Désire suivre cours individuel de tri-cot dès maintenant. Secteur Côte-Neiges ou environ. Jeanne 252-4800, ou 342-3760. 12-8-80

DÉMÉNAGEMENTS

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

Disponible en tout temps pour petits et gros déménagements, spécialité cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sècheuse, assurances complètes. 725-1372. J.N.O.

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagement, en tout temps, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. Téléphone: 327-6026. J.N.O.

FERMES À VENDRE

DURHAM - SUD, 95 acres, belle propriété, grange, ruisseaux, prix \$76.000. Ferdinand Berner (619) 826-5447 - (819) 826-5195. IMMEUBLES EXPRESS. 12-8-80

SAINT-DAVID conté Yamaska, rang Bord de l'eau, 135 arpents, 2 maisons en construction. \$55.000. Ecrivez à Marc Laliberté, 5333 Est Sherbrooke app. #A 359, HTT 3V8 24-08-80

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO à queue, 7 pieds, McKnabe, en bois de rose. Prix à discuter. 279-7160. 12-08-80

LOGEMENTS À LOUER

CHRISTOPHE-COLOMB - ST-ZOTIQUE, 5 1/2 restaurés, grand luxe, climatisation, \$360 - \$480. 288-2696. 12-8-80

C.-D.-N., 4940 Plamondon. Haut de duplex, 6 1/2, cuisinière, réfrigérateur, eau chaude, chauffé, \$400/mois. 738-9510. 14-8-80

OUTREMONT: Haut de duplex luxueux, 7 pièces, 2 chambres de bain, chauffé, proximité de la montagne, \$750 par mois. Tél.: 627-0166. 12-8-80

MAISONS MOBILES ROULOTTES

LOCATION DE TENTES-ROULOTTES Bonair, 1980, 733-6064. JNO

OFFRES D'EMPLOIS

COMPTABLE: Recherchons jeune femme comptable, minimum 2 ans d'expérience, D.E.C. en comptabilité exigée, bilingue, travail centre-ville, avantages sociaux intéressants. Contactez M. Baron 849-8665. 16-08-80

DIVERSES possibilités d'emplois, pour secrétaires dactylo et personnel de bureau bilingue, et haute compétence. Appelez-nous, nous vous offrons un plus bel avenir. 849-6168. 13-08-80

CONCIERGE: Couple demandé avec expérience, concierge et location, pour édifice à appartements à Châteauguay, Bonnes conditions. 739-3611. 12-08-80

OFFRES D'EMPLOIS

Commis dactylo bilingue, bonne en chiffres, travail permanent, \$160. Plomberie Robert 421 Bélanger. Pour rendez-vous: 276-4646. 14-08-80

Dame demandée pour faire cuisine familiale, et garder 2 fillettes d'âge scolaire, 2-3 jours semaine. 9 h à 5 h. Références, Accès facile près Université de Montréal. 731-6090. 343-4536. 14-08-80

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel \$1.200 à \$600.000, 1^{ère}, 2^{ème}, Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106 jour ou soir. J.N.O.

ABAISSEMENT, 1^{ère}, 2^{ème} hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

LONGUEUIL. Aubaine, 40 logements, 49 fois les revenus. Hypothèque 12%, B/V 10%. Rendement net 30% la première année avec petit comptant. Diane Bisson 651-1000 651-8901 MONTREAL TRUST COURTIER 12-08-80

LONGUEUIL. Aubaine, 2 X 12 logements. Excellente construction se vendrait \$20.000, plus bas que l'évaluation. Appelez Abdou 651-1000 MONTREAL TRUST COURTIER 12-08-80

OEUVRES / OBJETS D'ART

La Galerie MACHIN CHOUETTE

C'est aussi une boutique de cadeaux!

Promenade La Cité
3875 avenue du Parc, Montréal.
Tél: 845-4615

12-08-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Montreal Trust

ST-LAMBERT

Nouveau sur le marché propriété d'architecture moderne offrant, 7 pièces, adjacente au golf, "Country Club" ORIGINAL, LUMINOUS REMARQUABLE. Pour détails, Hugette L. Godin 672-6450 ou 672-1839. 12-8-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-CHARLES

bord de l'eau, bungalow pierre, stucco, 9 pièces, sous-sol fini, foyer brique, superbe salon vitré, vue rivière, serre chauffée climatisée. Vrai bijou. Prix raisonnable. Gisèle Snape 467-3212, 467-1120 MONTREAL TRUST COURTIER 12-08-80

SOCIÉTÉ-LOISIRS

ÊTRE DEUX...

Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux. Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliants gratuits.

282-0058
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M.
lundi au vendredi

RENDEZ-VOUS

1117 ouest, Ste-Catherine
suite 108, Montréal
(Métro Peel) J.N.O.

AMASO: Service de rencontres, sériex. Dépliants sur demande et entretiens sur rendez-vous. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2h à 7h. 524-3852. J.N.O.

TERRES/TERRAINS

NON ZONÉ AGRICOLE
MONT ORFORD, vue panoramique: coucher de soleil, ruisseaux, piscines, lacs, près ski. \$0.12 à \$0.20 le p.c. Conditions faciles. Frais vides: 1-514-297-3163 J.N.O.

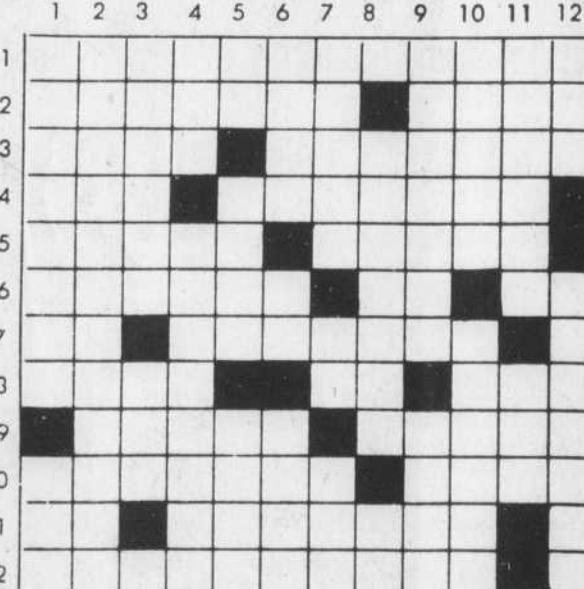
La natation, c'est pour toute la famille.



La Croix-Rouge canadienne

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOIS CROISÉS



Horizontalement

- Action de substituer.
- Mettre au courant des secrets d'un art, d'une science — Grand lac.
- Parcourir des yeux.
- Gangrène d'un tissu.
- Ivresse.
- Somnolence des montagnes.
- Taille à tête d'un arbre.
- Enlèvement. — Marque l'alternative.
- Usage.
- Séjour.
- Meuble servant à ranger.
- Ami de Dagobert. — Seul.
- Unité de mesure d'accélération.
- Grappe de fleurs mauves ou blanches. — Ornement sacerdotal.
- Mille. Temps récemment écoulé.
- Quatre saisons. — Duvet fourni par l'elder.
- Personne chargée d'écrire sous la dictée de quelqu'un.

Verticalement

- Maladie due à l'inhalation de poussière de silice.
- Maison de campagne.
- Se dit des vraies jumelles.
- Galère à deux rangs de rames à chaque côté. — Ancien ouï.
- Sainte. — Ératier.
- Titane. — Empereur de Russie. — Assisté.
- Victoire de Napoléon sur les Prussiens en 1806. — Samarium. — Est utrum.
- Cessation temporaire de tout acte d'hostilité.
- Marque l'alternative.
- Roue à gorge d'une pulpe.
- Insecte vert doré. — Cinq cent un.
- Frayer. — Dieu du Tonnerre et des Éclairs.
- Se rendront. — Outil.
- Vertébré ovipare. — Bière anglaise.
- Venu au monde. — Partie creuse de la salière.

Solution de samedi

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1 G E R M I N A T I O N
2 O R A I S O N U N I F
3 N E F O C D E L E
4 D I L L A C E R A I
5 O N E R E U S E R A I
6 L I T I L S S A T I N
7 A A D E S S E R U
8 G V I S P E R S E L
9 E T A T P O U R E
10 A N E A N T I R A S
11 B U T N E C V U E
12 A X I E R U N I V E R S

VACANCES

1980

Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant les vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels. Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, les tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

2 semaines CANADA: \$4.00
ÉTATS-UNIS: \$5.00

Je paie mon abonnement au porteur à chaque semaine ☐
Mon abonnement est payé d'avance ☐
Je le reçois par porteur ☐ Je le reçois par la poste ☐
(AVISER 10 JOURS D'AVANCE)

Nom.....
Adresse actuelle.....
Adresse de vacances.....
à compter du.....
reprise le.....

S.V.P. remplir ce coupon et l'adresser à:
LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9, P.Q.
(service du tirage)

La querelle des médecins

LES médecines amères que se prescrivent mutuellement le docteur Augustin Roy, président de la Corporation professionnelle des médecins du Québec, et le docteur Denis Lazure, ministre des Affaires sociales, sont certainement liées à la convalescence référendaire. Ce n'est pas la première fois que M. Roy, tenant du NON, assortit ses griefs professionnels de condamnations plus larges de la philosophie constitutionnelle et politique du gouvernement péquiste. Ce n'est pas la première fois qu'on lui répond en l'identifiant au passage au Parti libéral qui lui fait la cour. Mais la querelle qui vient d'éclater sur le contingentement des effectifs médicaux au Québec est plus importante que le style de cette prise de bec ne le laisse croire. Il faudrait la mener jusqu'au bout, qui déborde l'univers de la formation médicale.

M. Roy s'élève contre une directive gouvernementale d'avril dernier qui limite à 1,700 le nombre de postes de résidents et d'internes dans les hôpitaux de Montréal (608), McGill (608), Laval (340), et Sherbrooke (144), et surtout qui entend limiter à 10% le nombre de diplômés d'universités «non-québécoises» qui auront accès à ces postes. La Corporation des médecins ne maugrée pas trop contre la limitation des postes, qui profite évidemment à ses membres. Mais elle déteste que l'État se mêle de répartition et le critère du «non-québécois» lui semble particulièrement odieux. Elle appelle à la compassion, notamment, pour quelque 55 médecins immigrants, en liste d'attente pour des postes de résidents ou d'internes, et réduits au chômage ou à d'autres métiers.

L'État a-t-il la main trop lourde et trop québécoisante? Pour le savoir il faut d'abord remonter à 1974, quand le gouvernement du Québec (libéral) annonçait qu'il commencerait à limiter l'entrée des médecins «étrangers» sur son territoire: les autres provinces le voulaient aussi. Environ la moitié des médecins exerçant alors au Québec étaient des immigrants et M. Roy avait même qualifié le projet gouvernemental de «protectionnisme de bon aloi», tout en soulignant qu'il reviendrait au gouvernement de continger l'entrée même des admissions. Aujourd'hui, selon la Corporation, environ 4% des postes de résidents et d'internes sont occupés par des immigrants. Toutefois, si l'on ajoute à ce groupe les diplômés canadiens de provinces autres que le Québec, 18% des internes et résidents sont «non-québécois» et l'Université McGill, à elle seule, en aurait admis 42%, selon les statistiques du MAS datant de juin dernier. Ce ne

sont donc pas tous des immigrants en situation «dramatique».

Le gouvernement du Québec doit maintenir un délicat équilibre entre le protectionnisme et l'accueil et on ne peut le blâmer de vouloir maintenant donner un coup de barre pour privilégier les jeunes Québécois. Car, pour des centaines de ceux-ci, l'avenir de leur choix est encore plus fermé que celui des médecins immigrants en liste d'attente. Les facultés de médecine du Québec refusent environ 80% des demandes d'inscription. Ce sont les jeunes francophones du Québec, dont le taux d'accès à l'université est encore de loin inférieur à celui des anglophones, qui font les frais de ce premier et crucial contingentement. Dans la mesure où le ratio médecin/population n'augmentera plus — la Corporation craignait elle-même récemment la saturation — on ne peut espérer de rattrapage sans accentuer le protectionnisme.

Si le Québec ne faisait pas déjà sa part pour l'accueil des non-Québécois dans ses programmes de résidence et d'internat, on comprendrait les hauts cris. Mais à lui seul, il reçoit autant de citoyens américains, dans ces programmes, qu'il n'envoie de Québécois dans les mêmes aux USA. Et il y a près de deux fois plus de diplômés des autres provinces en formation médicale au Québec qu'il n'y a de diplômés québécois en formation ailleurs au Canada.

A force de devenir plus fédéraliste que la fédération ne l'exige, on va bientôt reprocher à une administration provinciale de gouverner d'abord pour ses propres commettants et d'exercer tout simplement ses compétences constitutionnelles. Souverain en matière d'éducation, le gouvernement du Québec a non seulement le droit mais le devoir de corriger une situation qui défavorise ses administrés. Il n'a surtout pas à se voiler la face pour le faire.

Qu'il l'ait voulu ou non, M. Roy attire fort opportunément l'attention sur une question épineuse mais trop longtemps écartée, celle du rôle de l'Université McGill dans ce déséquilibre. Plus de la moitié de ses diplômés en médecine exercent leur profession à l'extérieur du Québec, et elle a, à elle seule, plus du tiers des postes de résidents et internes rémunérés par le ministère des Affaires sociales au Québec, cela même après les réductions dont elle se plaint. McGill est certes l'une des meilleurs universités en Amérique du Nord et sa faculté de médecine jouit d'un rayonnement international, d'où son grand attrait pour les étudiants étrangers. Mais le Québec n'est pas

richissime au point de subventionner sans mot dire une telle hémorragie de diplômés.

Si ces subventions devaient continuer, le «rayonnement» qu'elles achètent devrait bénéficier tout autant aux universités de langue française. Non seulement l'Université McGill fournit-elle à la minorité anglophone du Québec un nombre plus que confortable de médecins, mais encore en forme-t-elle de nombreux autres pour des provinces canadiennes-anglaises déjà bien pourvues. La générosité du gouvernement du Québec serait mieux placée si les universités de Montréal, Laval, Sherbrooke contribuaient plus activement à la formation de médecins francophones pour les minorités «de langue officielle» des autres provinces, qui en sont parfois totalement privées.

Pour l'enseignement universitaire, avec sa tradition de liberté sacrée, d'échanges internationaux constants, il serait impensable d'établir des règles coercitives de fréquentation d'une institution plutôt qu'une autre, comme on l'a fait aux niveaux primaire et secondaire. Mais il est temps que le gouvernement du Québec se donne au moins une politique véritablement incitative. Le cas de la médecine n'est qu'une facette du problème de l'accueil des étudiants étrangers au Québec. La Commission d'étude sur les universités signalait l'année dernière que leur présence coûtait \$50 millions au Trésor public, et que les deux-tiers environ de ces 6,000 étudiants sont inscrits dans des institutions de langue anglaise. Ce n'est pas en relevant indistinctement leurs frais de scolarité de \$1,000, comme on l'a fait, qu'on redressera le taux d'attraction des universités de langue française. Il faut à la fois donner à ces universités les moyens de croître encore, ce que le blocage actuel des budgets empêche, et, pour reprendre des suggestions déjà faites, instituer un système de bourses favorisant l'inscription dans des programmes de langue française.

Mais rien ne rééquilibrera mieux la situation linguistique des universités québécoises qu'une révision en profondeur des politiques d'accès pour les jeunes francophones du Québec. Avant de courir avec M. Roy à la rescousse de McGill, comme il l'a fait l'année dernière en promettant de mettre fin au «nationalisme étroit» des contingentements, le chef du Parti libéral du Québec, qui est à rédiger son programme, devrait se demander si le fédéralisme trop large n'amène pas aussi, et plus en l'occurrence, des injustices flagrantes.

Lise BISSONNETTE

ACTUALITÉ

Un pays qui se vend

par Robert Décaray

Cette envoûtante publicité fédérale, cette belle petite maison qu'Ottawa veut nous vendre dans la prairie canadienne, sont sources de beaucoup de tracas.

Si bien faite soit-elle, cette publicité, qui, à peine commencée, revient déjà trop souvent sur nos petits écrans, constitue une incitation directe à jeter nos dévotions plutôt sur la télévision américaine qui, elle, ne fait pas de propagande politique. Au moment où le président de Radio-Canada déplore l'influence des médias américains, voilà que le gouvernement fédéral nous force, par l'usage, à écouter Walter Cronkite plutôt que Bernard Derome.

Que dire, aussi, de cette discrimination qu'Ottawa pratique entre les lecteurs du Journal de Montréal et ceux, par exemple, du DEVOIR, entre les maniaques du canal 10 et ceux du 2? Pourquoi, diable, priver l'élite québécoise — il n'y a qu'elle, c'est bien connu, qui écoute Radio-Canada et lit LE DEVOIR — de ces

belles images qui vantent la nation canadienne, et la forcer à attendre quelques jours de plus? Il y a quelques semaines, Pierre Trudeau écrivait aux seuls Québécois francophones et s'en prenait ouvertement aux plus intellectuels d'entre eux. C'était là un commencement de discrimination. Et ça reprend de plus belle.

Comme si tout le monde ne payait pas les mêmes taxes et n'avait pas le même gouvernement. Comme si le Journal de Montréal et Télé-Métropole avaient, eux, droit à des subventions fédérales, et les autres, pas.

Car c'est de subventions dont il s'agit, cette publicité n'étant pas diffusée gratuitement. Et les droits de l'homme, dans tout cela? Qu'en est-il de cette fameuse Déclaration canadienne des droits? Elle ne parle pas, c'est sûr, de l'égalité des citoyens devant la publicité. Mais c'est tout comme. La charte québécoise, elle, interdit toute discrimination fondée sur la condition sociale, ce qui devrait empêcher le gouvernement provincial de distinguer entre les lec-

teurs du Journal de Montréal et ceux du DEVOIR. Décidément, la nouvelle Constitution devra reconnaître le principe de l'égalité devant la publicité. On n'a pas le droit, bête, comme ça, de forcer un citoyen à acheter un journal en particulier pour savoir ce que son gouvernement veut lui dire. Y a plus de justice!

Que dire, enfin, du consommateur canadien? Car le but de toute publicité, c'est que quelqu'un la consume. Or, un consommateur a des droits, et il n'est pas sûr que la publicité fédérale les respecte tous. On sait bien — on l'a vu lors du référendum — que les lois québécoises ne touchent généralement pas le gouvernement fédéral, mais si on s'inspirait, juste pour s'amuser un peu, des mêmes principes.

«Un bien doit être conforme à un message publicitaire fait à son sujet par le commerçant...» «Aucun commerçant ne peut, par quelque moyen que ce soit, faire une représentation fautive ou trompeuse...» «Un commerçant doit indiquer clairement et

lisiblement le prix de vente d'un bien...» «Aucun commerçant ne peut, dans une représentation qu'il fait à un consommateur, passer sous silence un fait important...»

«Nul ne peut faire de la publicité à but commercial destinée à des personnes de moins de treize ans...» Que voilà des dispositions embarrassantes. La belle maison canadienne qu'on voit dans le beau message publicitaire, est-elle aussi belle, en réalité? N'a-t-elle pas besoin de quelques retouches ici et là, à l'avant, à l'arrière, au milieu, du côté ouest surtout? Ne contient-elle pas une dizaine de chambres provinciales dont le message ne parle pourtant pas? Combien coûte-t-elle, cette maison, qui, par surcroît, est achetée à crédit? Et n'est-ce pas un cas où le commerçant prend le consommateur pour un enfant âgé de moins de treize ans?

Une dernière question: Un pays qui se vend ainsi, est-ce aussi un pays qui s'achète ou qui s'échange ou qui se loue?

OPINION

La parole du père Arrupe

par Bernard Carrière, s.j.

Le père Carrière est le nouveau Provincial du Canada français de la Compagnie de Jésus. Il réagit ici à une dépêche de l'Agence France-Presse, intitulée «Les jésuites après la démission du p. Arrupe», publiée dans LE DEVOIR du 5 août.

Il y a quelques jours les journaux ont rendu public le geste du général des jésuites qui a présenté sa démission à Sa Sainteté Jean-Paul II, peu de temps après Pâques.

Les journaux disaient également (même si le titre qui coiffait l'article du DEVOIR pouvait laisser croire le contraire) que le souverain pontife, après quelques jours de réflexion, lui avait demandé, «pour le bien de l'Eglise et de la Compagnie de Jésus, de suspendre provisoirement le déroulement des démarches commencées». La nouvelle ne me paraît pas avoir le caractère dramatique qu'on veut lui donner des agences de presse qui l'ont reliée à des propos anciens du père Arrupe, isolés de leur contexte. Je n'ai pas la prétention de restituer la vérité dans son objectivité, mais je crois être en mesure de dire comment l'événement a été vécu à l'intérieur de l'Ordre.

Voici comment la nouvelle est parvenue aux jésuites. Le père Arrupe, dans une lettre datée du 3 juillet, communique aux 80 provinciaux, ses plus proches collaborateurs dans les pays où les jésuites exercent leurs activités et à qui il avait individuellement demandé leur avis avant de décider de démissionner, qu'il a entrepris les premières démarches en vue de renoncer à sa charge de supérieur général «en raison de l'âge avançant et de ses conséquences», et qu'il a fait part de son propos au souverain pontife «en raison du lien spé-

cial qui unit la Compagnie à lui». Le pape Jean-Paul II n'a pas accepté son geste pour le moment. Le père Arrupe nous a déclaré avoir accueilli la volonté du Saint-Père «avec un cœur disponible et filial».

Je me permets d'expliquer l'événement en recourant à l'histoire récente de la Compagnie et de l'Eglise. Le père Arrupe a été élu général en 1965, au moment où le concile Vatican II venait de prendre fin à Rome.

Dans la foulée des décisions conciliaires, l'assemblée qui réunissait des représentants de tous les jésuites du monde vota un décret qui laissait au général élu à vie depuis Ignace de Loyola la liberté de «renoncer à sa charge» pour des raisons qu'il devrait faire connaître à ses compagnons. Sans vouloir me faire l'interprète de la démarche du père Arrupe, j'aimerais rappeler que, depuis Vatican II, les évêques qui sont à la tête d'un diocèse sont tenus de présenter leur démission au Saint-Père lorsqu'ils sont sur le point d'atteindre 75 ans. Le général des jésuites, même s'il est encore très vigoureux et en possession de toutes ses facultés, aura 73 ans à l'automne et il sait très bien que le procédé «démocratique» qui est prévu pour l'élection de son successeur peut prendre deux ans avant d'arriver à son terme.

Les rapports des jésuites avec les évêques et les derniers papes n'ont pas été aussi pénibles que le laisse entendre le correspondant de l'A.F.P. Le père Arrupe, en janvier 1979, tenait les propos suivants devant les journalistes venus l'interviewer à Puebla: «Nous, les jésuites, nous voulons contribuer à l'évangélisation suivant notre tradition et nos propres possibilités dans et avec l'Eglise, dans et avec le peuple de Dieu. Vous savez que les jésuites font un vœu de servir le Pape en acceptant toutes les missions qu'il veut

nous confier sans aucune réserve. La Compagnie paraît différente de celle de saint Ignace mais nous sommes la même Compagnie de toujours, seulement adaptée, autant qu'il est possible et nécessaire, à un monde soumis à de si rapides et profonds changements.»

Je ne nie pas qu'il y ait eu et qu'il y ait encore des tensions entre des jésuites et certains membres de l'épiscopat, en Amérique latine surtout. Mais à l'actif de la Compagnie, je crois bon de rappeler qu'un bon nombre de compagnons ont été des témoins de la foi depuis 1975. Une cinquantaine de jésuites ont été emprisonnés, au moins quinze ont été assassinés dont le père Rutilio Grande à Salvador en 1977, qui a devancé dans la mort Mgr Romero. Il a été froidement abattu par un policier au moment où il défendait les droits des Indiens injustement spoliés de leurs maigres lopins de terre. Le dernier en date, le P. Luis Espinal, un journaliste de la radio à La Paz, qui passait pour un critique du gouvernement bolivien, a été tué par des inconnus en mars dernier. Je ne crois pas que le pape Jean-Paul II a perdu confiance en la Compagnie: encore récemment il a choisi de nommer plusieurs jésuites à la tête de diocèses, dont ceux de Milan et de Strasbourg, même si nous faisons le vœu de renoncer à occuper de telles fonctions dans l'Eglise.

En terminant, je dirai quelques mots du père Pedro Arrupe. Sans tomber dans le panégyrique, j'aimerais rappeler quelques traits de la vie d'un homme qui a été invité à diriger les destinées de la Compagnie de Jésus à un moment particulièrement mouvementé de son histoire. Basque espagnol, comme notre fondateur saint Ignace, il est entré chez les jésuites à 19 ans, après avoir interrompu ses études de médecine qu'il avait commencées à 15 ans. Durant

les années de sa formation de jésuite, il a connu les soubresauts de la révolution espagnole et il a dû s'ex-patrier en Belgique et aux États-Unis pour terminer ses études de théologie. Il a vécu près de trente ans au Japon et il habitait aux portes de Hiroshima au moment de l'explosion atomique du 5 août 1945. Avec les jeunes jésuites dont il était le responsable à ce moment-là, il s'occupait d'accueillir dans sa maison et de soigner de nombreux blessés. Dès le début de son généralat en 1965, il commença à visiter ses compagnons jésuites à travers le monde et il continue à faire de nombreux voyages chaque année. Parlant aisément plusieurs langues et servi par une mémoire exceptionnellement fidèle, il garde un contact étroit avec un grand nombre des 27,000 compagnons que nous sommes présentement. Il est bien connu des supérieurs généraux d'autres communautés dont il préside les rencontres mensuelles à Rome depuis plus de 10 ans.

Pour ma part, j'ai eu la joie de causer longuement avec lui à plusieurs reprises et, chaque fois, j'ai été frappé par la chaleur de son accueil, par la qualité de l'attention qu'il me manifestait et par la sérénité qu'il gardait devant les problèmes les plus ardues. Ce n'est pas l'homme pour céder au découragement. Loin d'être déçu de ses compagnons, il me semble être un profondément à eux et convaincu plus que jamais du rôle qu'ils doivent jouer dans l'Eglise et dans le monde. Je respecte la décision qu'il a prise en toute lucidité et à la lumière de sa foi et je souhaite que les amis de la Compagnie de Jésus acceptent simplement la parole d'un homme, investi d'une grande responsabilité, qui renonce à ses fonctions «en raison de l'âge avançant et de ses conséquences».

LE MOI DU SILENCIEUX

Le quelqu'un devenu quelque chose

Nulle part au monde plus qu'aux États-Unis n'a été poussé si loin le culte de la personnalité. Ouvrez un digest ou un magazine quelconque en provenance d'outre-frontière. Si vous n'y trouvez pas une chronique consacrée à ce que l'on nomme «la culture humaine», vous aurez de la chance. Nos voisins ont la maladie contagieuse de la surhumanité grégaire.

Ce n'est pas le moi individualiste que les culturistes de la psychologie populaire cherchent à développer dans l'Américain moyen. Au contraire! C'est un moi suprasocial. La plupart des tests sur la personne tendent à faire de celle-ci un sujet adapté, accordé au milieu environnemental, ductile même, et dont le premier souci doit être de se fondre dans un sur-moi collectif. On en arrive donc à se résigner, en apparence paradoxal, mais fatal quant au fond: le culte de la personnalité a enregistré les plus puissants conformismes qui se soient jamais vus en ce bas monde.

Le critère de la personnalité de ce type, c'est le succès en affaires, affaires étant entendues dans son acception la plus élastique: affaires d'argent, d'amour, de relations, de santé et d'éternité bienheureuse. L'argent transcende tout, la vie spirituelle comme le reste. Le Yankee Doodle, convaincu que son pays est le paradis terrestre, ne peut s'empêcher d'imaginer que le ciel est la reproduction en plus étendue de ses buildings, de ses Cadillac blindées, de ses thruways et de ses sénateurs.

Tout bien considéré, pour le Joe Doakes,

l'existence ne compte que très peu d'impensables. Les mystères de la vie qui lui échappent relèvent de la fiction. Pour se connaître, il lui suffit de savoir répondre oui ou non à dix ou vingt questions qui lui diront s'il est introverti, cultivé, positif, heureux, charitable, bien habillé ou en état de grâce.

Au pays de l'oncle Sam, les âmes se pèsent comme les pommes de terre; les fantaisies de l'esprit sont saisissables au même titre que les battements d'artères. La métaphysique, pour être complexe, n'est pas pour autant facile à inventorier, grâce à l'ordinateur.

Dans les universités américaines, il y a des chaires de bonheur extra-marital comme d'algèbre de Boole. Les ménages en difficultés d'amour se rapetassent comme les chaussettes trouées. Toute valeur, qu'elle soit d'essence charismatique ou immobilière, se jauge, se mesure, s'ordonne, trouve chaussure à son pied.

Dans la patrie des Pilgrim Fathers et du cheeseburger, les inquiétudes existentielles ne sont pas plus malignes à démonter qu'une cuisinière électrique. Les thaumaturges pleuvent par milliers et font des millions.

Habitué de voir dans un individu une mécanique à peine différente de celle qui roule, l'Américain a fini par conclure que l'être humain vaut d'être rétribué et évalué en fonction de sa tenue de route.

Ce n'est pas sans un certain malaise que l'on apprend que les statisticiens du bien-être social estiment que dix-huit mille cinq cents dollars seraient le salaire moyen d'une femme au foyer. Si «la reine de foyer» est mère de surplus, chaque enfant lui donne droit de réclamer une augmentation de 3,800 dollars.

Il n'est donc pas loin le jour où nos voisins créent des syndicats qui négocieront les clauses d'un contrat de dévouement matériel ou de tendresse conjugale. Dans un monde où tout se monnaie, c'est la personne altérée qui doit passer avant toutes choses, aussi longtemps qu'elle n'a pas joué sa dernière carte de crédit.

Albert BRIE

LETRES AU DEVOIR

La fédération impériale

Nous venons d'assister, à Québec, à un événement digne des plus grandes pages de l'histoire de Rome. Sans avertir, Ottawa a frappé, encore une fois, l'une de ses provinces prise en faute, selon ses dires. L'envoyé spécial de César est arrivé, en pleine période de vacances, et a réclame qu'on lui accorde ce qui lui appartient. Bien sûr, le tout est agrémenté d'un soupçon de menaces, comme dans toute bonne tragédie du type.

Eberlue, on le serait à moins, surtout quand on a la conscience en paix. Mais, qu'est-ce que M. Ouellet est alors venu faire à Québec?

Ce ministre fédéral qui vient de signer l'arrêt de mort de son deuxième ministère chercherait-il un bon prétexte pour ex-humer le premier et ainsi donner artificiellement un élément de troc au régime fédéral lors des négociations constitutionnelles, ou tentait-il tout simplement de miner l'incontestable crédibilité que s'est acquise le gouvernement québécois dans la présente course contre la montre qu'a décidée César pour renouveler la constitution? Si c'est cette dernière explication qui est la bonne, il vaut la peine d'aller regarder dans le jardin de M. Ouellet.

«Je ferai une grande réforme, vous aurez des changements», nous a promis César, la main sur le cœur, n'hésitant pas à mettre ses lauriers en jeu et à prendre pour témoin le grand pontife local. Plusieurs s'y attendaient, il a tenu parole à sa manière. Il nous a augustement proposé une grande charte, les 12 travaux d'Hercule, fixé un délai au terme duquel la nouvelle constitution devait voir le jour, par césarienne au besoin, et, finalement, alors que quelques-uns de nos érudits s'inquiétaient ouvertement du peu de cas fait de leur état, fait savoir par missive que notre existence n'en était pas une. Assez curieusement, cette missive n'a pas fait l'unanimité. Pourtant, tout le monde s'accorde pour dire qu'avec la vie de fou que l'administration de César nous oblige à mener depuis 12 ans, notre existence en est de moins en moins une. La tragi-comédie en est là.

M. Ouellet, toujours si prompt à chercher noise au Québec, devrait s'inquiéter que la marchandise livrée soit si peu conforme aux attentes qu'il a lui-même aidé à créer. Il devrait aussi se rappeler le lamentable échec du ministère fédéral des postes qui n'a trouvé d'autres solutions à ses problèmes que de se saborder, avant de prétendre donner des leçons à qui que ce soit.

Quant au reste, l'esclandre de M. Ouellet n'est qu'une autre page de la guerre sourde qu'Ottawa continue de mener au gouvernement actuel du Québec, comme aux précédents d'ailleurs. Ce que recherche Ottawa, c'est de prendre le contrôle total, au nom du marché pan-canadien — on a le vocabulaire facile outre Outaouais — de tous les pouvoirs vitaux, laissant le Québec incapable de développer efficacement sa culture et son économie.

Heureusement, notre gouvernement, fort d'une tradition héritée de huit premiers ministres qui n'ont pu tous faire fausse route, continue de défendre farouchement les intérêts des Québécois que seuls il doit servir. Il faudra le soutenir le moment venu et savoir aussi de dire non à César et à ses pontifes.

D.W. BLACKBURN

Sainte-Foy, 5 août

L'oppression au grand jour

Que peut être le sort des chrétiens (unis ou non à Rome) dans une «république à 100% islamique» comme la réclament les intégristes musulmans qui font la pluie et le beau temps en Iran et se moquent du président élu? Aujourd'hui on leur refuse le droit d'avoir leurs écoles. Demain on leur refusera le droit à l'existence ou on les réduira au rang «privé» de «citoyens de seconde zone» à la merci des lubies ou de la mauvaise humeur de «fonctionnaires islamiques à 100%» qui croient avoir le

droit pour eux quand ils hurlent «Dieu est grand».

Hier un sit-in avait lieu devant la nonciature et des injures étaient adressées au pape. Demain qu'en sera-t-il? Le nonce retenu en otage? Les chrétiens lapidés pour n'avoir pas porté le Tchador des femmes musulmanes? Les prêtres fusillés ou bastonnés pour avoir bu le vin de messe?

Si l'escalade de la violence continue (les Iraniens complètement dépassés par les événements qu'ils ont eux-mêmes mis en branle songent même à «exporter» leur révolution) nous pouvons prévoir des jours épouvantables pour les communautés religieuses non-islamiques d'Iran.

Tout porte à croire que la folie qui dévore actuellement l'Iran n'est pas à la veille de finir car les dictatures qui s'appuient sur la terreur institutionnalisées sont longues à tomber: les Somas ont duré 40 ans; Hitler a dominé l'Allemagne de 1933 à 1944; Staline la Russie et ses satellites de 1922 à 1953; le Shah s'est imposé à l'Iran de 1953 à 1978.

L'Iran a changé de maîtres; mais la seule nouveauté notable est que l'oppression a quitté le fond des cellules pour se manifester au grand jour. Belle amélioration!

François McCAULEY

Sherbrooke, 6 août

Nous voulions plus

En dépit de mon appui à la souveraineté-association et à la majeure partie des politiques péquistes et de l'assurance que la réalisation de mes vœux espérés passaient par la souveraineté, l'égalité politique, voire l'indépendance, j'ai toujours, et n'étais pas seule à le faire, déploré vivement le silence de la campagne référendaire face aux options que la souveraineté nous permettrait. Si comme je le croyais, les Canadiens Français du Québec avaient franchi le seuil de la survie, le projet souverainiste devait être plein de projets inexprimés, refoulés, pour dépasser les injures de l'enfant qui veut être vu et reconnu.

Nous étions plusieurs à vouloir plus, et nous entretenions le fol espoir de voir le Québec devenir une sorte de laboratoire plutôt qu'une autre république de bananes et un satellite américain, comme le Canada, dont nous sommes encore. Et, ce n'est pas l'effet du hasard.

Certes la possibilité de pouvoir continuer à nous raconter des histoires en français constitue un bon moyen de résistance au seul modèle occidental américain, mais cela ne suffit pas. Outre cette bien tentante et médiocre extravagance à laquelle nous participons, les États-Unis génèrent également des moyens propres à modifier leur propre façon de vivre et nous pouvons nous inspirer de solutions autres, que certains de leurs habitants, principalement de Californie, proposent.

Pour gagner le référendum, nous excusions les politiciens et leurs stratégies, de se limiter au projet politique, d'un papier de pays théorique qui n'aurait pas d'impact substantiel dans notre quotidien immédiat et prévisible. Comme eux, par opportunisme politique, par manque de consensus et de conviction contagieuse, nous évitions de souffler mot sur le type de société à bâtir, de peur que le château de cartes ne s'effondre.

Pourtant, l'avenir reste à l'optimisme. Et nous n'avons pas à remballer nos rêves et à rentrer chez-nous, puisque plusieurs d'entre nous ne les ont pas encore déballés.

Céline LAPOINTE

Saint-Joachim, 3 août

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne: \$70,00 par année, six mois: \$38,00; trois mois: \$27,00. À l'étranger: \$75,00 par année; six mois: \$41,00; trois mois: \$29,00. Editions du samedi: \$19 par année. Edition quotidienne: livrée à domicile par porteur: \$1,50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361
(lignes groupées)

ITT / Port-Cartier, une crise de croissance

par
Luc Bouthillier

M. Bouthillier est secrétaire général adjoint de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, et enseigne dans la région de Port-Cartier.

De tout temps, les ressources ont contraint les actions de l'homme dans les avenues bien précises. Sans risque de simplification outragée, nous pouvons presque dire que l'objet de l'histoire est de retracer le comportement de l'homme dans son utilisation des ressources du milieu. Mais, cette trivialité du lien homme-ressources est trop souvent délaissée au profit d'une science économique axée sur la notion de demande.

La théorie économique, surtout depuis Keynes, a élaboré toutes ses stratégies de développement autour d'une relance de la consommation. Et malgré les risques d'inflation qui en résultent, la croissance continue et accélérée sous-tendue par un tel objectif forme un des rares consensus sociaux sur lequel une majorité d'institutions politiques s'accordent. Impératifs des états modernes, développer et produire nous obligent à des extractions massives, voire abusives de ressources naturelles.

La finalité de ce système où le gigantisme est de rigueur en a cependant pris un coup avec l'égarement d'une multinationale comme L'Internationale Telephone and Telegraph (ITT) dans le grand bois québécois. Échec de près de \$600 millions de dollars engloutis dans un secteur qui constitue l'armature de notre économie régionale, cette aventure mérite une attention particulière car il s'en dégage un certain nombre de leçons.

En 1970, avec une promesse de 100.000 emplois à tenir, le gouvernement d'alors cherchait à mettre à contribution le potentiel élevé de la Côte-Nord. Riche mais clairsemée, la forêt nordique de l'endroit représentait un défi de taille que même des avantages gouvernementaux substantiels n'amoindrieraient pas. Cette forêt couvre une superficie estimée à 133.000

km² et est dotée d'une possibilité de 8.854.000 m³/an selon les données de l'Office de planification du Québec. Elle dispose d'un réseau de pénétration embryonnaire qui amenuise sensiblement l'accessibilité à la ressource. La morphologie cassée du territoire, avec son réseau hydrographique très dense, accentue ce caractère défavorable. L'homogénéité résineuse, facteur pourtant très positif pour l'exploitation de ces massifs, serait passablement altérée par les passages répétés des feux et des épidémies d'insectes.

Les dimensions fascinantes d'une concession de 52.200 milles carrés (135.200 km²), une fois et quart le Tennessee, alécha le président d'ITT soucieux de ciser un chef d'oeuvre de progrès en fin de carrière. Tout le potentiel forestier de la moyenne Côte-Nord à l'exception de l'île d'Anticosti et d'aires en régénération derrière Havre Saint-Pierre serait enfin mis à contribution dans la vocation forestière du pays. Toujours plus au nord, l'histoire de la Côte-Nord, vieille d'un peu plus d'un siècle, recommençait. Déjà, de 1845 à 1890, les sciages destinés à la Grande-Bretagne avaient semé sur la côte les ha-maux entre Tadoussac et Forestville. Et puis, de 1890 à 1930, un nouveau segment de Pointe-aux-Outardes à Rivière-Pentecôte prenait son élan, surtout grâce à la forêt. Cette période devait culminer en 1936, avec l'implantation de Québec North Shore, usine de papier journal, à Baie-Comeau. La légende du Colonel McCormick et des frères Clark se poursuivait.

Octobre 1971, c'est l'euphorie de la première pelletée de terre qui, jusqu'en 1987, devait générer 5.000 emplois. Mais l'abondance des projets de développement dans l'ensemble du Québec créa une pénurie de main-d'oeuvre spécialisée.



sée. Empêtré dans les complexes installations d'une gigantesque usine pilote, l'anarchie s'empara du chantier. La construction fut complétée avec six mois de retard et des dépassements de coûts de l'ordre de \$130 millions de dollars.

Fin 1974, l'usine entre en opération avec une capacité de production annuelle de 240.000 tonnes métriques de pâtes. Cette première année d'exploitation se solde par l'atteinte du huitième des prévisions, dont seulement 4 tonnes sont de qualité acceptable. L'approvisionnement en forêt et le traitement en usine souffrent de lacunes conceptuelles. Le climat de travail et le marché de la pâte accusent des défaillances annihilantes.

Après 5 ans de production, seulement 32% des estimations de départ se sont matérialisées dans une pâte de qualité inférieure.

Le 12 septembre 1979, la production s'améliorant à pas de tortue tant en quantité qu'en qualité, le conseil d'administration de l'ITT abandonne sa prétention de fonder un autre Baie-Comeau. Le cadeau du Québec à une multinationale aboutit à une perte de \$320 millions de dollars pour la compagnie et au chômage pour 1.200 employés.

Comment a-t-on pu en arriver là? Ce bref historique laisse poindre des éléments de réponse qu'il est utile de creuser en les rattachant à un contexte plus

global. Premièrement, nous avons assisté à un exemple patent de rendement décroissant de la technologie où celle-ci par sa grande sophistication a cessé d'être un moteur de production pour devenir une source de déséconomie.

Dans une usine projetée comme un modèle d'automatisation non émissive et non polluant, l'obligation de dégelier le bois avant traitement, ou de subir un air contaminé à l'anhydride sulfuré et redistribué par le système de ventilation, résultaient de deux des quinze erreurs de conception identifiées par une firme d'experts. Les innovations technologiques portaient en elles-mêmes le ferment des complications. Le groupe Sandwell es-

tima à \$125 millions de dollars l'injection de capitaux requise pour retaper l'usine, et curieusement cette proposition d'investissement fut refusée par les administrateurs, qui choisirent plutôt de fermer boutique. N'était-ce pas la constatation que les raffinements ultimes de la technologie entraînent l'accroissement des coûts de réparation et de restauration par leur seule influence sur les mécanismes productifs? Notons cependant, que généralement ces externalités sont reflétées à la population sous forme de coûts sociaux et comptabilisées en termes de valeur ajoutée au chapitre du revenu national. En fait, l'ITT, a bien compris qu'il s'agissait de valeur réduite et que cette fameuse technologie lui soustrayait de la richesse.

Donc pour certains industriels, le mirage de la croissance économique rapide par la technologie de pointe s'estompe et seul le tracage des comptes nationaux maintient le mythe. Les améliorations technologiques dans la chaîne de production se traduisent trop souvent par des hausses indirectes des coûts de stockage et de distribution. Il en résulte des majorations de coûts économiques réels qui sont cependant inscrites positivement au bilan du produit national brut, d'où la fable.

Le contexte culturel sur lequel on juxtapose une structure industrielle prend aussi une large importance avec l'envergure et la complexification de cette dernière. Sur la Côte-Nord la population est jeune et transplantée. L'âge moyen, en 1976, y était de 26 ans et la fraction indigène du total des habitants ne dépassait pas 24%. La nordicité, l'éloignement et le ghetto sexuel issu d'une masculinité élevée causent d'énormes difficultés d'adaptation dans ces zones urbaines de greffe récente sur la terre de Cain.

Les gros salaires distribués par la grande entreprise viennent donc exacerber un phénomène de compensation contre l'isolement qui se manifeste par une consommation insensée aux réalités moins matérielles. Le syndicalisme devient alors un instrument de revendication qui peut être dangereux, quand une activité industrielle unique et non communale soutient un milieu.

Dans l'affaire Port-Cartier, les mauvaises relations de travail étaient doublement attisées par l'atmosphère expérimentale de cette vaste usine-laboratoire. La barrière linguistique entre les concepteurs et les utilisateurs des équipements accroissait la difficulté de manipuler ces derniers. De même en forêt, la série d'essais avec des machineries diverses à l'efficacité douteuse contribua à miner la confiance des ouvriers dans le personnel d'encadrement et entraîna des chutes de rendement. Le coût du bois atteignit le sommet de \$115 du 100 pi³, soit le plus élevé au monde.

Parallèlement à ces erreurs de planification, une interrogation additionnelle peut surgir quant aux disponibilités du marché de la pâte à l'époque. Il est surprenant d'apprendre qu'au moment des études de faisabilité, les ventes américaines de pâtes s'étaient effondrées et que le marché européen offrait des perspectives, mais à long terme seulement. Cette conjoncture défavorable céda devant des horizons prospectifs plus cléments et les ambitieux directeurs d'ITT, lancèrent leur projet. Le fiasco technique qui en résulta nous empêche d'évaluer les impacts qu'aurait suscité ces nouveaux arrivages sur un marché bien nanti, mais l'éventualité d'une relance de l'usine dans le papier journal soulève les mêmes inquiétudes.

En effet, aujourd'hui une marge bénéficiaire élevée, mais artificiellement maintenue par le taux de change, permet tous les espoirs dans l'industrie papetière. Le groupe Boxcar de Montréal, la base du rapport Sharp, tenterait d'interresser les milieux gouvernementaux à une participation financière à la reconversion de l'usine au papier. Rumeurs où l'unité de mesure est le million, ces tractations entretiennent inutilement l'espoir dans ce qui reste de la population port-cartoise.

Mais pourquoi lui reprocher d'espérer quand, au niveau national, les gouvernements aux deux paliers consentent des efforts financiers énormes pour moderniser ce secteur manufacturier vétuste dans de nombreuses installations. Compte tenu du plafonnement de nos marchés, sur lesquels, au mieux nous réussirons à contenir la concurrence, où est la logique de consentir une telle mobilisation de fonds? Des décisions éclairées commanderaient de laisser un peu les poules aux oeufs d'or des entreprises gigantesques pour choisir les diversifications, à moyenne échelle, de la transformation du bois.

Les grandes sociétés, par leur prise en charge totale des milieux isolés, développent des individualismes réfractaires à tout projet de mise en valeur communautaire. L'esprit d'entreprise des gens est paralysé par cette mainmise qui laisse la dynamique du développement économique obéir à des impératifs extérieurs.

Rayonnier injectait annuellement \$70 millions de dollars dans l'économie locale de Port-Cartier. De 1971 à 1976, la ville enregistrait une croissance démographique de 31,8%. Une fois de plus la progression de la Côte-Nord tenait au bon vouloir d'une entreprise étrangère sans rapport social avec la population. L'échec industriel qui suivit engendra l'exode de 3.000 citoyens et une chute de 20% des volumes d'affaires des commerces de l'endroit.

Pour ceux qui sont restés, la leçon est dure, mais bonne. Il faut assumer son propre essor économique par une utilisation diversifiée des compétences locales et des ressources disponibles. La mer, la tourbe, le bois et les transports sont en ce moment des gages d'un avenir plus souriant.

Les utilisations de ressources naturelles sont autant de cellules germinales responsables de la vie et de l'épanouissement de communautés humaines. La liberté créatrice de l'entrepreneur en contact intime avec son milieu saura tirer profit avec imagination de l'impulsion incitatrice des autorités centrales le jour où le divorce entre bien-être économique et croissance économique sera consommé.

Des sociétés d'Etat, comme REXFOR et Hydro-Québec qui sont déjà dans le décor, ont une responsabilité évidente dans la mise en forme de collectivités intégrées à leur environnement biophysique pour y puiser leur sérénité. Ils peuvent exister, les villages forestiers dont rêvait Mr Labrie en 1948. (1)

Des monstres qui s'essouffent et s'éteignent comme à Port-Cartier nous mènent à estimer les choses matérielles auxquelles nous consacrons toujours davantage de ressources à leur juste valeur et à poser à nouveau la question d'Adam Smith: «Comment se forme la richesse des nations?»

Note: Lettre pastorale de l'évêque du Golfe «sur la forêt», évêché d'Hauterive, 1948.

La position constitutionnelle du gouvernement de l'Ontario

Le ministre des Affaires intergouvernementales de l'Ontario, M. Thomas Wells, rendait publique la semaine dernière la position de l'Ontario sur les douze points des pourparlers constitutionnels de cet été. Le projet de «déclaration de principes», qu'on trouvera à la fin du texte, est une version révisée d'une proposition faite à Victoria en 1971. Le gouvernement ontarien a publié sa position en langue anglaise, et la traduction est du DEVOIR.

LA PROPRIÉTÉ DES RESSOURCES

L'Ontario appuie entièrement la propriété provinciale des ressources naturelles et le droit légitime de chaque province à en tirer profit afin de favoriser son propre développement économique.

Nous croyons fermement qu'il doit y avoir place pour la participation fédérale en ce domaine afin que les bénéfices substantiels tirés de ces ressources puissent être partagés de façon équitable parmi tous les Canadiens.

LES COMMUNICATIONS

L'Ontario reconnaît la compétence fédérale en matière de gestion générale des ondes radio. Nous estimons que chaque province devrait octroyer les permis et réglementer les systèmes de câbles ainsi que les services autres que la radio diffusion distribués par ces systèmes. Nous accepterions qu'Ottawa continue à réglementer l'activité de Bell Canada en Ontario mais nous sommes prêts à accepter cette compétence si toutes les parties s'entendent à ce sujet. Toutefois, une telle entente devrait réserver au gouvernement fédéral un rôle important dans la réglementation interprovinciale des télécommunications.

L'Ontario est aussi prêt à envisager la possibilité que les provinces exercent une certaine compétence en matière de radio diffusion si l'intégrité du réseau de radio diffusion national est préservée.

LA CHAMBRE HAUTE OU NOUVEAU SÉNAT

L'Ontario reconnaît l'opportunité de renouveler la Chambre haute. Les membres de cette nouvelle Chambre devraient être nommés par les gouvernements provinciaux; son rôle serait de ratifier un ensemble bien défini de mesures nationales qui ont une incidence sur les provinces, c'est-à-dire les dépenses fédérales dans des domaines de compétence provinciale. La Chambre pourrait approuver les nominations de membres d'organismes de réglementation dont les décisions ont de toute évidence des répercussions pour l'ensemble du pays, par exemple l'Office national de l'énergie et la Commission canadienne des transports. Elle pourrait également conseiller les législateurs fédéraux sur les mesures qui influent directement sur les obligations des provinces, par exemple les modifications au Code pénal. L'Ontario convient que la représentation respective des provinces au Conseil ou Chambre haute devrait jouer en faveur des provinces moins peuplées.

LA COUR SUPRÊME

En reconnaissance du principe de dualité du système juridique canadien, (Droit civil au Québec et Common Law dans le reste du pays), l'Ontario estime que la Cour doit être composée de 11 juges. La Cour compterait donc cinq juges de Droit civil du Québec et six de Common Law des autres provinces.

En outre, le Juge en chef devrait être choisi en alternance parmi les juges de ces deux groupes et son mandat devrait être de sept ans. Les provinces devraient participer à la nomination des juges de la Cour.

LE DROIT DE LA FAMILLE

La compétence en matière de mariage et de divorce devrait être remise aux provinces. Les provinces devraient avoir la juridiction exclusive des mesures corollaires d'aide comme la pension, le soutien matériel et la garde des enfants. Le gouvernement fédéral pourrait seul légiférer sur la reconnaissance des jugements de divorce rendus au Canada ou à l'étranger. On éviterait ainsi le risque qu'on puisse obtenir dans une province canadienne des divorces aussi facilement qu'à Reno.

LES PÊCHES

L'Ontario soutient les provinces côtières qui demandent une part accrue de ce secteur vital pour leur économie. Les provinces côtières devraient jouer un rôle

plus important dans le domaine des pêches mais le gouvernement fédéral doit conserver des pouvoirs suffisants pour régler les problèmes internationaux, pour protéger les stocks, pour empêcher la discrimination entre les provinces et pour régler les litiges interprovinciaux.

LES RESSOURCES AU LARGE DES CÔTES

Cette question est directement liée au débat sur les ressources naturelles, le commerce interprovincial et les pouvoirs en matière d'économie. Nous sommes prêts à envisager la reconnaissance de la propriété des provinces sur les richesses minières tant au large que sur leur territoire, pourvu que tous les Canadiens bénéficient équitablement de l'exploitation de ces ressources. Nous accepterions également l'idée d'un partage de la juridiction de ces ressources sans que cela mette en cause la propriété des provinces.

LA PÉREQUATION

L'Ontario croit fermement que les avantages de l'appartenance à la fédéra-

tion canadienne doivent être partagés. Nous reconnaissons que la constitution devrait obliger le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux à offrir à tous les Canadiens un accès égal à la prospérité. Il faut réduire les inégalités régionales et assurer aux Canadiens de tout le pays des services essentiels de qualité acceptable. C'est pour l'Ontario un objectif fondamental de notre fédération.

Comme cette obligation impose au gouvernement fédéral une lourde charge fiscale, il faut s'assurer que la nouvelle constitution n'affaiblisse pas son pouvoir d'imposition.

LA CHARTE DES DROITS

Les droits fondamentaux et démocratiques de la liberté de conscience, la liberté de religion et de parole ainsi que le droit de vote doivent être inscrits dans la constitution. Nous pensons qu'il faut aussi garantir certains droits juridiques comme le droit de ne pas être détenu de façon illégale, le droit de subir un procès dans un délai raisonnable et le droit d'être reconnu innocent jusqu'à preuve du contraire.

Les droits linguistiques: l'Ontario reconnaît l'anglais et le français comme les langues officielles du Canada, et reconnaît aussi que les provinces doivent fournir l'enseignement dans la langue minoritaire officielle et dans les autres langues minoritaires là où le nombre le justifie.

BILAN

Empruntant le thème de la maison au Parti québécois, le gouvernement fédéral va consacrer six millions de dollars en publicité pour vendre à ses citoyens, son ou ses peuples, celle qu'ils habitent déjà (cela permet d'imaginer le prix qu'il faudra la payer!). Plutôt que de bâtir une maison nouvelle avec des commodités appropriées, il propose de réparer et consolider la vieille.

La maison, style canadien, dix pièces (en comptant les dépendances) tout confort. Sur la façade un balcon ajouré avec vue panoramique sur les États-Unis. Belle rocaille. Dans la cour arrière, carré de sable bitumineux. Tout paysagé. Le promoteur immobilier assure que c'est un bon marché, plus exactement, il dit que c'est un bon deal.

Construite avec des matériaux à l'épreuve des siècles, la maison nécessite des réparations, des réaménagements. Il y a quelques bardeaux qui manquent çà et là, une velléité de fuite d'eau, une chaudière qui consomme trop de mazout. Elle incline du toit et sa charpente crie par les soirs de tourmente. Avant d'effectuer

À bâtir ou à refaire?

les réparations qui s'imposent, refaire les divisions, revoir l'isolation, le pater familia a décidé de réunir les atouts pour tenir un conseil de famille.

Quand on l'a visitée de fond en comble, on convient que la maison est belle et que l'espace de rangement ne manque pas mais les enfants ont grandi et réclament un peu plus de privacy. Une chambre à soi, c'est tellement agréable. On l'aménage à son goût et on ne risque pas de voir son petit frère chapeardeur prendre nos billes, ni d'être tenu éveillé par les trop turbulents et encore moins de geler par la faute de celui qui tire toute la couverture à lui.

Ce premier pas vers l'indépendance est suivi du départ définitif de la maison paternelle. Cela se voit dans toutes les familles. Après sa chambre à soi on désire sa maison ou son appartement pour vivre sa vie d'adulte. Quand les enfants ont été heureux sous le toit familial ils ne rompent pas tous les liens. Oubliant les brimades, voire les taloches et les injustices inévitables, ils reviennent volontiers à la maison en visiteurs du dimanche. Les premières

années ils repartent avec un peu de fromage ou des fleurs du jardin. Parfois même ils apportent leur lavage (l'indépendance financière ne s'acquiert pas du jour au lendemain). Ils retrouvent avec plaisir et attendrissement la chambre où ils ont dormi après s'être chamaillé avec les frères et sœurs, la cuisine de maman (la soupe au riz et tomate, on ne peut la réussir comme elle) les vieux meubles, les livres jaunis, le piano qui n'a pas été accordé depuis longtemps et les objets surannés. Puis ils sont heureux de rentrer chez eux, même si c'est moins grand ou moins confortable.

Un jour, ayant assumé leur complète indépendance, devenu pleinement adultes, ce sont eux qui apportent aux parents vieillissants des brassées de fleurs et quelques petites gâteries. Etc c'est ainsi qu'à côté de la solide demeure familiale on voit surgir une autre maison, un village, puis un pays. C'est la vie, comme disait mon grand-père qui portait ce beau prénom — malheureusement tombé en désuétude — Désiré.

Rolande
ALLARD-LACERTE



Igor Ivanov l'emporte

Le maître d'échec soviétique Igor Ivanov, qui a demandé l'asile politique au Canada il y a quinze jours, a remporté hier le Championnat ouvert d'échecs du Québec 1980. M. Ivanov, qui est l'une des quatre personnes à avoir infligé une défaite au champion du monde Anatoli Karpov, l'an dernier à Moscou, a battu hier l'Américain Leonid Bass devant plus de 300 spectateurs. Le tournoi, qui se déroulait en fin de semaine au cégep du Vieux-Montréal, a attiré 415 participants, un record au Canada. Un jeune Québécois de 19 ans, François Léveillé, de Boucherville, a réussi l'exploit de battre le maître yougoslave Slobodan Pavlovic et d'annuler deux autres parties contre des maîtres. Le jeune Léveillé, dont la victoire haussera la cote près du niveau de «maître» s'il ne l'obtient pas grâce à cette victoire, entrera à l'Université de Montréal en septembre à titre d'étudiant en informatique. Il est actuellement rédacteur en chef de la revue «Le Petit Roque». Le grand maître américain Samuel Reshevsky a terminé ex-aequo au deuxième rang avec Kevin Spraggett, de Montréal avec un demi-point d'avance sur le jeune Léveillé. (Photo Réjean Meloche)

35.000 dollars par an. Ils étaient 56% dans ce cas à Detroit.

De son côté, M. Gerald Ford, ancien président des États-Unis, estime qu'«à cause de la candidature de John Anderson, indépendant, l'élection présidentielle américaine se décidera à la Chambre des représentants».

Il est «tragique de penser que, probablement, ce ne sont pas les électeurs qui vont choisir notre prochain président mais, à leur place, les 435 représentants élus au Capitole», déclare Gerald Ford dans une interview publiée par l'hebdomadaire Le Point.

Aux termes de la constitution américaine, si aucun des candidats n'obtient la majorité absolue des Grands électeurs, c'est à la Chambre basse du Congrès qu'il revient de choisir le président des États-Unis, précise l'hebdomadaire.

Pour Gerald Ford, l'élection présidentielle sera très serrée et «quoiqu'on, au sein du Parti républicain, croit que c'est couru d'avance se trompe complètement».

◆ PLQ

Ryan a d'abord répondu par une boutade, en indiquant que cela permettrait de régler deux problèmes du même coup: celui des citoyens de Montréal et celui de l'Union nationale! M. Ryan a également rappelé que M. Drapeau lui avait toujours conseillé de ne jamais répondre aux questions hypothétiques.

Concernant la commission parlementaire que le gouvernement Lévesque tiendra les 14 et 15 août sur l'avenir politique du Québec et le processus de réforme constitutionnelle, le chef du PLQ a indiqué que les libéraux n'ont rien négligé pour arriver «bien préparés» en vue des travaux de cette commission. Avec un groupe d'experts en matière constitutionnelle M. Ryan a procédé à une analyse comparative des douze points de discussion proposée par M. Trudeau, en rapport avec la position du gouvernement du Québec, et des propositions du livre beige du PLQ.

En ce qui concerne la possibilité d'en venir à un consensus entre la position du gouvernement du Québec et l'analyse que fait le PLQ de l'état des pourparlers, M. Ryan a souligné qu'il est trop tôt pour le dire mais s'est une hypothèse qu'il n'écarte pas. Si un accord apparaît facile sur certains thèmes du plan de discussion préparé à l'intention de la conférence des premiers ministres, M. Ryan promet que son parti ne cherchera pas le désaccord.

Enfin, le chef du PLQ a indiqué que la plate-forme électorale que les membres de la commission politique sont sur le point de finaliser s'inspire d'une vision de l'avenir radicalement divergente de celle qui a guidé jusqu'ici le gouvernement du Parti québécois. M. Ryan a promis que son parti, porté au pouvoir, procédera à des changements, des redressements majeurs sur des législations péquistes comme celle du zonage agricole, la loi 101. Il a également confirmé l'intention de son parti de rationaliser le rôle de l'État et de réviser les modalités du droit de grève dans la fonction publique. Au cours de la journée d'hier, M. Ryan a pris connaissance des documents que la commission politique a préparés sur le sort et les droits de la communauté anglophone du Québec, sur les politiques économiques et sur la crise énergétique. Le programme électoral du PLQ est presque finalisé et sera soumis au conseil général de septembre.

◆ Drapeau

diques. Et en premier lieu figure l'existence au Canada de deux nations, c'est-à-dire de deux grandes communautés linguistiques et culturelles qui prolongent dans le temps et dans les faits les deux peuples fondateurs du Canada.

Le chef intérimaire de l'Union nationale souhaite qu'une commission parlementaire proclame aussi que la nouvelle constitution doit délimiter clairement les compétences de chaque ordre de gouvernement de manière à diminuer les chevauchements de juridictions et reconnaître que les pouvoirs non expressément attribués au gouvernement fédéral sont dévolus aux gouvernements provinciaux.

M. Le moignan a terminé sa déclaration en rappelant que Daniel Johnson aimait à répéter que «les constitutions sont pour les hommes, et non les hommes pour les constitutions».

AUJOURD'HUI

Aux Florallies, c'est la journée consacrée à ville Saint-Laurent, marquée à 14 h 30 par une cérémonie sur l'emplacement de Saint-Laurent.

A Terre des Hommes, spectacle de Cano au kiosque international à 20 h.

A 9 h, début du camp de jour pour les enfants de 3 à 12 ans au YMCA communautaire international, 5550 avenue du Parc.

A 10 h, les activités de la journée des enfants commencent au parc de la Polyvalente dans le cadre de la Fête populaire de Saint-Henri.

Le 14e Congrès national sur les toxicomanies s'ouvre à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal en présence de 500 délégués.

Au Complexe Desjardins, Jac Matte expose des toiles et une vingtaine de photographies.

Le ministère des Communications présente l'exposition de batik de Marc Châteauevert (Chato) au 5e étage du Palais de justice de Montréal.

Le 2e Festival de la volaille se tient à Saint-Félix-de-Valois jusqu'au 17 août.

La Croix-Rouge organise une collecte de sang au Club paroissial de Napierville, de 14 h 30 à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30, et une autre au Centre communautaire de Mascouche de 14 h 30 à 20 h 30. Pour l'hôtel Le Quatre Saisons et les Placements Peel Sherbrooke, une collecte a lieu au Salon l'Été, 1050 ouest, rue Sherbrooke, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

Les toxicomanies et leur traitement

Le 14e congrès national sur les toxicomanies s'ouvre aujourd'hui, à l'hôtel Mont-Royal en présence de quelque 500 délégués.

Ce congrès aura pour thème: «Les toxicomanies et leur traitement» et l'Institut Portage sera l'hôte montréalais des participants.

La Fondation canadienne des toxicomanies a organisé cet événement. Il s'agit d'une association bénévole qui réunit ceux qui veulent se renseigner sur l'utilisation abusive de l'alcool, des drogues et autres stupéfiants, tout en encourageant les échanges d'opinions à cet égard.

Parmi les conférenciers invités, mentionnons M. Warren Allmand, ancien solliciteur général, M. John Russell, membre de la Commission sur l'alcool et les drogues de la Colombie-Britannique.

Les deux commissaires n'ont pu se parler

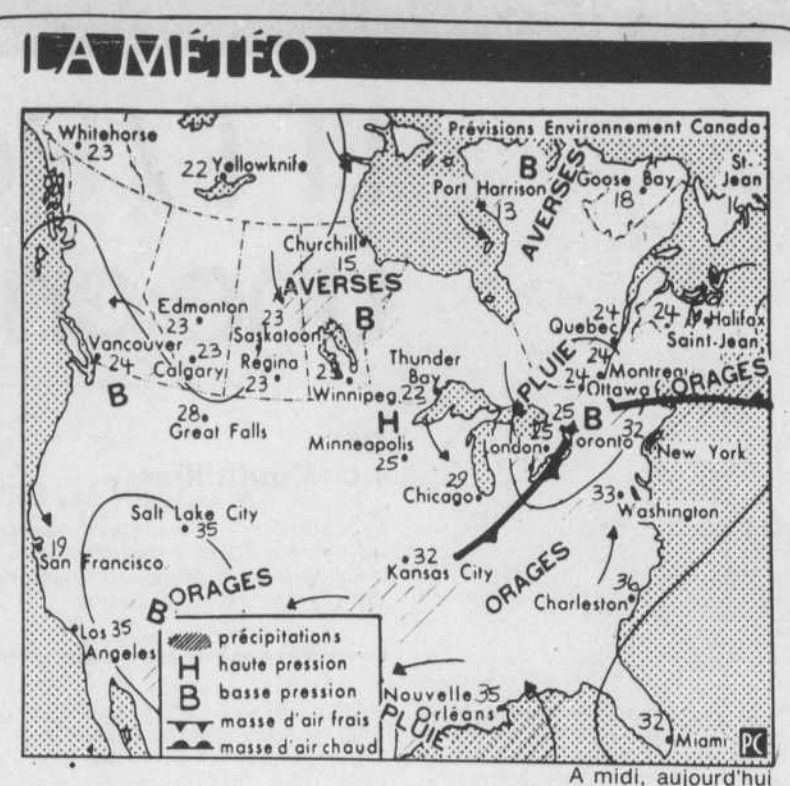
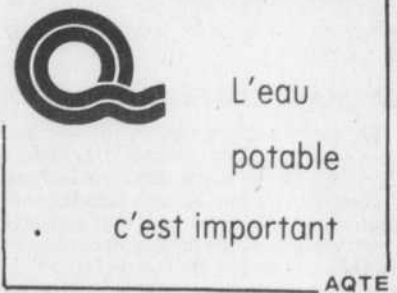
Le service téléphonique de la commission d'enquête sur la tragédie de Belmorale a été interrompu, vendredi, lorsqu'un individu non identifié a sectionné les fils de raccordement au réseau de Bell Canada.

La commission, logée aux bureaux de la Commission sur la santé et la sécurité au travail (CSST) rue de Bleury, avait obtenu la veille ses premiers téléphones. L'individu à l'origine de cette affaire a sectionné les fils des quelques téléphones de la commission d'enquête dans un câble de trois à quatre centimètres de diamètre, ce qui a compliqué la réparation de la panne.

La compagnie Bell Canada a demandé à la police de la CUM d'enquêter en rapport avec cette affaire. L'incident s'est produit au sous-sol vers 11 h et l'auteur du délit a épargné les circuits de la CSST pour s'en tenir à ceux de la commission d'enquête.

Les deux commissaires, le juge René Beaudry et l'ingénieur minier Laurier Juteau, ont été dans l'impossibilité de communiquer. L'un d'eux se trouvait à Val d'Or et l'autre revenait de Québec sur Montréal au cours de la journée.

La commission a aussi pour mandat d'enquêter sur les causes plus générales des accidents dans les mines souterraines et elle doit remettre son rapport avant la fin de l'année.



Abitibi-Témiscamingue, Pontiac-Gatineau et Lièvre: ennuagement suivi de quelques averse en après-midi. Maximum de 20 à 22. Aperçu pour mardi: nuageux avec éclaircies et quelques averse.

Réservoirs Cabonga et Gouin, Laurentides: ennuagement suivi de quelques averse en fin de journée. Maximum de 20 à 22. Aperçu pour mardi: nuageux avec éclaircies et quelques averse.

Outaouais: quelques averse en après-midi. Maximum de 22 à 24. Aperçu pour mardi: nuageux avec éclaircies et quelques averse.

Montréal: quelques averse en fin de journée. Maximum de 22 à 24. Aperçu pour mardi: nuageux avec éclaircies et quelques averse.

Trois-Rivières-Drummondville, région montagneuse de l'Estrie-Beauce: ensoleillé suivi d'un ennuagement en après-midi et de quelques averse en soirée. Maximum de 20 à 22. Aperçu pour mardi: nuageux avec quelques averse.

pour mardi: nuageux avec quelques averse.

Québec: ensoleillé avec passages nuageux. Ennuagement en soirée. Maximum de 20 à 22. Aperçu pour mardi: nuageux avec quelques averse.

Lac-Saint-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides, Rivière-du-Loup-La Malbaie: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de 20 à 22. Aperçu pour mardi: nuageux avec quelques averse.

Rimouski-Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts-Parc de la Gaspésie, Gaspé: nébulosité variable. Maximum lundi de 18 à 20. Aperçu pour mardi, nuageux avec quelques averse.

Baie Comeau, Sept-Îles: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de 18 à 20. Aperçu pour mardi: nuageux avec quelques averse.

Basse-Côte-Nord-Anticosti: nébulosité variable et maximum de 18 à 20. Aperçu pour mardi, ennuagement.

Bataille en France autour de la «viande aux hormones»

PARIS (AFP) — Les vétérinaires, les associations de consommateurs et tout ce que la France compte de gastronomes sont à nouveau partis en guerre contre la «viande aux hormones».

Ce débat sur l'utilisation incontrôlée de substances médicamenteuses pour faire grossir les animaux — le veau, le porc et les volailles en particulier — a rebondi avec l'ouverture de plusieurs enquêtes judiciaires.

Au premier rang des accusés, les hormones femelles. Administrées par piqûres au bétail, elles favorisent la rétention d'eau dans les tissus et font ainsi, par exemple, gagner dix à vingt kilos supplémentaires aux veaux en quelques semaines.

Mais, outre le fait que la viande produite est en générale fade et sèche, les hormones synthétiques peuvent, selon de nombreux spécialistes, présenter des risques cancérogènes pour le consommateur. Les antibiotiques, parfois utilisés dans le même but par les éleveurs, laissent des résidus qui peuvent créer chez l'homme des allergies et rendre plus difficiles les traitements anti-infectieux.

La législation française est pourtant, dans les textes, l'une des plus strictes du monde. Alors que la République fédérale d'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique autorisent des produits anabolisants, la France les interdit depuis quatre ans, sauf dans les cas très précis de traitements vétérinaires. Mais l'application de la loi, dans les faits, est plus aléatoire.

De janvier à août 1980, près de 2.000 examens — de véritables contrôles antidopages — effectués dans les abattoirs

ont révélé la présence d'hormones dans 20 pour cent des cas. Les organisations de consommateurs sont encore plus pessimistes puisqu'elles estiment que 70 à 75% de la viande consommée en France (y compris celle importée de pays de la CEE à la législation plus souple) a subi un traitement.

Les produits interdits et notamment l'hormone synthétique jugée la plus dangereuse, le diéthylstilboestrol (DES), sont importés clandestinement de Hollande et de Belgique. Ils sont diffusés par des vétérinaires peu scrupuleux et fermement condamnés par leur ordre professionnel. Des «colporteurs» font quelque fois la tournée des villages, le dimanche, pour proposer aux éleveurs à la sortie de la messe, tel ou tel «produit miracle» pour faire grossir les bêtes.

Les dirigeants de l'ordre des vétérinaires ont démissionné collectivement en juin dernier pour protester contre ce qui est, selon eux, un manque de sévérité du ministère français de l'Agriculture.

En un an pourtant, les poursuites judiciaires se sont multipliées. En septembre 1979, en Dordogne, dans le sud-ouest de la France, plusieurs vétérinaires, pharmaciens et directeurs de coopératives ont été inculpés. L'un d'eux s'est suicidé dans sa prison.

À la fin de la semaine dernière, un vétérinaire de l'Isère, dans les Alpes, a été arrêté pour avoir fourni de nombreuses doses d'hormones sans respecter les précautions légales. Sept autres personnes des départements voisins de l'Ain, de la Savoie et de la Drôme, ont été inculpées dans la même affaire. Et un commerce il-

légal de médicaments vétérinaires vient d'être découvert dans la région d'Epinal, en Lorraine, impliquant plusieurs pharmaciens, il couvrirait tout l'Est de la France et porterait sur un chiffre d'affaires de plusieurs millions de francs.

Plainte contre GM

WASHINGTON (AFP) — La firme automobile américaine General Motors a été accusée vendredi par la Commission fédérale du commerce (FTC) de vendre des voitures munies de transmissions défectueuses.

Des responsables de la FTC ont déclaré avoir reçu près de 1.500 plaintes relatives à un certain modèle de transmission automatique. Ces transmissions équipent près de quatre millions de véhicules et remplacent des modèles plus lourds, dans le cadre de la réduction générale de la taille et du poids des voitures américaines de la nouvelle génération.

La FTC a également annoncé avoir reçu des plaintes concernant une usure anormale de l'arbre à cames des moteurs de 4,9 et 5,7 litres équipant les Chevrolet, Buick, Pontiac et Oldsmobile.

Un porte-parole de GM à Detroit a affirmé que la plainte de la FTC était injustifiée et que sa société allait la contester vigoureusement, devant un tribunal administratif.



Les bateaux de plaisance ancrés le long de la côte à Corpus Christi (Texas) ont été la cible préférée du cyclone Allen, lors de son passage hier matin. Mais l'évacuation de plus de 200.000 personnes le long de la côte texane a limité le nombre des victimes à une seule: un homme âgé mort d'une crise cardiaque. (Photolaser AP)

11 août

par la PC et l'AP

1964 — Le Chili rompt les relations diplomatiques avec Cuba — seuls le Mexique, la Bolivie et l'Uruguay, parmi les pays d'Amérique latine, continuent d'entretenir des rapports avec le gouvernement castriste.

1954 — La paix est officiellement proclamée en Indochine, après plus de sept ans de guerre entre Français et Vietminh.

1952 — Le prince Hussein succède sur le trône de Jordanie au roi Talal, déposé pour maladie mentale.

1941 — Le président Roosevelt et Winston Churchill signent, à bord d'un bateau de guerre, la charte de l'Atlantique.